



Évaluation ex-post externe du Projet Action Concertée des Jeunes Leaders Communautaires pour la Consolidation de la Paix et du Renforcement de la Cohésion Sociale en Guinée Forestière

RAPPORT FINAL



WEST AFRICAN DEVELOPMENT – SARL
Société SARL avec un capital de 10.000.000 GNF
PG ENTREPRISE / RCCM / GN-RAL-2019-0-004 576
Numéro de compte : 28160100791 / Cofinco Banque

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	5
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES GRAPHIQUES	7
RESUME INTRODUCTIF	8
1 INTRODUCTION	16
1.1 Contexte et brève présentation du projet à évaluer	16
1.1.1 Contexte et justification de l'évaluation	16
1.1.2 Brève présentation du projet à évaluer	17
1.2 Champ et objectifs de l'évaluation	18
1.2.1 Cadre de l'évaluation	18
1.2.2 Objectifs global et spécifiques de l'évaluation	18
1.2.3 Portée de l'évaluation	19
1.2.4 Niveaux d'analyse de l'évaluation	19
1.3 Critères et questions d'évaluation	19
1.3.1 Critères d'évaluation	19
1.3.2 Questions d'évaluation	19
1.4 Approche et méthodologie de l'évaluation	20
1.4.1 Phases préparatoire du processus d'évaluation	20
1.4.2 La collecte des données quantitatives	20
1.4.3 La collecte des données qualitatives	20
1.4.4 Analyse et synthèse des données	22
1.5 Limites et contraintes dans la conduite de l'évaluation et mesures d'adaptations	22
1.6 Structure du rapport	23
2 PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION	24
2.1 Pertinence du projet	24
2.1.1 Pertinence et adéquation du projet avec les priorités nationales et les engagements internationaux du pays	24
2.1.2 Pertinence et adéquation des objectifs du projet avec les besoins des jeunes leaders communautaires (femmes et hommes) et des priorités du bailleur	25
2.1.3 Pertinence de la réponse du projet en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix à travers l'implication et la participation des jeunes et des femmes	26
2.1.4 Pertinence par rapport à la réponse aux besoins et attentes des autres bénéficiaires du projet (organisations et associations locales, autorités communales, médias)	26
2.1.5 Pertinence des objectifs du projet après la période de mise en œuvre des activités du projet à la lumière des besoins des jeunes et des priorités du bailleur	27
2.1.6 Validité et pertinence de la théorie du changement	27
2.1.7 De l'adaptation du projet à l'évolution des besoins et des cibles	28
2.2 Cohérence du projet	28
2.2.1 Cohérence de la chaîne de résultats, pertinence et qualité des indicateurs du projet	28
2.2.2 Des synergies et des liens créés avec d'autres interventions mises en œuvre par l'OIM, l'UNFPA et le HCDH en Guinée, dans le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix	30

2.2.3	Cohérence et dimension catalytique du projet	31
2.3	Efficacité du projet	31
2.3.1	Niveau de réalisation des résultats et des objectifs spécifiques visés du projet	31
2.3.2	Facteurs qui ont contribué ou empêché à la réalisation des produits et à l'atteinte des effets directs du projet	37
2.3.3	La qualité des résultats/services/biens fournis par le projet	38
2.3.4	Appréciation du soutien reçu par les jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires vis-à-vis de leurs besoins en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale	38
2.3.5	Appréciation du soutien reçu par les jeunes des AJELCOP vis-à-vis de leurs besoins en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale	39
2.3.6	Contribution à la vision stratégique du Fonds de consolidation de la paix	40
2.4	Effizienz du projet	41
2.4.1	Optimalité de l'utilisation des ressources financières	41
2.4.2	Conversion des ressources en résultats	41
2.4.3	La réduction du coût des transactions	42
2.4.4	Performance du dispositif de coordination, de gestion, de mise en œuvre et de suivi-évaluation du Projet	42
2.4.5	Promotion du partenariat et des alliances stratégiques	42
2.5	Effets/Impacts du projet	43
2.5.1	Contribution du projet à l'amélioration de la cohésion sociale et la consolidation de la paix avec les initiatives des jeunes	43
2.5.2	Changements significatifs (positifs ou négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non intentionnels) opérés par le projet	45
2.5.3	Mesures prises pour atténuer les éventuels effets négatifs imprévus	45
2.6	Durabilité	46
2.6.1	Durabilité des bénéficiaires du projet dans le future par rapport aux initiatives socio-économique en lien avec la cohésion sociale	46
2.6.2	Durabilité des résultats positifs dans le future par rapport aux initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale	47
2.6.3	Mécanismes favorisant la pérennité des résultats	48
2.6.4	Engagement des structures étatiques dans le développement et la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix	48
2.6.5	Engagement des leaders d'opinions, des autorités locales et des agents des médias, dans le développement et la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix	49
2.6.6	Du soutien par le projet des institutions locales bien intégrées dans les structures sociales et culturelles locales	51
2.6.7	Capacité financière et technique des partenaires du projet à préserver les avantages du projet à long terme et niveau de détermination à le faire	51
2.7	Approche basée sur les droits de l'homme, l'égalité/équité de genre	52
2.7.1	Prise en compte systématique des considérations relatives aux droits de l'homme et au genre dans la conception, la planification et la mise en œuvre du projet	52
2.7.2	La réduction des conflits intercommunautaires qui menacent la paix en Guinée forestière, en faisant du cadre juridique en vigueur, la référence des actions des jeunes	53
2.7.3	Réduction/diminution des pratiques néfastes enfreignant les droits de l'homme dans les communautés	54

2.7.4	De la connaissance par les jeunes leaders communautaires des mécanismes de prise en charge des jeunes victimes d'abus et violations des droits de l'homme	55
2.7.5	Prise en compte de la dimension de genre dans l'approche de mise en œuvre et au niveau des outils de suivi (matrice de résultats)	56
2.7.6	De la prise en compte de la lutte contre les abus et la violation des droits de l'homme appuyée par une approche de consolidation de la paix	57
2.7.7	Mesures prises dans le système de suivi et de rapportage en faveur des considérations relatives aux droits de l'homme et à l'égalité/équité de sexe	57
3	CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET ENSEIGNEMENTS TIRES	58
3.1	Principales constatations et conclusions	58
3.2	Recommandations	64
3.3	Enseignements tirés	64
4	ANNEXES	66
4.1	Annexe 01 : Matrice d'évaluation des progrès réalisés vis-à-vis de l'atteinte des indicateurs d'effets, de résultats et de produits du projet « Action concertée des jeunes leaders communautaires pour la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale en Guinée Forestière »	66
4.2	Annexe 02 : Matrice d'évaluation du projet « Action concertée des jeunes leaders communautaires pour la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale en Guinée Forestière »	72
4.3	Annexe 3 : Guides des entretiens semi- structuré ouvert	80
4.3.1	Guide des entretiens semi- structuré ouvert : coordination et gestion du projet	80
4.3.2	Guide des entretiens semi- structuré ouvert : personnel de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH)	81
4.3.3	Guide d'entretien pour les leaders communautaires, religieux, sages et personnes ressources	82
4.3.4	Guide d'entretien pour les structures de l'administration publique (nationale, régionale et préfectorale)	83
4.3.5	Guide d'entretien pour les organisations des jeunes leaders communautaires (femmes et hommes)	84
4.3.6	Guides d'entretien pour les forces de défense et de sécurité (FDS)	85
4.4	Annexe 4 : Questionnaire jeunes (femmes et hommes) leaders communautaires	86
4.5	Annexe 05 : Liste des personnes rencontrées	94
4.6	Annexe 06 : Liste des documents et rapports examinés	96

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	Activités Génératrices de Revenus
AJELCOP	Association des Jeunes Leaders Communautaires pour la Paix
CAD	Comité d'Aide au Développement
CAMP	Comités d'appuis aux microprojets
CLJ	Conseils locaux de jeunes
CLSPD	Conseils Locaux de Sécurité et la prévention de la Délinquance
COJELPAID	Convergence des Jeunes Leaders pour la Paix et la Démocratie
CR	Commune Rurale
CU	Commune Urbaine
DMR	Direction des microréalisations
DPAFPF	Direction Préfectorale de Affaires sociales et de la promotion féminine
DPJ	Direction Préfectorale de la Jeunesse
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GIE	Groupements d'Intérêt Économique
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation
HCDH	Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme
INS	Institut National de la Statistique
ISF	Infrastructures Sociales de Paix
MATD	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et
MCUN	Ministère de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale
MJEJ	Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
ODD	Objectifs de Développement Durable
ODK	Open Data Kit
OGLMI	Organisation Guinéenne pour la Lutte contre l'Immigration Irrégulière
OIM	Organisation Internationale Pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisations de la Société Civile
PBF	Fonds de Consolidation de la Paix
PNDES	Plan National de Développement Économique et Social
PNUAD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPT	Probabilité de tirage Proportionnelle à leur Taille
ReSo	Regard Solidaire
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SARA	Scanning, Analysis, Response and Assessment).
SMART	Spécifique, Mesurable, Réalisable, Pertinent, Limité dans le temps
SNU	Système des Nations Unies
SNU	Système des Nations Unies
SYCAP	Synergie Communale des Acteurs de la paix
SYCAP	Synergie Préfectorale des Acteurs de la paix
SYRAP	Synergie Régionale des Acteurs de la paix
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 01 : Répartition des personnes rencontrées sur le terrain par sexe et selon leur structure d'appartenance
- Tableau 02 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception de leur rôle dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale
- Tableau 03 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires selon leur appréciation sur la mise en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale, selon le sexe
- Tableau 04 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception sur comment les obstacles rencontrés durant la mise en œuvre des différentes initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale, ont été surmontés
- Tableau 05 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception des limites des acteurs engagés dans la gestion et la résolution des conflits
- Tableau 06 : Budget alloué et dépensé par agence bénéficiaire
- Tableau 07 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires en fonction de leur opinion sur les facteurs qui justifient la durabilité des résultats positifs du projet dans le futur par rapport aux initiatives socio-économique en lien avec la cohésion sociale
- Tableau 08 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires en fonction de leur opinion sur les facteurs qui justifient la durabilité des résultats positifs du projet dans le futur par rapport aux initiatives socio-économique en lien avec la cohésion sociale
- Tableau 09 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires en fonction de leur opinion sur les comportements souhaités adoptés par les leaders d'opinions, autorités locales et agents des médias, en faveur de la paix et de la coexistence pacifique, selon le sexe
- Tableau 10 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires selon leur opinion sur la mise en place et la fonctionnalité des plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires pour la prévention des conflits dans la zone du projet
- Tableau 11 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction des suggestions et recommandations faites, dans le cadre de la lutte contre les abus et la violation des droits de l'homme
- Tableau 12 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction des suggestions et recommandations faites, dans le cadre de la lutte contre les abus et la violation des droits de l'homme

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 01 : Liens entre le projet “Action concertée des jeunes leaders communautaires pour la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale en Guinée forestière”, le PNDES 2016- 2020, le PNUAD 2018-2022 et les ODD
- Graphique 02 : Cadre logique du projet “Action concertée des jeunes leaders communautaires pour la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale en Guinée Forestière”
- Graphique 03 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires qui affirme avoir un intérêt particulier pour la prévention et la gestion des conflits pour une paix durable dans la région
- Graphique 04 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires qui ont bénéficié de formations sur la prévention des conflits, la résolution pacifique des conflits, la consolidation de la paix et le renforcement de la cohésion sociale
- Graphique 05 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception de leur rôle dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale
- Graphique 06 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception sur la réduction/diminution des pratiques néfastes enfreignant les droits de l’homme dans les communautés
- Graphique 07 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception sur la réduction/diminution des pratiques néfastes enfreignant les droits de l’homme dans les communautés, selon l’âge
- Graphique 08 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception sur la réduction/diminution des pratiques néfastes enfreignant les droits de l’homme dans les communautés
- Graphique 09 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception sur la mise en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale
- Graphique 10 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception sur la mise en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale et selon le sexe
- Graphique 11 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires en fonction de l’appréciation des appuis reçus dans le cadre de la prévention des conflits et la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale
- Graphique 12 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception sur les bénéfices obtenus de la mise en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale
- Graphique 13 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires ayant affirmé que les plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires mises en place sont fonctionnelles pour la prévention des conflits
- Graphique 14 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires en fonction de leur opinion sur la durabilité des bénéfices
- Graphique 15 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires en fonction de leur opinion sur l’acquisition par les leaders d’opinions, autorités locales et agents des médias, des comportements souhaités en faveur de la paix et de la coexistence pacifique
- Graphique 16 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires en fonction de leur opinion sur l’acquisition par les leaders d’opinions, autorités locales et agents des médias, des comportements souhaités en faveur de la paix et de la coexistence pacifique, selon l’âge
- Graphique 17 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires selon leur opinion sur les comportements souhaités en faveur de la paix et de la coexistence pacifique par les leaders d’opinions, autorités locales et agents des médias
- Graphique 18 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires selon leur connaissance des mécanismes de prise en charge des jeunes victimes d’abus et de violations des droits de l’homme

RESUME INTRODUCTIF

Ce rapport vise à apprécier et à évaluer les réalisations du projet « action concertée des jeunes (femmes et hommes) leaders communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en Guinée Forestière ». Cette évaluation couvre la période totale du projet (janvier 2021 à juillet 2022). Les destinataires visés par l'évaluation sont le Gouvernement de la Guinée, les agences du système des Nations Unies : l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), et le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), en collaboration avec le Secrétariat Technique du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF), ainsi que les partenaires locaux et les populations.

Les principaux constats de l'évaluation du Projet Action Concertée des Jeunes Leaders Communautaires pour la Consolidation de la Paix et du Renforcement de la Cohésion Sociale en Guinée Forestière, ont porté essentiellement sur les progrès vers la réalisation des résultats escomptés (résultats et produits), l'efficacité, l'efficience, la durabilité et la prise en compte des aspects droits de l'homme et égalité/équité de genre.

❖ **Pertinence**

Le but, les objectifs spécifiques et les résultats attendus du projet "Action concertée des jeunes leaders communautaires pour la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale en Guinée Forestière", s'inscrivent dans le cadre de l'effet1 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUAD), s'alignent sur les orientations du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES 2016-2020), mais aussi, se situe dans la perspective pour l'atteinte d'ici 2030, des Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 16 qui vise à « promouvoir des sociétés pacifiques et à mettre en place des institutions ouvertes à tous ».

Le projet répond aux besoins et attentes des bénéficiaires, en visant clairement l'amélioration de la cohésion sociale et la consolidation de la paix, sur la base d'une meilleure inclusion des jeunes des deux sexes, à travers les actions de sensibilisation, de communication, de renforcement des capacités et, un appui à des initiatives et des projets d'intérêt général mis en œuvre en premier lieu par les jeunes. Il en est de même des actions de renforcement des mécanismes de prise en charge des jeunes (jeunes filles et femmes) victimes d'abus et de violations des droits de l'homme en Guinée Forestière.

Ainsi, le but et les objectifs spécifiques, les résultats et produits tels que formulés dans le document du projet montrent, qu'ils sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires (acteurs majeurs qui animent la vie communautaire) que sont : les jeunes leaders communautaires (femmes et hommes), les jeunes activistes des mouvements socio-politiques, les jeunes exerçant les petits métiers, les jeunes migrants de retours (plus de 4.500 jeunes recensés « document du projet »), les jeunes ex-Kaléya recrutés en 2009 d'une manière irrégulière dans l'armée Guinéenne sous la transition militaire.

Le document de projet a intégré une théorie de changement pertinente, basée sur un changement des attitudes et des manières de faire des bénéficiaires, dans le cadre d'une approche concertée qui repose sur le principe, d'outiller les acteurs vecteurs de la paix, ainsi que de la promotion de la culture et du respect du cadre légal et des droits de l'homme. Cette approche permet d'atteindre l'objectif final du projet qui consiste, à contribuer à la rupture du cycle de violences que vit la région de la Guinée Forestière, à travers la promotion de la participation inclusive des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires, au renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix en Guinée Forestière.

❖ **Cohérence**

La mise en œuvre du projet doit être suivie et évaluée sur la base de dix-sept (17) indicateurs, dont sept (7) pour les trois résultats et dix (10) indicateurs pour les sept (7) produits. Et, il est certain que ces indicateurs permettent de mesurer et d'établir le niveau de réalisation du projet. Cependant, le projet manque d'indicateurs d'impact qui n'ont pas été définis dans la phase de conception et ont manqué d'attention de la part des gestionnaires du projet qui étaient censés menés une réflexion au démarrage du projet dans ce cadre.

Globalement, il existe une liaison directe qui traduit les relations « moyens – fins » en termes de contribution directe entre les différents maillons de la chaîne de résultats. Cette concordance se constate à différents niveaux : le premier concerne la logique d'intervention qui permet de faire observer que, les produits 1.1, 1.2 et 1.3 sont appropriés pour parvenir au résultat 1. Il en est de même pour les produits 2.1 et 2.2 également très bien appropriés pour parvenir au résultat 2, ainsi que les produits 3.1 et 3.2 qui contribuent à la réalisation du résultat 3.

Les synergies et la complémentarité recherchées dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet se traduisent par les avantages comparatifs de chacune des institutions formant le consortium. En effet, l'OIM en tant que lead dispose d'une expertise avérée d'accompagnement des jeunes vulnérables qui vivent dans le dénuement total, la précarité, qui ignorent complètement les principes de la citoyenneté et le vivre ensemble. En ce qui concerne l'UNFPA, il draine avec lui une grande expérience et un savoir-faire, dans le développement des approches communautaires participatives et inclusives, notamment en faveur des jeunes. Et s'agissant du HCDH, à travers ce projet, va mettre à disposition son expertise et son expérience en matière de renforcement des capacités de sensibilisation, de plaidoyer et d'accompagnement juridique et judiciaire des bénéficiaires que sont les Jeunes Leaders Communautaires.

Ce projet est un modèle d'intervention qui se situe dans le cadre des projets intégrés des agences de l'Organisation des Nations Unies (ONU), portant sur des thématiques, ciblant des groupes de bénéficiaires spécifiques et, devant être mis en œuvre dans des zones peu explorées par les autres mécanismes des différents partenaires techniques et financiers, pour des considérations de risques opérationnels.

❖ **Efficacité**

L'évaluation finale montre que dans le cadre de la réalisation des résultats du projet, les jeunes (h/f) leaders communautaires qui expriment un intérêt particulier pour la prévention et la gestion des conflits pour une paix durable dans la région, représentent 90,8% pour l'ensemble, avec 91,6% pour les jeunes de sexe féminin et 90,4% pour ceux de sexe masculin. La proportion de ces jeunes a connu une augmentation de 50,5% par rapport à la situation de référence, pour la modalité « très important », 26% pour la modalité « important et une baisse de de l'ordre de 17,5% pour la modalité « pas du tout important ».

Les jeunes leaders (hommes et femmes) des différentes communautés, qui ont acquis de bonnes connaissances pratiques sur la prévention et la résolution des conflits, ainsi qu'en matière de droits de l'homme, représentent 50,1% pour l'ensemble avec 54,6% des jeunes de sexe masculin et de 41,9% pour les jeunes de sexe féminin.

La combinaison d'une série d'activités de renforcement des capacités de résilience et de consolidation de paix, s'est avérée essentielle pour les bénéficiaires. Les appuis multiformes (matériels et financiers) aux activités génératrices de revenu et les renforcements de capacités en gestion et prévention des conflits, ont contribué fortement à la stabilisation des conflits dans la zone du projet. Ainsi, les résultats de l'évaluation confirment que les bénéficiaires privilégient dans leurs démarches : le dialogue direct entre les parties en conflit (84%), la participation du

conseil des sages et des leaders religieux (83,3%), la participation des organisations de la société civile (67,2%) et les structures locales de gestion des conflits (62,1%), ainsi que la médiation/recours à un facilitateur externe (37,2%).

En abordant la question de l'appréciation de la mise en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale par des jeunes leaders (hommes et femmes), on observe que l'appréciation « très important » occupe la première place au niveau des réponses données dans l'ensemble (61,3%) et par rapport au sexe, la proportion des hommes jeunes leaders (53,1%) est plus importante que les jeunes leaders femmes (57,4%).

En effet, la participation des jeunes dans la vie de leurs localités, notamment dans la prévention et la résolution des conflits, dans la perspective de la promotion de la paix et la cohésion sociale entre les différentes communautés de la région forestière, est la ligne directrice du projet. C'est alors dans ce processus de transformer pleinement les jeunes en acteurs de paix, que le projet a engagé la mise en place des initiatives relatives aux activités socio-économiques. Ces activités ont constitué des occasions pour les jeunes de se rencontrer, d'échanger, et de promouvoir la culture de la paix, de dialogue et d'acceptation des différences, afin de rendre plus accessibles et compréhensibles pour les jeunes, des questions de paix.

La répartition des rôles selon les domaines d'intervention de chaque partenaire de mise en œuvre dans le projet, a montré son efficacité aussi bien dans le management et que dans l'atteinte des résultats du projet.

❖ **Efficiace**

Au regard du budget total approuvé par agence récipiendaire, les ressources budgétaires allouées à l'OIM représentent 39,4%, alors que pour l'UNFPA, elles se situent à 34,3% et 26,3% pour l'HCDH. L'ensemble des ressources allouées a été transféré et l'utilisation de celles-ci a été optimale avec un niveau d'exécution de 97,7% pour l'ensemble du projet. En fonction des agences récipiendaires, le taux de réalisation financière est de 100% au niveau de l'OIM, 100% pour le HCDH et, 93,4% pour l'UNFPA.

Au niveau opérationnel, toutes les activités planifiées ont été réalisées et comme évoquée plus haut, celles-ci ont été réalisées conformément aux termes de référence. De l'avis des personnes qui ont répondu à l'enquête ainsi que les participants aux groupes de discussion et aux entretiens, le temps mis entre la signature des contrats et le début d'exécution des activités est très long, de telle sorte que la période couverte par les activités en souffre énormément.

L'évaluation finale confirme que le projet a accordé une place de choix au partenariat et la promotion d'alliances stratégiques, en termes de synergie entre les agences et les autres partenaires dans la stratégie de mise en œuvre, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre opérationnelle. Ainsi, plusieurs ONG nationale et locales, les collectivités locales bénéficiaires, les prestataires privés et les services techniques de l'État, ont appuyé le projet dans la mise en œuvre de ces différentes activités.

Il a été largement fait recours aux bénéficiaires ciblées, qui ont participé à l'analyse de leurs besoins de manière participative. Ce processus de consultation a abouti à la prise de décision participative et inclusive relative à l'établissement des priorités, la sélection des actions et dans leur mise en œuvre.

L'allocation des ressources pour la réalisation des différentes activités a été efficace et a permis aux bénéficiaires de tirer des avantages du projet. Au vu des enquêtes menées sur le terrain, il ressort clairement que la plupart des activités réalisées ont permis d'aboutir à un changement. L'appréciation de l'efficiace en termes de réalisations s'explique aussi par le fait que, les

dépenses engagées ont permis de diminuer la violence dans les différentes localités du projet. La mobilisation optimale des ressources a permis de réaliser les activités et d'atteindre ainsi l'objectif du projet.

Les faiblesses sont observées au niveau du système de suivi-évaluation du projet. En effet, la coordination du projet n'a pas pu assurer convenablement le reportage, afin d'élaborer la matrice de suivi-évaluation, contenant toutes les informations sur les produits qui résultent des activités réalisées sur le terrain (voir le rapport de progrès du projet). La conséquence de cette situation est que, les procédures qui ont été mises en place pour l'établissement des rapports et l'échange d'informations, n'ont pas permis de rendre disponible les données et informations indispensables pour mener à bien cette évaluation.

❖ **Impact**

Les changements significatifs observés sont : le renforcement de l'insertion socio-économique des jeunes (masculins et féminins) à risque de manipulation et d'engagement dans la violence ; le renforcement de capacité des jeunes leaders communautaires (hommes et femmes) sur le leadership et la gestion pacifique des conflits ; le changement de comportement des communautés qui ont pris conscience que la problématique conflit est une affaire de tout le monde et que sa prévention, gestion et résolution, doit se faire de manière inclusive et participative.

En effet, toutes les personnes interrogées au cours de cette évaluation ont affirmé, qu'aucun cas de conflit violent avec mort d'homme n'a été enregistré jusqu'à maintenant, alors que c'était fréquent avant le début des activités du projet. L'on observe aujourd'hui une importante réduction des conflits qui s'explique par la réalisation des dialogues communautaires inclusifs qui résultent de l'efficacité et de la pertinence de la formation en technique de conduite du dialogue communautaire enseignées. Cependant, nous avons été amenés à comprendre que la région connaissait l'organisation des sessions de dialogue communautaire dans les localités couvertes par le projet « Appui à la participation des jeunes à la prévention des conflits en période électorale et la pérennisation des Synergies locales des acteurs de paix ». Dans le cadre de ce projet, « les sessions de dialogues communautaires avaient touchés la plupart des acteurs impliqués dans la résolution des conflits notamment : les jeunes, les leaders communautaires, les femmes, les autorités ainsi que les leaders religieux qui sont les acteurs les mieux écoutés dans les sociétés. ».

Les analyses des données qualitatives à travers les entretiens individuels et focus group, ont permis de se rendre compte que l'engagement des membres des association des Jeunes leaders communautaires pour la paix, a promu la cohésion sociale au sein des communautés. Ils se mobilisent et agissent avec succès, comme premier intervenant lors des conflits permettant ainsi, d'apaiser les tensions avant que celles-ci ne s'intensifient et ne deviennent des sources de violence. Enfin, on assiste présentement à l'amélioration de la cohabitation pacifique entre les différentes communautés.

❖ **Durabilité**

Le niveau d'appropriation du projet se manifeste par la capacité et la volonté des associations des jeunes leaders communautaires pour la paix, d'être les premiers et principaux intervenants pour la résolution des conflits. La justice constitue la dernière étape du cycle de résolution de conflit dans les cas où les protagonistes ne trouveraient pas de solution à l'amiable. Selon les personnes interrogées, le nombre de conflits porté devant la justice a été considérablement réduit grâce aux interventions du projet. Les résultats de cette évaluation montrent que pour plus de huit jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires sur dix (83,3%), les bénéficiaires du projet

seront durables. Cette opinion est celui de 82,9% de jeunes hommes leaders communautaires, contre 83,4% de jeunes et femmes leaders communautaires.

Les jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires pensent selon les résultats de cette évaluation que la durabilité des résultats du projet dans le future par rapport aux initiatives socio-économique en lien avec la cohésion sociale, tournent autour des faits liés : au renforcement du tissu social et les liens de fraternité au sein des communautés (35,9%), la bonne gestion des ressources financières et humaines des associations mises en place (19,7%), l'appui financier et technique à la mise en place et la fonctionnalité des plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires pour la prévention des conflits dans la zone du projet (19,1%), le maintien de la cohésion entre les jeunes en matière d'alerte et de réponse rapide (13,8%), l'harmonie entre les jeunes et le vivre ensemble au sein des communautés (10,4%), la mise en place des initiatives socio-économiques et l'emploi jeunes (0,6%) et, la sensibilisation et la mise en place d'un comité mixte (0,5%).

La mise en place des plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires pour la prévention des conflits dans la zone du projet, a permis le renforcement du tissu social entre les jeunes dans leurs différentes localités selon 59,5% des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires. Les (hommes et femmes) leaders communautaires, les leaders d'opinions, les autorités locales et les agents des médias, ont acquis des comportements souhaités en faveur de la paix et de la coexistence pacifique. Cet avis est celui de 62,3% des jeunes leaders communautaires, avec une proportion relativement plus importante (62,6% des jeunes hommes par rapport aux jeunes femmes (61,8%).

En effet, toutes les personnes interrogées au cours de cette évaluation ont affirmé, qu'aucun cas de conflit violent avec mort d'homme n'a été enregistré jusqu'à maintenant, alors que c'était fréquent avant le début des activités du projet. L'on observe alors que cette s'explique par la réalisation des dialogues communautaires inclusifs, qui résultent de l'efficacité et de la pertinence de la formation faite en technique de conduite du dialogue communautaire enseignées (prise de contact et mobilisation des acteurs, élaboration des sujets à débattre). Cependant, nous avons été amené à comprendre que dans la région connaissait l'organisation des sessions de dialogue communautaire dans les localités du projet « Appui à la participation des jeunes à la prévention des conflits en période électorale et la pérennisation des Synergies locales des acteurs de paix ». Dans le cadre de ce projet, « les sessions de dialogues communautaires avaient touchés la plupart des acteurs impliqués dans la résolution des conflits notamment : les jeunes, les leaders communautaires, les femmes, les autorités ainsi que les leaders religieux qui sont les acteurs les mieux écoutés dans les sociétés. »

❖ **Approche basée sur les droits de l'homme, l'égalité/équité de genre**

Il ressort des échanges sur le terrain, que la participation des femmes dans les comités de gestion et de prévention des conflits reste faible à certains endroits. En effet, l'on observe que globalement, le niveau de représentation des femmes/filles dans les AJELCOP se situe en moyenne à 59,9% dans l'ensemble avec une plus importante proportion (76,7%) à Beyla et Macenta et une plus faible proportion (26,5%) à Moussadou. Pour la plus part des intervenants, la question de l'implication des femmes dans le cadre du projet se résume encore à une simple participation physique. Or, une grande partie des membres des associations des jeunes leaders communautaires pour la paix, affirment que lorsque les femmes sont impliquées dans la résolution des conflits, les tensions sont mieux gérées.

Les appuis permettent aux femmes et aux jeunes filles de contribuer à l'instauration d'un climat de confiance, de cohésion sociale et la culture de non-violence autour des initiatives communautaires d'autonomisation, contribuant à la consolidation de la paix. Il en est de même

de la réduction des violences faites aux femmes et jeunes filles au regard des interventions du gouvernement et des organisations de défense des droits des femmes et des jeunes filles.

L'appréciation du niveau de réduction/diminution des pratiques néfastes qui enfreignent les droits de l'homme dans les communautés couvertes par le projet, montre une évolution qui se traduit par une baisse de l'ordre de -17,7% en 2022 par rapport à 2021 pour la complicité et les abus de l'autorité administrative. Pour les autres pratiques, les taux de réduction sont de : -25,8% pour la récurrence des affrontements, -30,1% pour la faiblesse de l'appareil judiciaire (faveurs accordées aux malfaiteurs), -72,0% pour l'influence des responsables politiques dans la prise des décisions judiciaires, -53,6% pour l'incitation à la violence, -17,7% pour les violences sexuelles impunies, -23,5% pour l'exploitation des enfants, -84,6% pour l'incitation à la haine, -87,5% pour la délinquance juvénile et la désinformation, -66,7% pour l'exclusion, la marginalisation et le mépris de l'autre, -20,0% pour la violence des services de sécurité, -50,0% pour les abus de pouvoir des autorités locales, 0,0% pour les abus de pouvoir des services de sécurité, et -66,7% pour l'ethnocentrisme.

Les jeunes (h-f) leaders communautaires, pensent dans leur grande majorité, que dans le cadre de la lutte contre les abus et la violation des droits de l'homme, il faut : appliquer les textes et lois (83%), avoir une justice équitable (72,6%), assurer la création de l'emploi pour les jeunes (73,8%), appuyer les initiatives des jeunes et des femmes dans les activités génératrices de revenus (83,3%), impliquer les jeunes dans la consolidation de la paix (76,7%) et, lutter contre la pauvreté (70,6%).

❖ Conclusion

Le projet «action concertée des jeunes (femmes et hommes) leaders communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en Guinée Forestière» est adaptée au contexte local et, s'inscrit dans le cadre des objectifs du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUAD), s'alignent sur les orientations du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES, 2016-2020), mais aussi se situe dans la perspective pour l'atteinte d'ici 2030, des Objectifs de Développement Durable (ODD 16). Dans ce cadre, le but, les objectifs spécifiques et les résultats attendus du projet soutiennent les priorités de consolidation de la paix dans les pays telles que définies par le gouvernement et les Nations Unies.

Le projet a atteint dans l'ensemble son objectif et réalisé ses résultats au regard des taux de réalisation physique enregistrés. Mais la coordination n'a pas pu mettre en place un système de suivi-évaluation qui a permis de rendre disponible les informations consolidées dans le tableau décrivant le niveau d'atteinte des réalisations. Les évaluateurs se sont vus obligés de se contenter des rapports des partenaires de mise en œuvre des activités. Par ailleurs, les cibles n'ont pas été revues aux termes de l'élaboration du rapport de référence, ainsi elles n'étaient pas applicables.

Pour l'obtention des résultats attendus, ainsi que les contributions du projet aux résultats de développement visés dans le document du projet, les ressources allouées ont été transféré et l'utilisation des ressources financières a été optimale (91,5% pour l'ensemble du projet), avec 100% de taux de réalisation financière au niveau de l'OIM et du HCDH et 93,4% pour l'UNFPA. Toutes les activités planifiées ont été réalisées, mais le temps mis entre la signature des contrats et le début d'exécution des activités a été quelquefois très long.

Les changements significatifs observés en termes de cheminements vers la paix qui peuvent être attribuées à la contribution des interventions du projet sont : le changement de comportement des communautés qui ont pris conscience que la problématique conflit est une affaire de tout le monde et que sa prévention, gestion et résolution, soit se faire de manière inclusive et participative, le renforcement de l'insertion socio-économique des jeunes (masculins et féminins)

à risque de manipulation et d'engagement dans la violence, le renforcement de capacité des jeunes leaders communautaires (hommes et femmes) sur le leadership et la gestion pacifique des conflits ; le changement de comportement des communautés qui ont pris conscience que la problématique conflit est une affaire de tout le monde et que sa prévention, gestion et résolution, doit se faire de manière inclusive et participative.

Au regard des résultats de cette évaluation, les transformations induites par le projet permettront de prévenir et de gérer durablement les conflits. En effet, la capacité et la volonté des associations des jeunes leaders communautaires pour la paix, d'être les premiers et principaux intervenants pour la résolution des conflits en est une illustration évidente.

En plus du fait que le projet a été réactif pour soutenir les priorités de consolidation de la paix dans les pays, telles que définies par le gouvernement et les Nations Unies, la participation des femmes dans les comités de gestion et de prévention des conflits reste faible à certains endroits. En effet, pour la plus part des intervenants, la question de l'implication des femmes dans le cadre du projet se résume encore à une simple participation physique. Cependant, lorsque les femmes sont impliquées dans la résolution des conflits, les tensions sont mieux gérées.

• **Recommandations**

Les analyses faites et les conclusions présentées ci-dessus nous suggèrent de formuler les recommandations suivantes :

R01. Renforcer les capacités en analyse, gestion et résolution des conflits des équipes en charge du projet et des partenaires et acteurs, afin qu'elles soient plus impliquées et mieux équipées pour appuyer les activités et qu'elles puissent intégrer ces questions à l'appui technique qu'elles fournissent dans le cadre de leurs missions.

R02. Renforcer les mécanismes de collaboration et de communication, afin de permettre aux projets de s'adapter plus facilement et rapidement aux défis sécuritaires et l'environnement social des zones d'intervention du projet, afin de rendre disponible des mécanismes de réponse qui accorde une grande importance à la responsabilisation et à l'implication des acteurs locaux dans l'identification et la mise en œuvre des initiatives en matière de pacification et de cohésion sociale, pour que la stratégie d'intervention soit réaliste au regard des réalités socio-culturelles et du niveau d'ambition des transformations visées.

R03. Améliorer la performance du suivi-évaluation et l'obtention des résultats, en veillant à la mise en place d'un plan de suivi-évaluation. Avant la mise en œuvre des projets financés par le PBF, le Secrétariat Technique du Fonds de Consolidation de la Paix, doit veiller à la mise en place d'un plan de suivi-évaluation, qui doit présenter de manière explicite comment : (i) assurer la collecte, le stockage, l'analyse et la communication des informations, sur l'exécution des différents programmes, afin de proposer les améliorations qui s'imposent ; (ii) mesurer les progrès et les performances réalisées au niveau de chaque domaine d'intervention (résultats et produits) ; (iii) enfin, mesurer la viabilité/durabilité des interventions. Tout ceci dans la perspective de produire un rapport annuel sur la base des indicateurs du projet.

• **Enseignements tirés/leçons apprises**

Les enseignements tirés et les leçons apprises, sont formulés sur la base de postulats suivants : les jeunes sont de puissants artisans de la consolidation de la paix à condition d'être accompagnés ; le niveau local est un environnement favorable à la consolidation de la paix ; les infrastructures socio-culturelles, sportives et de loisirs, constituent des cadres d'expression et d'épanouissement des jeunes ; et l'insertion économique et la valorisation sociale, sont des conditions de consolidation de la paix auprès des jeunes, à condition d'être soutenu.

De ce qui précède, après deux années de mise en œuvre du projet et au vue des résultats obtenus, les leçons suivantes peuvent être tirées et mises en évidences :

- Les jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires, bien que leur nombre reste dans le cadre de ce projet limité à un noyau relativement réduit dans chaque commune ciblée, ont montré leur enthousiasme dans la réalisation de diverses activités communautaires, dont celles de promotion de la paix et de gestion des conflits. En dehors des sollicitations, ils ont initié et conduit plusieurs activités d'information, de sensibilisation et de conciliation sur leurs propres initiatives de façon bénévole. Ils se sont approprié les concepts de paix, de non-violence reçus, qu'ils ont à leur tour véhiculé auprès de leurs camarades et de façon plus générale à une bonne partie de la population. Des effets tangibles ont été produits dans la communauté en matière de cohésion et de consolidation de la paix sociale.

Cependant, compte tenu de leur statut socio-économique (chômeurs pour l'essentiel), leurs actions sont limitées et ne permettent pas en l'état, d'assurer un certain nombre d'activités, susceptibles de créer un changement de comportement durable en matière de consolidation de la paix. Ils ont besoin d'un accompagnement matériel et financier plus conséquent, pour mener des activités assez rentables financièrement pour assurer la mise à l'échelle du savoir-faire et du savoir être, acquis en matière de consolidation de la paix dans le cadre du projet.

- Les rencontres avec les différentes composantes des communautés bénéficiaires ont fait ressortir aussi, bien chez les jeunes, les leaders religieux, les sages, les hommes et les femmes une conscience collective accrue par rapport aux défis de consolidation de la paix, se traduit au niveau des autorités administrative locales et communales, par les différents plaidoyers engagés pour une forte mobilisation en faveur de l'emploi des jeunes, le soutien aux personnes vulnérables, la sensibilisation des populations sur les risques actuels d'exposition à des conflits.
- L'analyse de la situation de la jeunesse dans la zone du projet fait ressortir en plus du chômage, un déficit de cadre d'expression et surtout d'épanouissement. En effet, malgré le poids de la jeunesse dans la structure de la population dans les localités d'intervention du projet, on note une faible dotation desdites zones en infrastructures de socio-culturelles, sportives et de loisirs.
- Le renforcement des capacités de gestion des conflits est essentiel dans la perspective d'un climat de paix dans les différentes communautés, mais pour diminuer la fréquence des conflits, il faut accompagner les jeunes (hommes et femmes) en vue de leur épanouissement, particulièrement à travers leur insertion socioprofessionnelle et leur participation aux mécanismes de prise de décisions dans leurs communautés. Au-delà des mécanismes de gestion des conflits de manière générale, une attention particulière devrait être portée aux conflits fonciers et au contrôle des ressources naturelles qui sont une source constante de conflits.
- les communes d'intervention du projet affichent une dynamique d'intégration et de cohabitation pacifique, associée au développement des réseaux économiques et des échanges commerciaux. Cette dynamique qui est un impact des activités de la paix mises en place par le consortium se doit pour durer dans le temps, de prendre en compte toutes les formes de marginalisation et de stigmatisation qui subsistent encore, au-delà des relations économiques et commerciales.

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte et brève présentation du projet à évaluer

1.1.1 Contexte et justification de l'évaluation

En collaboration avec les cadres techniques des ministères de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et ainsi que de l'ex département de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale, une réflexion a été menée par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), et le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), en collaboration avec le Secrétariat Technique du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF), qui a abouti à la formulation du projet : Action concertée des jeunes (femmes et hommes) et leaders communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la Paix en Guinée Forestière.

Il s'agit concrètement pour ce projet, de contribuer à la rupture du cycle de violences que la région de la Guinée Forestière a connu au cours de ces sept (07) dernières années, période caractérisée par des pertes en vie humaine, soutenue par des dégâts matériels importants. C'est pourquoi, il a été mené des actions de promotion et de participation inclusive, des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires, au renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix, à travers un processus qui a bénéficié de la contribution de certaines Organisations de la Société Civile (ONG Aide et Action, Organisations et Réseaux de Jeunes (AfriYAN, COJELPAID, ATUJG, LA ROUE, ABLOGUI, Zéro Pauvre Afrique, CJFLG) actives dans ces deux domaines.

En ce qui concerne l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), elle a été établie en 1951, et travaille activement pour aider à assurer la gestion des migrations de façon ordonnée et humaine. Elle contribue à la promotion de la coopération internationale sur les questions de migration, mais aide également dans la recherche des réponses aux multiples défis posés par la migration. Enfin, l'OIM fournit une assistance humanitaire aux migrants dans le besoin, y compris aux réfugiés et aux personnes déplacées internes.

Dans le cadre du soutien à l'emploi en Afrique Sub-Saharienne, la stratégie de l'OIM vise à s'attaquer aux diverses causes du chômage des jeunes et aux défis qu'il pose, en s'appuyant sur le potentiel de développement de la migration. Cette stratégie repose sur les domaines prioritaires complémentaires suivants : (i) promouvoir l'intégration et la mobilité infrarégionale sur le marché du travail ; (ii) promouvoir la paix et la sécurité à travers l'autonomisation des jeunes ; et (iii) adapter les curricula de formation dans l'enseignement secondaire et la formation technique et professionnelle, aux opportunités d'emploi dans les secteurs publics et privés.

En Guinée, l'OIM appuie le gouvernement dans l'identification des défis liés à la migration, et travaille activement dans la formulation des réponses appropriées à travers des interventions spécifiques et adéquates. Dans ce cadre, l'OIM s'attaque aux causes-profondes de la vulnérabilité et de l'instabilité qui sont le plus souvent à la base de la migration irrégulière et forcée. La promotion des alternatives économiques viables et la stabilité communautaire, est aussi une de ses démarches. Elle travaille par ailleurs, au renforcement de la cohésion sociale, de la gouvernance inclusive et de la résilience socioéconomique, en contribuant à la consolidation de la paix et au bien-être des populations.

À travers la réalisation de plusieurs études en Guinée (évaluation initiale de ce projet en juin 2021, évaluation de la dynamique migratoire dans la préfecture de Siguiri Février 2022), l'OIM a permis de se rendre compte que les tensions, les risques de conflits et le manque d'emplois sont quelques-uns des facteurs qui conduisent beaucoup de jeunes à la migration, surtout de façon irrégulière.

Ainsi, il a été démontré que la promotion de la cohésion sociale, la consolidation de la paix et la promotion des opportunités d'emplois surtout pour les jeunes et les femmes dans le pays d'origine, permettent de réduire les risques liés à la migration irrégulière. Alors, voilà qui explique et justifie les interventions de l'OIM, dans l'accompagnement des communautés à travers le soutien à la jeunesse et aux femmes, en mettant l'accent sur leur participation et l'accès à un emploi et une opportunité d'emploi dans le cadre de l'entreprenariat, efficace et efficient.

C'est dans ce contexte que le consortium composé de l'OIM, l'UNFPA et le HCDH en collaboration avec le Gouvernement de la République de Guinée, ont bénéficié d'un appui financier du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) dans le cadre du « Gender and Youth Promotion Initiative 2020 », ont développé et mis en œuvre le projet intitulé « Action concertée des jeunes leaders communautaires pour la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale en Guinée Forestière ».

Ainsi, aux termes de 17 mois de mise en œuvre du projet, l'OIM, sollicite les services d'un prestataire pour la réalisation de l'évaluation ex-post externe du projet, sur la période de janvier 2021 à juillet 2022.

1.1.2 Brève présentation du projet à évaluer

Le projet « Action concertée des jeunes (femmes et hommes) et leaders communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la Paix en Guinée Forestière » est une intervention qui poursuit les objectifs et résultats suivants :

Encadré 01 : le projet en bref	
Projet Action concertée des jeunes (femmes et hommes) leaders communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la Paix en Guinée Forestière	
Objectif Global	Le projet vise à contribuer à la rupture du cycle de violences que vit la région de la Guinée Forestière au cours de ces sept (07) dernières années. Il s'agira concrètement de promouvoir la participation inclusive des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires, au renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix en Guinée Forestière
Objectif spécifique	<ul style="list-style-type: none"> - Participation inclusive et intergénérationnelle des jeunes leaders et autres acteurs communautaires à la protection des droits de l'homme, à la prévention et la gestion des conflits, et à la consolidation de la paix. - Le soutien à la mise en œuvre du cadre juridique en vigueur relatif à la lutte contre les violences conformément aux standards internationaux des droits de l'homme, dans la zone ciblée. - Ces deux (2) axes seront soutenus par : L'Appui à la réhabilitation socioéconomique les jeunes leaders à travers la mise en place et le développement d'initiatives à utilité publique communautaire afin de renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble.
Résultat 1 : Les jeunes (femmes et hommes) leaders communautaires se sont mis en ensembles et se sont engagés pour la prévention des conflits, la cohésion sociale et la consolidation de la paix au sein de leurs communautés en Guinée forestière	<ul style="list-style-type: none"> - Produit 1.1 : Des mécanismes de dialogue intégrant des structures formelles et informelles des filles et femmes intergénérationnels sont créés/renforcés et fonctionnels. - Produit 1.2 : Les différentes initiatives de consolidation de la paix portées par les jeunes d'ici et de la diaspora sont soutenues. - Produit 1.3 : Les capacités de résolutions pacifiques de conflits des jeunes leaders de la Guinée Forestière sont renforcées

<p>Résultat 2 : Le cadre juridique en vigueur est la référence des actions des jeunes et cela permet la réduction des conflits intercommunautaires qui menacent la paix en Guinée forestière</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Produit 2.1 : La législation nationale et les normes internationales relatives aux droits de l'homme et à la lutte contre les violences sont connues, vulgarisées et valorisées auprès des jeunes - Produit 2.2 : les pratiques ancestrales enfreignant les droits de l'homme et néfastes à la paix et la coexistence pacifique sont découragées
<p>Résultat 3 : Les relations intercommunautaires, le vivre ensemble, entre les jeunes leaders ciblés issus de différentes catégories sociopolitiques et ethniques sont consolidées autour d'initiatives socioéconomiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Produit 3.1 : Les capacités socioéconomiques et professionnelles des jeunes leaders communautaires sont renforcées. - Produit 3.2 : Les Initiatives socio-économiques à caractère communautaire sont soutenues.

1.2 Champ et objectifs de l'évaluation

1.2.1 Cadre de l'évaluation

Cette évaluation finale intervient dans le cadre du processus normal de la vie des projets. Elle répond à l'exigence de la planification opérationnelle qui a été faite avant la mise en œuvre dudit projet par les membres du consortium l'OIM, l'UNFPA et le HCDH. Elle est aussi inscrite dans un cadre pédagogique et d'apprentissage pour permettre aux responsables du projet, de faire un rétrospectif sur les différentes démarches et stratégies entreprises ayant permis la mise en œuvre des actions du projet en faveur de la consolidation de la paix et au renforcement des capacités résilientes des bénéficiaires.

Par ailleurs, cette évaluation se circonscrit également dans un cadre de capitalisation des expériences afin de mieux gérer les interventions similaires dans le futur et, se rendre à l'évidence du niveau de changement réel induit par les actions du projet. L'évaluation a examiné les activités menées par les trois agences sur toutes les zones d'intervention.

C'est dire que l'approche évaluative a pris en compte la totalité des résultats observables, depuis le lancement du projet. S'appuyant sur le cadre de résultats du projet, elle s'est basée également sur les entretiens avec les bénéficiaires pour se rassurer de l'impact positif, les rapports d'activités et ainsi que d'autres moyens d'évaluation.

1.2.2 Objectifs global et spécifiques de l'évaluation

Selon les termes de référence, cette évaluation a pour objectif principal, de fournir une appréciation qualitative et quantitative des effets/changements immédiats et à moyen-termes opérés par la mise en œuvre de ce projet par rapport aux susmentionnés objectifs. Elle s'est basée sur les critères de l'OCDE/CAD (la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, les effets/impacts et la viabilité). La prise en compte des droits humains a également été appréciée avec une particularité sur le genre et l'équité dans tous les aspects du projet.

De façon spécifique, il s'est agit de :

- « Passer en revue les activités mises en œuvre, les résultats obtenus ainsi que les progrès réalisés ;
- Analyser l'avancement du projet pour atteindre les objectifs et les résultats, comme indiqué dans le cadre logique selon les critères suivants : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, le genre/inclusion, l'impact et la viabilité de l'effet des activités menées ;
- Faire ressortir la valeur ajoutée des activités exécutées pendant le projet ;

- Faire ressortir les leçons apprises, les bonnes pratiques et formuler des recommandations pour la suite des activités ;
- Mesurer l'efficacité des systèmes et des outils de gestion de projets (protocoles et cadres de Suivi et Évaluation) ;
- Identifier les lacunes et les recommandations y afférentes ;
- Mesurer l'effet catalytique du projet et sa contribution au cadre national de consolidation de la paix et proposer des stratégies d'appuis réalistes et durables pour contribuer aux efforts déployés par l'État Guinéen à soutenir les jeunes dans la promotion de la cohésion sociale et la consolidation de la paix.

1.2.3 Portée de l'évaluation

L'évaluation finale devra prendre en compte la totalité des résultats, obtenus de janvier 2021 à juillet 2022 (période de mise en œuvre du projet). La couverture géographique de l'évaluation s'étend sur toutes les préfectures de la région administrative de N'Zérékoré (14 communautés urbaines et communautés rurales). Pour ce qui concerne les thématiques transversales, l'évaluation s'intéressera à l'intégration effective de la dimension genre dans le cadre de la mise en œuvre du projet et l'approche de programmation basée sur les droits de l'homme.

Cette évaluation finale a pour vocation d'informer l'équipe de mise en œuvre et les parties prenantes (équipes OIM, UNFPA et HCDH en Guinée, les Points Focaux, les OSC) impliquées dans la mise en œuvre du projet, afin que les leçons apprises et bonnes pratiques constatées soient internalisées et mises à profit pour améliorer la formulation et la mise en œuvre de futurs projets. D'autre part, ce sera l'occasion d'offrir au bailleur de fonds (PBF) une analyse globale des effets du projet en termes de sa mise en œuvre. Autrement dit, les conclusions de l'évaluation finale (les leçons apprises, les bonnes pratiques et autres recommandations) serviront à soutenir la formulation ou à fournir des orientations pertinentes lors de l'élaboration d'autres projets futurs.

1.2.4 Niveaux d'analyse de l'évaluation

L'Évaluation se situera à cinq (5) niveaux d'analyse : (i) le projet dans sa totalité; (ii) les objectifs; (iii) les résultats attendus, (iv) les produits et (v) les activités. L'évaluation couvrira l'ensemble des activités réalisées dans les localités de la Guinée Forestière que sont : Gueckédou (Commune urbaine), Macenta (Commune urbaine), N'Zérékoré (Commune urbaine, Bounouma et Kobéla), Lola (Commune urbaine, Gama-Béréma, Guéassou et Foubadou), Beyla (Commune urbaine, Boola et Moussadou) et Yomou (Commune urbaine, Péla et Bowé).

1.3 Critères et questions d'évaluation

1.3.1 Critères d'évaluation

L'évaluation a produit des réponses concernant les critères définis par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à savoir : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la viabilité/durabilité. Le contexte opérationnel de l'évaluation a orienté à toutes les étapes d'analyse à la prise en compte de la question transversale du genre et des droits Humains.

1.3.2 Questions d'évaluation

Pour répondre aux questions d'évaluation, l'analyse s'est fondée sur les questions d'évaluation contenues dans les termes de référence (TDR) et développés dans la matrice d'évaluation (dont le cadre est présenté en annexe). Aussi, il a été pris en compte, les dispositions contenues dans la note d'orientation sur la clôture opérationnelle et financière des projets financés par le Fonds de consolidation de la paix, notamment dans le cadre d'une évaluation indépendante pour la

clôture du projet.

Les étapes suivantes ont été suivies dans le développement de la matrice d'évaluation : (i) la spécification des questions principales au niveau de chaque critère d'évaluation ; (ii) l'examen et la clarification des questions d'évaluation proposées dans les termes de référence afin de répondre plus efficacement aux attentes des commanditaires et les autres partenaires ; (iii) l'élaboration de sous-questions détaillées ; (iv) la définition d'indicateurs de performance en relation avec chaque sous-question : la communication des résultats par rapport à ces indicateurs de performance fournit des preuves permettant de répondre aux questions de l'évaluation ; ces critères de performance ont été sélectionnés pour fournir des mesures pratiques ; (v) l'identification des sources de données et les moyens d'obtenir et d'analyser des données pour répondre à chaque sous-question ; et, (vi) des instruments spécifiques de collecte de données ont été élaborés pour les visites de terrain.

1.4 Approche et méthodologie de l'évaluation

L'évaluation a été réalisée de manière objective, impartiale, ouverte et participative, à partir de faits valides, fiables et vérifiés. Les approches droits humains et genre ont également été intégrés dans le processus d'évaluation, tout en répondant aux exigences d'éthique avec le respect auquel ont droit les personnes évaluées. Une attention particulière a été accordée à la prise en compte des femmes et leur implication dans la mise en œuvre des activités du projet.

Quatre (4) approches principales ont été retenues pour mener cette évaluation : (i) la phase préparatoire (cadrage et revue documentaire) ; (ii) la collecte des données de base ; (iii) la collecte des données secondaires (les entretiens individuels et de groupes) ; (iv) l'utilisation des données du suivi ; (v) la synthèse et l'analyse des données ; (vi) l'élaboration du rapport préliminaire, la restitution et la finalisation du rapport d'évaluation.

1.4.1 Phases préparatoire du processus d'évaluation

Cette réunion a permis d'échanger sur le contenu des termes de référence, particulièrement, l'objet, le but, la portée et les objectifs de l'évaluation, les critères d'évaluation et l'échantillonnage. La réunion s'est penchée aussi, sur des précisions sur comment le processus va être piloté et coordonné, et les dispositions prises pour l'examen et la validation des livrables. Enfin, ont été examinées les échéanciers et les livrables attendus, la liste des documents digne d'intérêt existants à mettre à la disposition pour la réalisation du mandat, et le calendrier de visite auprès des principales parties prenantes, et le planning global de réalisation de la mission.

La seconde étape de préparation de la mission a concerné la revue documentaire, l'organisation d'entretiens préliminaires et l'identification des sources de données et d'informations. Cette étape est importante pour affiner l'élaboration de la matrice d'évaluation. Dans ce cadre, une référence importante a été les différents rapports portant sur la mise en œuvre du projet et le rapport de l'étude de base pour la formulation des indicateurs de référence du projet.

1.4.2 La collecte des données quantitatives

La taille de l'échantillon est de 1.200 jeunes (hommes et femmes) pour les 6 préfectures de la zone d'intervention du projet. Il s'est agi d'un échantillon probabiliste stratifié à deux degrés statistiquement représentatifs pour les indicateurs au niveau des répondants. La collecte des données a été réalisée du 14 au 28 novembre 2022 dans les six (6) préfectures de la région administrative de N'Zérékoré, avec un taux de couverture de 100%.

1.4.3 La collecte des données qualitatives

La méthode qualitative a permis d'apporter des évidences et des analyses pour comprendre les

impacts du projet et dans quelle mesure et comment les stratégies, approches et activités mises en œuvre y ont contribué. L'approche qualitative de l'évaluation a apporté des réponses sur l'impact attendu ou inattendu, positif ou négatif du projet avec une focalisation sur les objectifs spécifiques du projet, ainsi que sur les trois résultats du projet.

Les entretiens individuels semi-directifs et les entretiens collectifs (Focus group), ont aidé à recueillir des informations de première main, pour rendre compte du « point de vue » des bénéficiaires (directs et indirects) et les autres acteurs sur les actions, les résultats stratégiques et les difficultés rencontrées par le projet dans sa mise en œuvre. Cet outil a été efficace dans la compréhension du niveau d'atteinte des résultats en se basant sur les questions contenues dans les critères d'évaluation. L'objectif recherché a été de comprendre le point de vue général, diversifié et contradictoire des différents groupes cibles, afin d'enrichir les résultats de l'évaluation.

Les principaux acteurs qui ont été visés par les entretiens individuels semi-directifs et les entretiens collectifs (Focus group) sont présentés dans le tableau ci-dessous:

Tableau 01 : Répartition des personnes rencontrées sur le terrain par sexe et selon leur structure d'appartenance

Catégories d'acteurs cibles	Méthode de collecte	Nombre de rencontres	Participants		
			Hommes	Femmes	Total
Association des Jeunes Leaders Communautaires pour la Paix (AJELCOP)	Entretiens semi-structurés, Focus groupe et visites de sites de réalisations	5	30	6	36
Union pour le Développement Agricole de Guinée Forestière (UDAGF) - Macenta	Entretiens semi-structurés Focus groupe	1	7	4	11
UMGM - Macenta	Entretiens semi-structurés Focus groupe	1	5	2	7
Association des Paysans pour le développement Rurale (APDR) – Gueckédou	Entretiens semi-structurés Focus groupe	1	4	2	6
Association des Paysans pour le développement Rurale (APDR) - Macenta	Entretiens semi-structurés Focus groupe	1	7	4	11
Association des Femmes pour les initiatives de la Paix et du Développement (AFIPAD) - Yomou	Entretiens semi-structurés Focus groupe	1	5	1	6
Association des Jeunes pour le Développement Agricole de Lola (AJDAL) - Lola	Entretiens semi-structurés	1	2	1	3
Agire pour ma Communauté (AGICOM) - N'Zérékoré	Entretiens semi-structurés Focus groupe	1	7	0	7
Plateforme des jeunes Musulmans et Chrétiens (PLAJEMUC)- N'Zérékoré	Entretiens semi-structurés Focus groupe	1	5	2	7
Coalition des Femmes et Filles de Guinée pour le Dialogue, le Développement et la Consolidation de la Paix (COFFIG) - Beyla	Entretiens semi-structurés	1	3	1	4

Total		14	75	23	98
-------	--	----	----	----	----

L'observation directe a permis de voir in situ les activités réalisées auprès des bénéficiaires, et partenaires de mises en œuvre, acteurs locaux, les hommes et les femmes avec lesquels l'OIM, l'UNFPA et le HCDH, ont travaillé dans ce projet. Cet outil a facilité une analyse comparative des données entre les rapports d'activités des prestataires et les constats faits sur le terrain.

1.4.4 Analyse et synthèse des données

La compilation des données et l'approche d'analyse adoptée ont consisté à la consolidation et faire le recoupement des informations disponibles sur les réussites du projet afin d'identifier de manière partagée et vérifiée les résultats réalisés, mesurer les écarts avec les résultats escomptés, tirer les leçons et formuler des recommandations.

Le traitement et l'analyse des données quantitatives du questionnaire jeunes leaders (femmes et hommes) ont été réalisés sur les logiciels SPSS 21 et Microsoft Excel, ainsi que l'interface de KoBoCollect. Tous les points de contrôle de qualité ainsi que les tests de validité, cohérence, vraisemblance et autres activités liées au traitement des données sont intégrés dans l'application mobile KoBoCollect.

Une analyse approfondie et une triangulation des données quantitatives obtenues à partir de certains rapports et qualitatives collectées, ont permis d'exploiter toutes les informations issues des différentes sources. L'analyse a été réalisée directement sur le terrain au fur et à mesure de la collecte des données. Les indicateurs et les autres types de données ont été analysés pour répondre aux questions d'évaluation.

À ce titre ont été réalisées : (i) une analyse de performance qui compare les données des indicateurs au fil des années et/ou par rapport aux indicateurs de référence ; (ii) une analyse de la contribution des produits aux effets basée sur la théorie du changement, pour confirmer ou infirmer les hypothèses de causalité sur la base d'une chaîne de raisonnement ; (iii) une analyse descriptive dans laquelle les produits sont décrits en fonction de leurs caractéristiques propres; (iv) une analyse du contenu des documents, ainsi que des entrevues réalisées, en fonction des principaux enjeux et des questions centrales de l'évaluation; et (v) une analyse comparative. Le rendement de chaque résultat a été analysé selon les critères d'évaluation qui figurent dans les termes de référence et explicité dans la matrice d'évaluation.

1.5 Limites et contraintes dans la conduite de l'évaluation et mesures d'adaptations

Les échanges par des interviews in situ ont été privilégiés au cours de cette mission d'évaluation partout où cela s'avérait possible, même si parallèlement, les échanges par messagerie électronique ont pu être réalisés. La lenteur dans les réactions au niveau des échanges par messagerie électronique a porté un coût assez dur à la mission, notamment pour la mise à disposition des documents importants, notamment la matrice de réalisation financière et les rapports de mise en œuvre du projet, la liste et contact de certains acteurs et partenaires.

La possibilité d'agrégation des indicateurs au niveau de chaque produit pour l'ensemble du projet, n'ayant pas été examinés par les gestionnaires du projet, explique très certainement la difficulté de renseigner les indicateurs concernant les produits par la structure du projet chargée du suivi-évaluation. C'est pourquoi, l'appréciation qualitative basée sur l'observation de faits ou de nouveaux comportements à une échelle locale a été la méthode utilisée. Par ailleurs, il faut avouer que ces faits et comportements induits par le projet sont très diversifiés et spécifiques, ce qui ne facilite pas leur agrégation pour en déduire des indicateurs globaux. Enfin, les facteurs qui interfèrent dans la détermination de la cohésion sociale et/ou de la paix ne sont pas très facile à

cerner. Aussi, il faut faire observer qu'il est difficile d'isoler les impacts du projet.

Au niveau méthodologique de l'analyse des données, certains produits devant contribuer à l'atteinte des résultats ne sont pas, soit suffisants, soit adéquats ou souvent pas mesurés. Afin de remédier à cette contrainte de l'analyse par contribution, des données qualitatives par interviews et observations directes sur le terrain, ont été recueillies pour trianguler autant que possible, les informations provenant de la revue documentaire, afin de valider les conclusions.

1.6 Structure du rapport

La structure du rapport a été fortement inspirée des recommandations contenues dans le Guide d'évaluation du Cadre de Coopération pour le Développement Durable des Nations Unies. Il comprend trois (3) parties et une annexe. Il s'agit d'une première partie introductive qui traite du contexte, du but de l'évaluation, de la portée de l'évaluation, des objectifs de l'évaluation, des questions évaluatives et de la méthodologie de l'évaluation. La deuxième partie, est consacrée aux principaux résultats de l'évaluation basés sur les questions d'évaluation présentés par critère. La troisième partie présente les principales conclusions, les recommandations et les leçons apprises. Le rapport va contenir des annexes concernant : la matrice d'évaluation des progrès réalisés vis-à-vis de l'atteinte des indicateurs d'effets, de résultats et de produits du projet, la matrice de l'évaluation, tableau de description des indicateurs, les outils de collecte des données (questionnaire et guides d'entretien), la liste des personnes interrogées, la bibliographie des documents consultés.

2 PRINCIPAUX RESULTATS DE L’EVALUATION

L’examen des résultats et de la performance du projet a été faite sur la base des critères d’évaluation de l’OCDE-CAD, mais aussi, comme principe transversal, l’approche Genre, les droits Humains et la Gestion Axée sur les Résultats. La matrice d’évaluation qui regroupe les questions évaluatives (concrètement traduites dans les guides d’entretien individuels et des focus groups), et les résultats de l’enquête quantitative, ont servis de base à notre évaluation.

2.1 Pertinence du projet

2.1.1 Pertinence et adéquation du projet avec les priorités nationales et les engagements internationaux du pays

Le but, les objectifs spécifiques et les résultats attendus du projet “Action concertée des jeunes leaders communautaires pour la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale en Guinée Forestière”, s’inscrivent dans le cadre des objectifs du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUAD), s’alignent sur les orientations du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES, 2016-2020), mais aussi, se situe dans la perspective pour l’atteinte d’ici 2030, des Objectifs de Développement Durable (ODD).

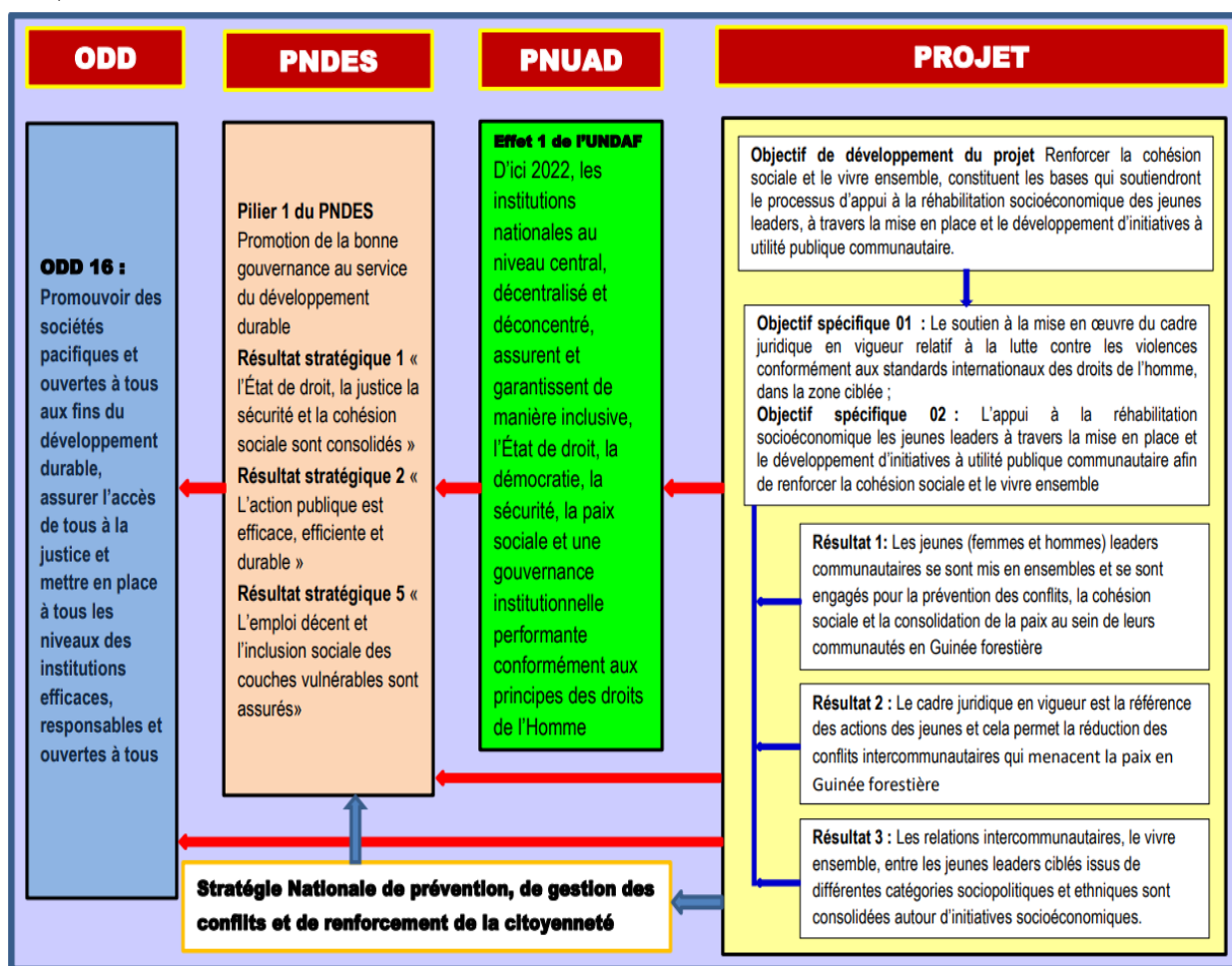
Pour la période 2018 -2022, les agences du système des nations unies (SNU) en Guinée, se sont engagées à accompagner le gouvernement de la Guinée, à travers des contributions qui permettent aux institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré, à assurer et garantir de manière inclusive, l’État de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante, conformément aux principes des droits de l’Homme. C’est dans ce cadre, que la finalité du projet qui est de consolider la paix en assurant l’inclusion des jeunes au niveau local, apporte une réponse directe à l’ODD 16, qui vise à promouvoir des sociétés pacifiques et à mettre en place des institutions ouvertes à tous.

La conception du projet a veillé aussi à intégrer l’aspect genre en visant des objectifs garantissant une égalité entre les sexes, mais aussi, en impliquant de manière transversale dans la mise en œuvre, les femmes en tant que bénéficiaire et acteurs dans toutes les activités du projet. Le renforcement de la cohésion sociale et le vivre ensemble, constituent les bases qui soutiennent le processus d’appui à la réhabilitation socioéconomique des jeunes leaders, à travers la mise en place et le développement d’initiatives à utilité publique communautaire.

Le but du projet auquel contribuent deux objectifs spécifiques, montre que le projet « Action concertée des jeunes (femmes et hommes) et leaders communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la Paix en Guinée Forestière » s’inscrit bien dans le cadre des priorités définies dans le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUAD), notamment au niveau de l’effet 1.

Les objectifs et les résultats du projet sont en adéquation avec les priorités nationales que l’on peut observer au niveau de leur alignement au Pilier 1 du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES, 2016- 2020) : la Promotion de la bonne gouvernance au service du développement durable, spécifiquement au niveau de ses trois résultats stratégiques que sont : le résultat stratégique 1 «l’État de droit, la justice la sécurité et la cohésion sociale sont consolidés», le résultat stratégique 2 «l’action publique est efficace, efficiente et durable» et, le résultat stratégique 5 «l’emploi décent et l’inclusion sociale des couches vulnérables sont assurés» (cf graphique ci-dessous). Le projet contribue aussi à la réalisation des objectifs de la Stratégie Nationale de prévention, de gestion et de renforcement de la citoyenneté.

Graphique 01 : Liens entre le projet “Action concertée des jeunes leaders communautaires pour la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale en guinée forestière”, le PNDES 2016-2020, le PNUAD 2018-2022 et les ODD



Enfin, les objectifs et les résultats du projet contribuent à la mise en œuvre des engagements internationaux et régionaux de la Guinée, étant alignés parfaitement à l'Objectif de Développement Durable (ODD 16), qui vise à « promouvoir des sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ».

2.1.2 Pertinence et adéquation des objectifs du projet avec les besoins des jeunes leaders communautaires (femmes et hommes) et des priorités du bailleur

La région forestière a connu plusieurs infrastructures sociales de paix (ISF), grâce aux projets mis en œuvre et les OSC. Dès lors se pose la question de savoir pourquoi un autre projet. En effet, la caractéristique principale des anciennes ISF est la très faible représentativité des jeunes et des femmes, mais aussi, leur faible implication dans la prévention, la gestion, et la résolution des conflits. Et un autre constat était l'assujettissement des jeunes à la manipulation par les acteurs socio-politiques et quelque fois même, par les autorités administratives et communales.

Par rapport à la réponse aux besoins et attentes des bénéficiaires, le projet vise clairement l'amélioration de la cohésion sociale et la consolidation de la paix, sur la base d'une meilleure inclusion des jeunes des deux sexes, à travers les actions de sensibilisation, de communication, de renforcement des capacités et un appui à des initiatives et des projets d'intérêt général mis en œuvre en premier lieu par les jeunes. Il en est de même des actions création et/ou de renforcement d'un mécanisme de prise en charge des jeunes victimes (y compris les jeunes filles

et femmes) d'abus et de violations des droits de l'homme en Guinée Forestière.

Pour la plupart des jeunes interviewés, cette orientation était claire et correspondait à leurs attentes par rapport au projet. Néanmoins, pour certains jeunes, les attentes par rapport au projet dépassaient ses capacités d'intervention, en se focalisant davantage sur un accompagnement et des appuis pour lancer des AGR que ce soit dans le cadre de ce projet et/ou d'opportunités ultérieures. Ils estiment qu'une telle attente était légitime et prioritaire compte tenu du statut des jeunes des deux sexes. Ils sont satisfaits du projet et estiment qu'il leur a permis d'accomplir des initiatives pour leurs localités et de gérer de manière autonome la micro-projet génératrice de revenus.

Les formations sur la communication ont permis aussi de répondre à un besoin d'amélioration dans ces domaines pour la plupart des jeunes. Certains ont rapporté qu'ils avaient auparavant des faiblesses et un blocage en matière de communication, qui les empêchait d'exprimer facilement leurs points de vue et de s'imposer.

De ce qui précède, l'on se rend compte que le but et les objectifs spécifiques, les résultats et produits tels que formulés dans le document du projet, montrent qu'ils sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires (acteurs majeurs qui animent la vie communautaire) que sont : les jeunes leaders communautaires (femmes et hommes), les jeunes activistes des mouvements socio-politiques, les jeunes exerçant les petits métiers, les jeunes migrants de retours (plus de 4.500 jeunes recensés « document du projet »), les jeunes ex-Kaléya recrutés en 2009 d'une manière irrégulière dans l'armée Guinéenne sous la transition militaire.

2.1.3 Pertinence de la réponse du projet en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix à travers l'implication et la participation des jeunes et des femmes

Dans le processus de réalisation de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix, on observe généralement l'exclusion des femmes et des enfants. Cette limite est un des enseignements tirés, mais aussi une des leçons apprises, dans la formulation de ce projet. En effet, le consortium OIM, UNFPA et HCDH, dans le cadre de leurs avantages comparatifs, mettent en œuvre une démarche concertée d'appropriation des mécanismes locaux de résolution des conflits, qui requiert la participation effective des jeunes leaders et des femmes et, de l'ensemble des catégories socio-politiques et ethniques, dans le processus de prévention et de résolution des conflits.

2.1.4 Pertinence par rapport à la réponse aux besoins et attentes des autres bénéficiaires du projet (organisations et associations locales, autorités communales, médias)

Pour les associations et organisations locales, le projet a répondu à leurs attentes en termes de renforcement des capacités dans les domaines qui permettent de contribuer à la rupture du cycle de violences que vit la région de la Guinée Forestière au cours de ces sept (07) dernières années. La maîtrise des approches basées sur le genre, le ciblage et la mobilisation des jeunes difficiles à atteindre, est le premier garant du succès de ces formations. Il faut faire également allusion, à la mise en place et l'accompagnement des initiatives communautaires par les jeunes leaders communautaires favorisant la diversité sociopolitique, religieuse et ethnique. Le projet leur a donné l'opportunité de mener des activités au niveau de leurs localités et d'avoir une certaine visibilité auprès des jeunes et de la population en général. Il est important de faire observer que les outils reçus lors des formations (suivi de projet) sont même exploités par certaines associations dans d'autres projets.

En ce qui concerne les autorités communales, ce projet leur a permis de maîtriser des concepts qui n'étaient pas suffisamment compris auparavant, et surtout non intégrés dans leurs approches de travail. Le projet a permis également aux autorités communales d'interagir directement avec les jeunes, et d'écouter leurs points de vue répondant ainsi à un besoin au niveau du travail municipal, de s'ouvrir sur la population et d'adopter des approches plus participatives.

Les représentants des médias ont pu prendre part aux formations réalisées dans le cadre du projet ce qui les a permis de maîtriser un certain nombre de concepts clefs très utiles, pour améliorer le traitement des sujets relatifs aux thématiques résolution des conflits, paix et cohésion sociale, en rapport avec l'inclusion de la jeunesse et des femmes.

2.1.5 Pertinence des objectifs du projet après la période de mise en œuvre des activités du projet à la lumière des besoins des jeunes et des priorités du bailleur

Après la période de mise en œuvre des activités du projet, les besoins des bénéficiaires directes et les priorités du bailleur, sont restés les mêmes. C'est pourquoi, les objectifs du projet après la période de mise en œuvre des activités, à la lumière des besoins des jeunes et des priorités du bailleur gardent toute leur pertinence. Ce qui exige des actions de consolidation, notamment au niveau de l'amélioration des revenus à travers le relais d'autres partenaires orientés vers les activités génératrices de revenus.

2.1.6 Validité et pertinence de la théorie du changement

Le document de projet a intégré une théorie de changement pertinente bâtie sur des idées reçues entre jeunes, et dans les échanges avec les autres acteurs, qui briserait les barrières et favoriserait plus de rapprochement et de concertation entre ces parties fondée essentiellement sur les principes suivants : une inclusion des jeunes à travers des initiatives locales qu'ils doivent identifier eux-mêmes, et assurer leur réalisation, une intégration des aspects genre et droit humain à travers la sensibilisation, la formation et les activités favorisant l'interaction et le travail en commun entre les autorités communales et les jeunes, la création d'espace d'échange et de concertation impliquant les autorités locales, la société civile et les jeunes.

Il s'agit d'une théorie très cohérente basée sur un changement des attitudes et des manières de faire des bénéficiaires du projet, dans le cadre d'une approche concertée qui repose sur le principe d'outiller les acteurs vecteurs de la paix, ainsi que de la promotion de la culture et du respect du cadre légal et des droits de l'homme. Cette démarche permet d'atteindre l'objectif final du projet qui consiste, à contribuer à la rupture du cycle de violences que vit la région de la Guinée Forestière, à travers la promotion de la participation inclusive des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires, au renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix.

Conséquemment, la théorie du changement du projet peut se résumer à la préservation de la cohésion sociale et la pérennisation de la paix en renforçant les capacités des communautés (dans une approche participative et sensible à l'équité de genre) à répondre adéquatement aux diverses tensions tout en leur apportant les outils favorisant la résilience face aux conflits qui peuvent en résulter.

En effet, les résultats de l'évaluation montrent que la théorie du changement a sous-tendue l'ensemble des actions et des approches déployées sur le terrain. C'est dans ce cadre que les observations qui sont faites de cette théorie, a fait sa preuve et reste valable au vu du contexte et des résultats obtenus.

Les résultats de l'évaluation montrent que la théorie du changement s'est justifiée utile à trois

niveaux : (i) l'approche humanitaire intégrale adaptée au contexte du projet, qui s'explique par le contexte socioéconomique de la région forestière, montre encore des signes de précarité aussi bien pour les populations d'accueil, que pour les jeunes migrants de retour ou alors les jeunes de Kalyah ; (ii) la combinaison d'une série d'activités, notamment le renforcement des capacités de résilience et de consolidation de paix, les activités génératrices de revenu et les renforcements de capacités en gestion et prévention des conflits, qui se sont avérées essentielles pour les bénéficiaires et ; (iii) l'implication des groupes sociaux diversifiés dans la mise sur pied des mécanismes de résolutions des conflits, avec le recours à toutes les anciennes infrastructures de paix, (synergie communale des acteurs de paix (SYCAP), Synergie Préfectorale des Acteurs de la paix (SYPAP), synergie régionale d'acteurs de paix (SYRAP); les Conseils locaux de jeunes (CLJ), les Conseils Locaux de Sécurité et la prévention de la Délinquance (CLSPD).

2.1.7 De l'adaptation du projet à l'évolution des besoins et des cibles

Les bénéficiaires sont constitués selon le document du projet principalement par : (i) les jeunes femmes et les jeunes hommes leaders communautaires qui récentes les besoins d'être résiliant aux manifestations politiques et sociales pour devenir des acteurs de paix, (ii) les femmes en tant que dépositaires des valeurs coutumières traditionnelles qui doivent bénéficier de renforcement de capacité pour être bien outiller sur les techniques de résolution pacifique des conflits, (iii) les représentants des structures déconcentrées et décentralisées devant jouer le rôle de régulateur dans leurs entités relevant de leurs circonscriptions administratives ; (iv) les leaders religieux des différentes communautés qui méritent d'être suffisamment bien sensibilisés, sur l'importance de leur rôle de réconciliateur, de médiateur et de régulateur dans les communautés et ; (v) les organisations non gouvernementales en tant que OSC partenaires et acteurs. Il se trouve, que pour chacune de ces cibles, les besoins n'ont pas évolué, donc le projet n'avait pas à envisager des mesures d'adaptation.

2.2 Cohérence du projet

2.2.1 Cohérence de la chaine de résultats, pertinence et qualité des indicateurs du projet

La Cohérence de la chaine de résultats du projet est appréciée à travers la matrice du cadre logique, qui permet de clarifier la logique d'intervention, en s'attachant à clarifier les intentions du projet à travers les différents résultats, sur la base d'hypothèses logiques de causalité. Il faut également apprécier la logique horizontale afin d'identifier à la fois les conditions critiques qui influencent chaque étape de raisonnement, mais en même temps détermine les indices et les preuves tangibles de réussite pour chacune des étapes.

La mise en œuvre du projet doit être suivie et évaluée sur la base de dix-sept (17) indicateurs, dont sept (7) pour les trois résultats et dix (10) indicateurs pour les sept (7) produits. Et, il est certain que ces indicateurs permettent de mesurer et d'établir le niveau de réalisation du projet. Cependant, le projet manque d'indicateurs d'impact qui n'ont pas été définis dans la phase de conception et ont manqué d'attention de la part des gestionnaires du projet qui étaient censés menés une réflexion au démarrage du projet dans ce cadre. La raison évoquée généralement est que le projet étant de courte durée, n'était pas censée parvenir à des effets et impacts à la fin du projet (effets et impacts qui sont des résultats de longue durée).

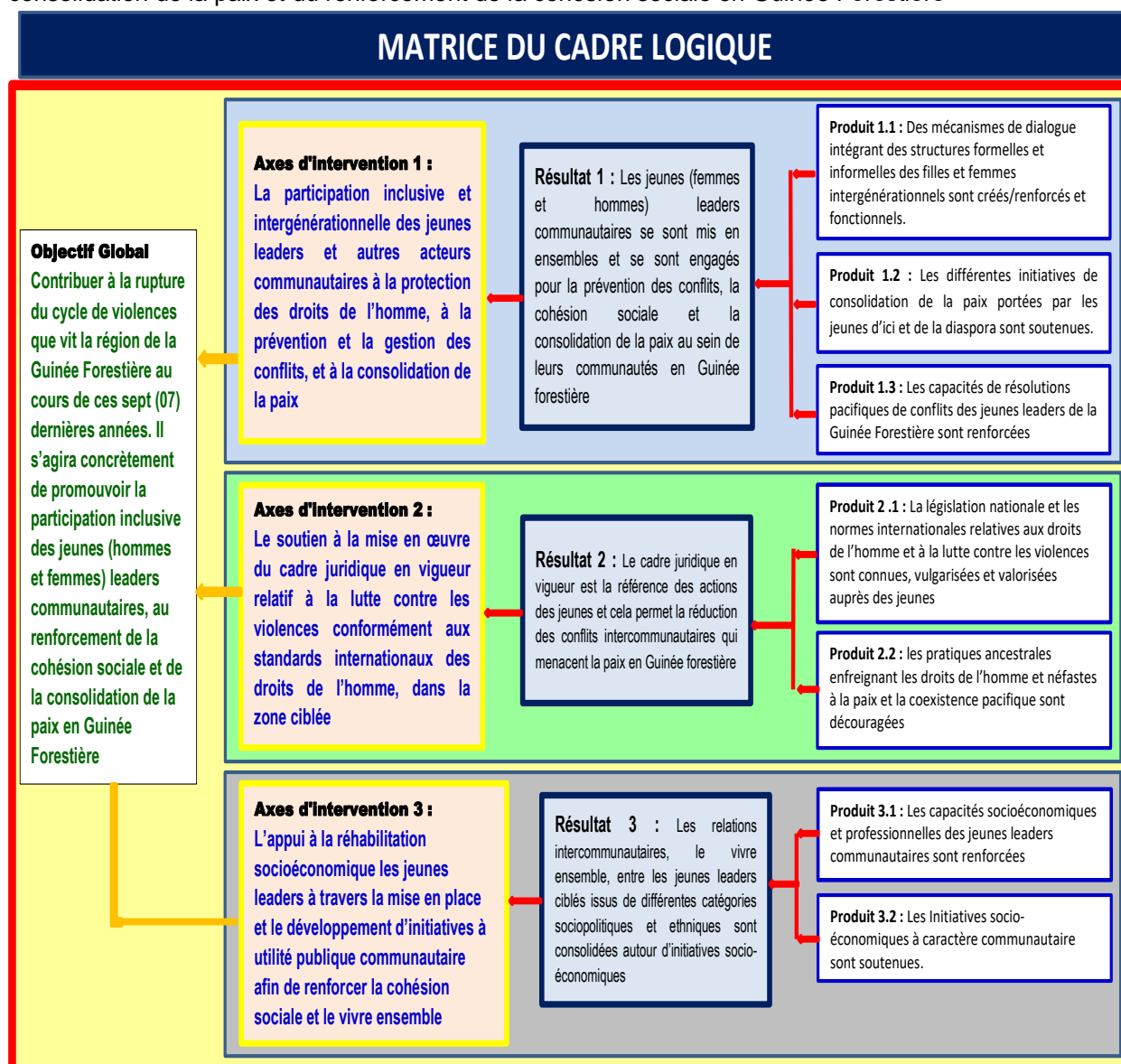
Ainsi, dans le cadre de cette évaluation, faute de développer des indicateurs d'impact pertinents pour le projet, il fallait s'orienter vers le niveau d'utilisation des différents produits (résultat de premier niveau) par les bénéficiaires.

Globalement, il existe une liaison directe qui traduit les relations « **moyens – fins** » en termes de

contribution directe entre les différents maillons de la chaîne de résultats. Cette concordance se constate à différents niveaux : le premier concerne la logique d'intervention qui permet de faire observer que, les produits 1.1, 1.2 et 1.3 sont appropriés pour parvenir au résultat 1. Il en est de même pour les produits 2.1 et 2.2 également très bien appropriés pour parvenir au résultat 2, ainsi que les produits 3.1 et 3.2 qui contribuent à la réalisation du résultat 3.

La stratégie de mise en œuvre du projet repose sur les deux axes d'intervention que sont : l'axe d'intervention 1 « participation inclusive et intergénérationnelle des jeunes leaders et autres acteurs communautaires à la protection des droits de l'homme, à la prévention et la gestion des conflits, et à la consolidation de la paix » et le deuxième axe d'intervention « le soutien à la mise en œuvre du cadre juridique en vigueur relatif à la lutte contre les violences conformément aux standards internationaux des droits de l'homme, dans la zone ciblée ».

Graphique 02 : Cadre logique du projet "Action concertée des jeunes leaders communautaires pour la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale en Guinée Forestière"



Il existe un troisième axe d'intervention qui apporte un soutien aux deux premiers qui concerne « l'Appui à la réhabilitation socioéconomique les jeunes leaders à travers la mise en place et le développement d'initiatives à utilité publique communautaire afin de renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble ».

De ce qui précède, la logique d'intervention est tout à fait cohérente et logique, parce que permettant au gestionnaire du projet, de parvenir aux objectifs poursuivis à travers les résultats envisagés et, de réaliser les résultats à travers les différents produits. Par ailleurs, le projet résulte du traitement de façon pertinente les facteurs de conflits et les facteurs de paix exposés dans l'analyse des conflits, des acteurs de conflits et les conséquences. Mieux, Le projet a été conçu de façon appropriée et stratégique, compte tenu des principaux objectifs de consolidation de la paix et des difficultés propres à la région forestière de la Guinée. Enfin, il a conservé sa pertinence tout au long de sa mise en œuvre, suite au fait que n'est survenu aucun événement qui pouvait avoir une influence qui exigeait la revue de la stratégie de mise en œuvre et une réorientation des activités.

2.2.2 Des synergies et des liens créés avec d'autres interventions mises en œuvre par l'OIM, l'UNFPA et le HCDH en Guinée, dans le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix

Les synergies et la complémentarité recherchées dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet se traduit par les avantages comparatifs de chacune des institutions formant le consortium. En effet, l'OIM en tant que lead dispose d'une expertise avérée d'accompagnement des jeunes vulnérables qui vivent dans le dénuement total, la précarité, qui ignorent complètement les principes de la citoyenneté et le vivre ensemble. En ce qui concerne le FUNUAP, il draine avec lui une grande expérience et un savoir-faire, dans le développement des approches communautaires participatives et inclusives, notamment en faveur des jeunes. Et s'agissant du HCDH, à travers ce projet, va mettre à disposition son expertise et son expérience en matière de renforcement des capacités de sensibilisation, de plaidoyer et d'accompagnement juridique et judiciaire des bénéficiaires, que sont les Jeunes Leaders Communautaires.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet chacune de ces agences a identifié des ONG partenaires de mise en œuvre. Voilà qui pose un défi de taille, celui de la coordination des interventions.

La région forestière connaît la mise en œuvre de plusieurs projets. Au cours de cette évaluation, l'analyse de la mesure dans laquelle le projet évalué est cohérent avec d'autres projets mis en œuvre dans la région, n'a pas permis de confirmer la réalisation d'un ciblage conjoint, un travail conjoint et une planification commune. Cependant, dans la mise en œuvre des projets : (i) prévention des conflits intercommunautaires en Guinée forestière par une économie mutualisée et l'amélioration de la gouvernance foncière, (ii) action concertée des jeunes (femmes et hommes) leaders communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en Guinée Forestière, et (iii) le projet d'appui à la participation des jeunes à la prévention des conflits en période électorale et la pérennisation des synergies locales des acteurs de paix, il a été fait recours à l'utilisation de démarches identiques dans la mise en place des différentes associations, notamment : la composition des Synergie Communale des acteurs de paix (SYCAP) avec le PNUD et le Search For Common Ground), ainsi que l'Association des jeunes Leaders pour la Consolidation de la Paix (AJELCOP) avec l'UNFPA, l'OIM et le HCDH. Cette option se justifie par l'enseignement tiré de la mise en œuvre des différents projets, qui consiste à créer des interactions solides et pérennes entre les organisations sociales de la région, notamment les structures de jeunes fondées sur des considérations religieuses et ethniques, et opposées les unes aux autres.

Dans le processus de sélection et d'appui aux bénéficiaires, la démarche a été de renforcer la collaboration et l'implication de chacun et de tous aux activités organisées, afin de permettre une harmonie dans la communication entre les jeunes bénéficiaires des interventions et les autorités de l'administration publique et des collectivités. En matière d'efforts de développement, les

différents projets mis en œuvre ont pris en compte systématisation des inégalités entre les sexes et, dans leur conception et leur mise en œuvre, les aspects concernant les droits humains ont été respectés.

2.2.3 Cohérence et dimension catalytique du projet

Ce projet est un modèle d'intervention qui se situe dans le cadre des projets intégrés des agences de l'Organisation des Nations Unies (ONU), portant sur des thématiques, ciblant des groupes de bénéficiaires spécifiques et, devant être mis en œuvre dans des zones peu explorées par les autres mécanismes des différents partenaires techniques et financiers, pour des considérations de risques opérationnels.

En effet, le projet a permis d'identifier des opportunités pour consolider dans le futur l'appui aux jeunes leaders communautaires hommes et femmes, dans les zones d'intervention pour renforcer la cohésion sociale à travers le développement des initiatives et des acquis du projet. À cet effet, il correspond à l'approche catalytique promue par le Fonds PBF, visant à créer des opportunités et un environnement propice à l'intervention ultérieure d'autres mécanismes et partenaires.

Les entretiens avec les équipes dans la zone du projet ont permis de se rendre compte que la complémentarité entre les différents acteurs commanditaires et entre eux et les autres acteurs et partenaires, ont permis aux différents intervenants de s'engager sur les questions de prévention, de gestion et de résolution des conflits, dans une dynamique de partage d'informations et de mise en œuvre conjointe des activités par les OSC partenaires.

2.3 Efficacité du projet

Pour l'analyse de l'efficacité du projet, il a été tenu compte des spécificités à prendre en compte pour évaluer un projet de consolidation de la paix pour lesquels existe un guide pour orienter les chefs de l'évaluation. Le cadre des résultats du projet a identifié un ensemble d'indicateurs et d'effets attendus. L'analyse de l'efficacité a pour objectif de vérifier le niveau d'atteinte de ces indicateurs, aussi bien quantitatifs que qualitatifs en nous basant d'une part, sur la documentation de ces indicateurs par le projet, et d'autre part, sur les données de notre enquête de terrain.

Il s'agit concrètement de l'analyse de la mesure dans laquelle le projet a apporté une contribution concrète à la rupture du cycle de violences que vit la région de la Guinée Forestière au cours de ces sept (07) dernières années, en s'investissant concrètement à la promotion et à la participation inclusive des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires, au renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix en Guinée Forestière.

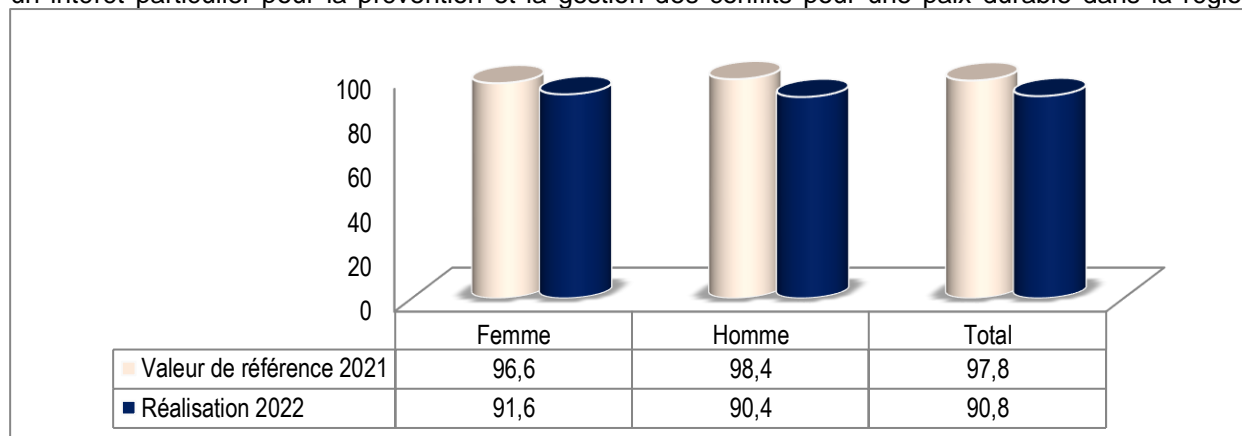
2.3.1 Niveau de réalisation des résultats et des objectifs spécifiques visés du projet

L'état global de réalisation du résultat 1 est apprécié à partir de deux indicateurs. Dans ce cadre, le premier est analysé sur la base d'intérêt particulier exprimé par les jeunes (h/f) leaders communautaires, pour la prévention et la gestion des conflits, pour une paix durable dans la région. L'évaluation finale montre qu'à la fin du projet, les jeunes qui expriment cet intérêt représentent 90,8% pour l'ensemble, avec 91,6% pour les jeunes de sexe féminin et 90,4% pour ceux de sexe masculin.

S'agissant du deuxième indicateur, il a été établi que la proportion des jeunes qui ont une très bonne perception du rôle des jeunes leaders hommes et femmes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et le renforcement de la cohésion sociale, a connu une augmentation de 50,5% par rapport à la situation de référence, pour la modalité « très important », 26% pour la modalité « important et une baisse de de l'ordre de 17,5% pour la modalité « pas du tout

important ».

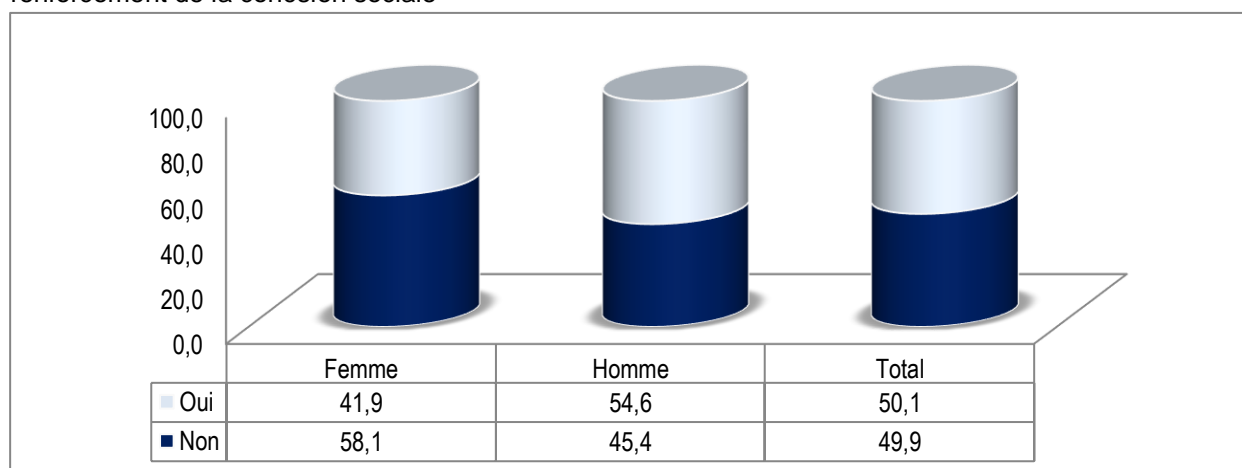
Graphique 03 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires qui affirme avoir un intérêt particulier pour la prévention et la gestion des conflits pour une paix durable dans la région



En dépit du fait que le premier indicateur connaît un taux de réalisation relativement faible, avec une baisse enregistrée qui atteint -5,2% pour les jeunes femmes, -8,1% jeunes hommes et -7,2% pour l'ensemble par rapport à la situation de référence. Ce résultat est toutefois assez appréciable, avec plus de neuf jeunes (h/f) leaders communautaires sur dix, qui manifestent un intérêt particulier pour la prévention et la gestion des conflits pour une paix durable dans la région.

Les jeunes leaders (hommes et femmes) des différentes communautés, ont acquis de bonnes connaissances pratiques sur la prévention et la résolution des conflits, ainsi qu'en matière de droits de l'homme. Cet avis est celui de 54,6% des jeunes de sexe masculin et de 41,9% de celui des jeunes de sexe féminin (50,1% pour l'ensemble de la population jeunes).

Graphique 04 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires qui ont bénéficié de formations sur la prévention des conflits, la résolution pacifique des conflits, la consolidation de la paix et le renforcement de la cohésion sociale



Les résultats de cette évaluation montrent que les jeunes leaders communautaires (36,3% des jeunes interviewés) ont bénéficié de renforcement de capacités, tirent profit des différentes formations reçues avec l'acquisition d'une nouvelle technologie de résolution des conflits et le respect des droits de l'homme. La région connaît également la présence désormais de jeunes leaders qui s'activent à la gestion pacifique des conflits (17,6%) et, au renforcement du tissu social (9,6%). Ils sont aussi outillés de nouvelles stratégies de techniques de communication sur la prévention, la gestion et la résolution des conflits (8,2%), et à l'accès facile aux informations de façon très encadrée (6,6%).

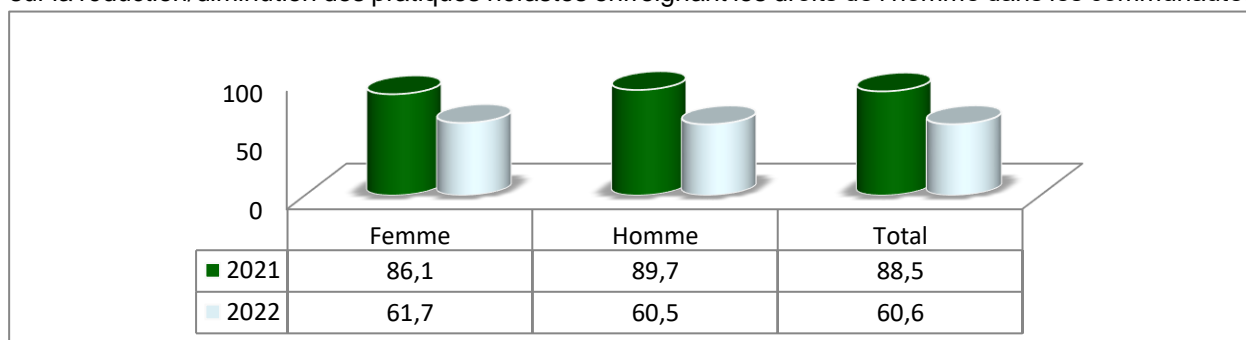
Tableau 02 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception de leur rôle dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale

Désignation	Femme	Homme	Total
Accès facile aux informations dans la région de façon cadrée.	8,3	5,8	6,6
Avoir des notions sur la prévention et la gestion des conflits	4,3	3,9	4,0
L'accompagnement techniques et financier des initiatives locales et opérationnel, le renforcement des capacités des membres afin de les rendre professionnelles dans la prévention la gestion et la résolution des conflits	4,8	6,4	5,9
L'amour, la cohésion sociale entre les citoyens	0,0	1,1	0,7
La valorisation et le respect des droits de l'homme	2,2	3,2	2,9
Le changement positif du développement dans la communauté	5,2	4,9	5,0
Le renforcement du tissu social	11,3	8,8	9,6
Les jeunes s'activent à la gestion pacifique des conflits	22,2	15,4	17,6
Obtention de nouvelles stratégies de techniques de communication sur la prévention, la gestion et la résolution des conflits	8,3	8,1	8,2
Sensibilisation des communautés	3,0	3,2	3,2
Une nouvelle technologie de résolution des conflits et le respect des droits de l'homme	30,4	39,2	36,3
Total	100,0	100,0	100,0

La combinaison d'une série d'activités de renforcement des capacités de résilience et de consolidation de paix, s'est avérée essentielle pour les bénéficiaires. Les appuis multiformes (matériels et financiers) aux activités génératrices de revenu et les renforcements de capacités en gestion et prévention des conflits, ont contribué fortement à la stabilisation des conflits dans la zone du projet. Ainsi, les résultats de l'évaluation confirment que les bénéficiaires privilégient dans leurs démarches : le dialogue direct entre les parties en conflit (84%), la participation du conseil des sages et des leaders religieux (83,3%), la participation des organisations de la société civile (67,2%) et les structures locales de gestion des conflits (62,1%), ainsi que la médiation/recours à un facilitateur externe (37,2%). Cependant, l'attention mérite d'être portée encore sur le recours à la justice et aux tribunaux (41,6%), ainsi que des services de police et/ou de gendarmerie (36,1%) pour la résolution des conflits.

L'analyse des données quantitatives de l'évaluation finale après comparaison de ces données avec celles de l'étude de référence du projet faite en 2021, fait constater une nette diminution de l'ampleur des conflits, aussi bien pour les femmes (86,1% en 2021 contre 61,7% en 2022) que pour les jeunes hommes, en passant de 89,7% en 2021 à 60,5% en 2022. Cette situation conduit à un niveau de baisse qui atteint 46% pour l'ensemble, avec 39,5% pour les jeunes femmes et 48,3% pour les jeunes hommes.

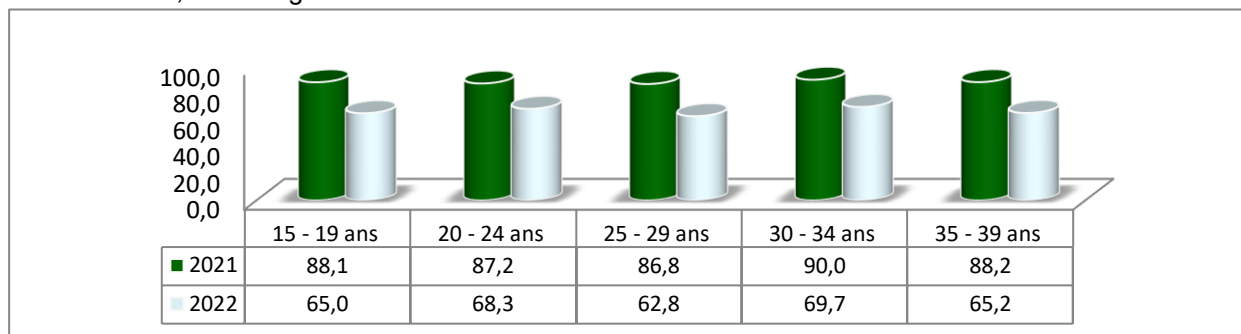
Graphique 05 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception sur la réduction/diminution des pratiques néfastes enfreignant les droits de l'homme dans les communautés



La région forestière zone d'intervention du projet se caractérise par un sentiment partagé par une importante proportion de la population, d'ouvrir pour la gestion pacifique des conflits et la

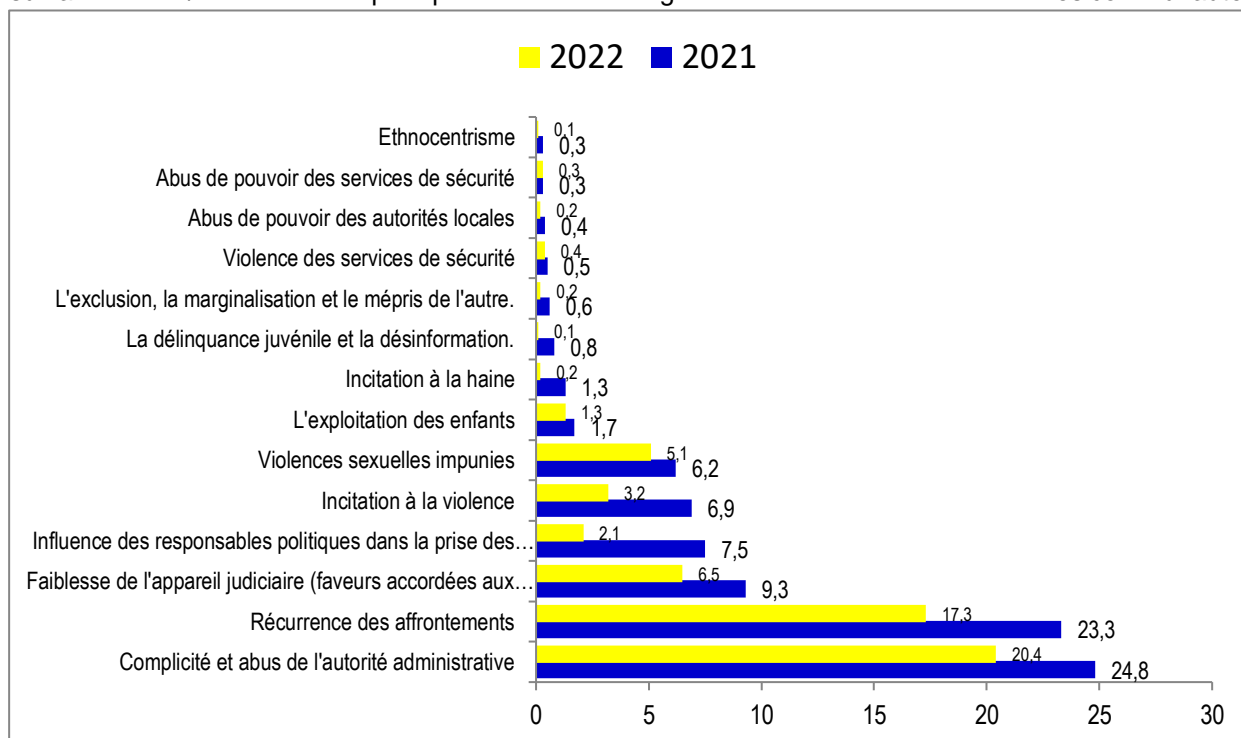
promotion de la paix. L'analyse des données quantitatives de l'évaluation finale montre, que les des pratiques néfastes enfreignant les droits de l'homme dans les communautés, sont en forte baisse en 2022 par rapport à 2021. Selon l'âge, le niveau de diminution est de : -26,2% pour les 5 - 19 ans, -21,7% pour les 20 - 24 ans, -27,6% pour les 25 - 29 ans, -22,6% pour les 30 -34 ans et -26,1% pour les 35 - 39 ans.

Graphique 06 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception sur la réduction/diminution des pratiques néfastes enfreignant les droits de l'homme dans les communautés, selon l'âge



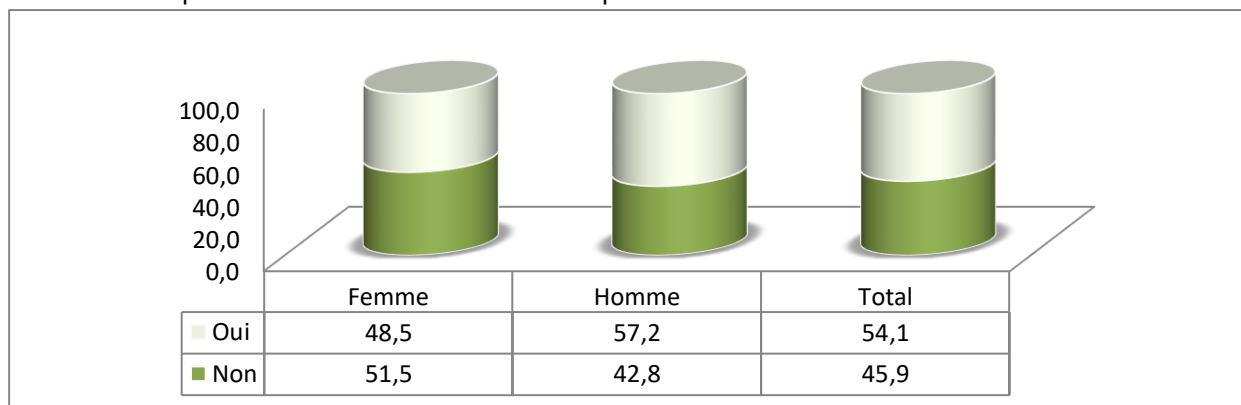
En comparant ces données avec celles de l'étude de référence du projet faite en 2021 (cf graphique 07), on constate une nette réduction de l'ampleur des pratiques néfastes qui se traduisent par : la complicité et abus de l'autorité administrative (-17,7%), les violences sexuelles impunies (-17,7%), la violence des services de sécurité (-20%), l'exploitation des enfants (-23,5%), la récurrence des affrontements (-25,8%), la faiblesse de l'appareil judiciaire (faveurs accordées aux malfaiteurs (-30,1%), les abus de pouvoir des autorités locales (-50%), l'incitation à la violence (-53,6%), l'exclusion, la marginalisation et le mépris de l'autre (-66,7%), l'ethnocentrisme (-66,7%), l'influence des responsables politiques dans la prise des décisions judiciaires (-72%), l'incitation à la haine (-84,6%) et la délinquance juvénile et la désinformation.(-87,5%).

Graphique 07 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception sur la réduction/diminution des pratiques néfastes enfreignant les droits de l'homme dans les communautés



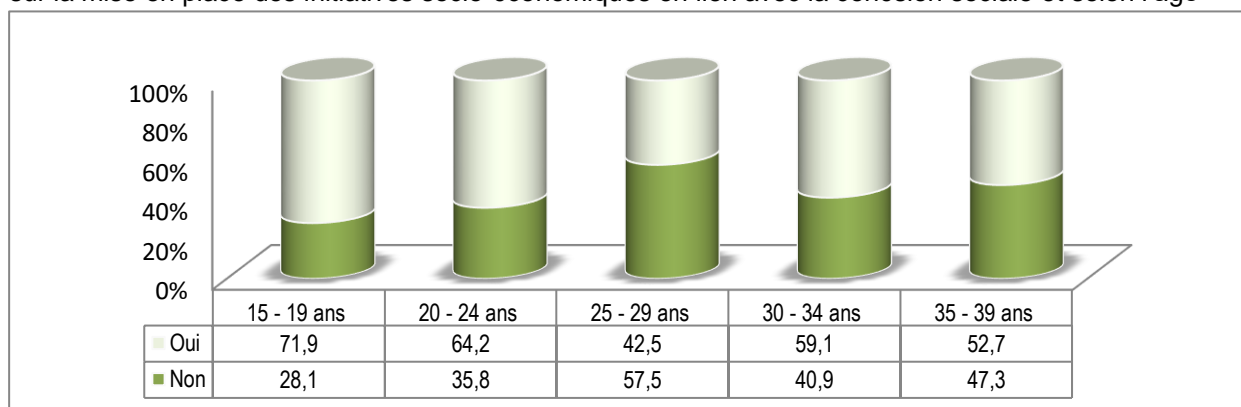
Dans la région forestière, l'on observe selon les résultats de cette évaluation, que les jeunes leaders communautaires des deux sexes ont affirmé qu'il a été mis en place des initiatives socioéconomiques en lien avec la cohésion sociale. En effet, dans l'ensemble, ce sont 54,1% des jeunes (femmes et hommes) leaders communautaires qui ont affirmé que des initiatives socioéconomiques en lien avec la cohésion sociale ont été mises en place. Selon le sexe, cette proportion est de 57,2% pour les jeunes leaders communautaires de sexe masculin, contre 48,5% pour les jeunes leaders communautaires de sexe féminin.

Graphique 08 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception sur la mise en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale



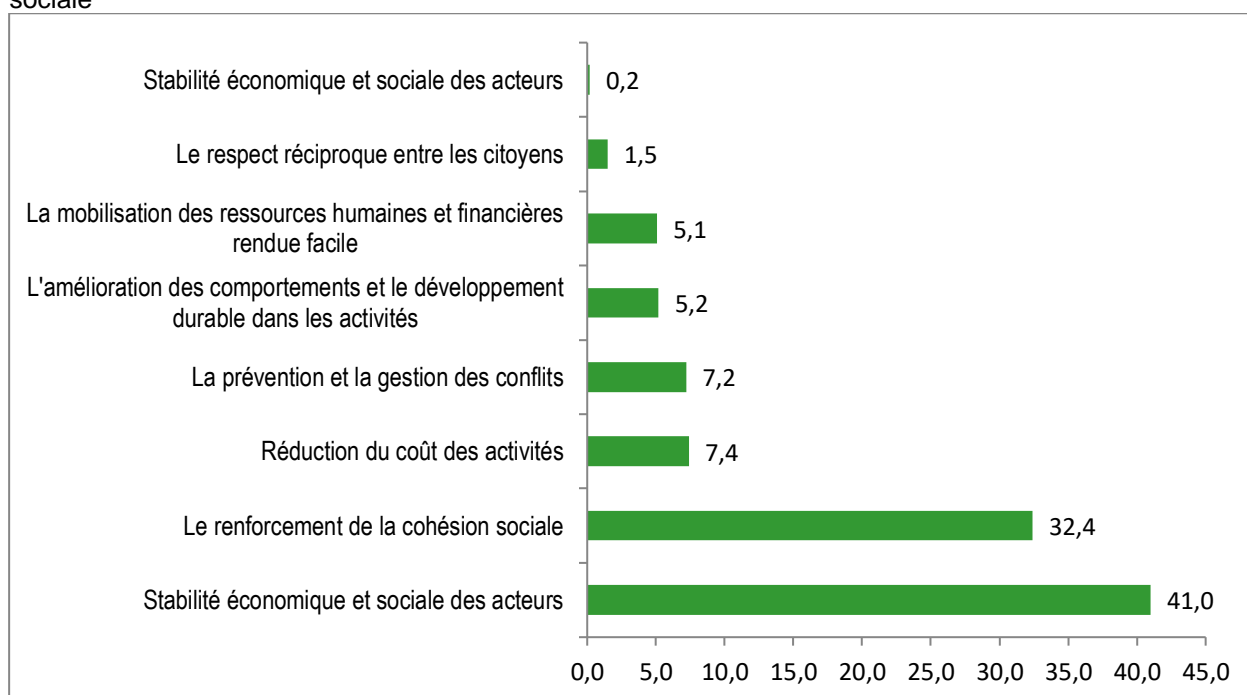
Du point de vue de l'âge, les plus importantes proportions de jeunes leaders communautaires qui ont affirmé que des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale, ont été mises en place, sont observées au niveau des jeunes appartenant aux groupes d'âges 15 – 19 ans (71,9%) et parmi les 20 – 24 ans 64,2%. S'agissant des autres groupes d'âges, les résultats de l'évaluation montrent que : 59,1% des jeunes qui ont affirmé que des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale ont été mise en place, appartiennent au groupe d'âges 30 – 34 ans, 52,7% sont âgés de 35 – 39 ans et 42,5% ont 21 – 24 ans.

Graphique 09 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception sur la mise en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale et selon l'âge



Les jeunes (h-f) leaders communautaires ont affirmé avoir obtenus un certain nombre de bénéfices suite à la mise en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale. Les résultats de l'évaluation ont identifié comme bénéfique : la stabilité économique et sociale des acteurs (41%), le renforcement de la cohésion sociale (32,4%), la réduction du coût des activités (7,4%), la prévention et la gestion des conflits (7,2%), l'amélioration des comportements et le développement durable dans les activités (5,2%), la mobilisation des ressources humaines et financières rendue facile (5,1%), le respect réciproque entre les citoyens (1,5%) et la stabilité économique et sociale des acteurs (0,2%).

Graphique 10 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception sur les bénéfices obtenus de la mise en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale



En abordant la question de l'appréciation de la mise en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale par des jeunes leaders (hommes et femmes), on observe que l'appréciation « très important » occupe la première place au niveau des réponses données dans l'ensemble (61,3%) et par rapport au sexe, la proportion des hommes jeunes leaders (53,1%), est plus importante que celle des jeunes leaders femmes (57,4%). Les répondants qui ont affirmé que la mise en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale, est « important », est également relativement élevée, car elle représente 30% pour l'ensemble, 31,4% pour les jeunes leaders femmes et 29,2% chez les jeunes leaders hommes.

Tableau 03 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires selon leur appréciation de la mise en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale, selon le sexe

Appréciation	Femme	Homme	Total
Très important	57,4	63,5	61,3
Important	31,4	29,2	30,0
Moyennement important	4,7	4,3	4,4
Pas du tout important	0,7	0,9	0,8
NSP	5,9	2,1	3,4
Total	100,0	100,0	100,0

Les jeunes (h-f) leaders communautaires ont affirmé que dans la mise en œuvre des différentes initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale, des obstacles ont été rencontrés, et il était important d'y faire face pour les surmonter. C'est dans ce cadre que des mesures prises par ordre d'importance ont été : la mobilisation des acteurs à des réunions périodiques (74,1%), la recherche du consensus sur le choix des activités génératrices de revenus (16,4%), la communication (5,8%), la formation des jeunes femmes et les jeunes leaders (3,4%) et le cadre de la mobilisation et l'obtention d'un consensus sur le choix de l'initiative entre les acteurs (0,3%).

Tableau 04 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception de comment les obstacles rencontrés durant la mise en œuvre des différentes initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale, ont été surmontés

Désignation	Femme	Homme	Total
La communication	5,8	5,7	5,8
La formation des jeunes femmes et les jeunes leaders	4,6	2,8	3,4
La mobilisation des acteurs à des réunions périodiques	72,6	74,9	74,1
La recherche du consensus sur le choix de l'AGR de la plateforme	16,6	16,3	16,4
Le cadre de la mobilisation et l'obtention d'un consensus sur le choix de l'initiative entre les acteurs	0,4	0,2	0,3
Total	100,0	100,0	100,0

En effet, la participation des jeunes dans la vie de leurs localités, notamment dans la prévention et la résolution des conflits, dans la perspective de la promotion de la paix et la cohésion sociale entre les différentes communautés de la région forestière, est la ligne directrice du projet. C'est alors dans ce processus de transformer pleinement les jeunes en acteurs de paix, que le projet a engagé des initiatives relatives aux activités socio-économiques. Ces activités constituent des occasions pour les jeunes de se rencontrer, d'échanger, et de promouvoir la culture de la paix, de dialogue et d'acceptation des différences, afin de rendre plus accessibles et compréhensibles pour les jeunes, des questions de paix.

2.3.2 Facteurs qui ont contribué ou empêché à la réalisation des produits et à l'atteinte des effets directs du projet

Le renforcement des capacités sur les techniques de sensibilisation avec des approches innovantes, la réalisation d'un bon ciblage des associations et des organisations, ainsi que l'implication de toutes les composantes sociales, principalement les jeunes, sur la gouvernance locale, la gestion et la prévention des conflits, constituent des facteurs qui ont contribué fortement à la réalisation des résultats du projet. Dans ce cadre, le préalable jugé très important a été l'identification des ISP évoluant dans chaque localité, mais aussi et surtout, en plus de l'harmonisation des messages de sensibilisation à véhiculer (à travers les masses médias et les différentes campagnes), la recherche des complémentarités et des synergies.

Tableau 05 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur perception des limites des acteurs engagés dans la gestion et la résolution des conflits

Désignation	Femme	Homme	Total
Manque des moyens	54,8	63,8	60,6
Incompréhension de la dynamique des conflits	52,9	54,1	53,7
Manque de volonté des parties	48,2	52,3	50,8
Insuffisance des approches et techniques appropriées d'aborder les conflits	62,5	72,7	69,1
Les acteurs de résolution sont eux-mêmes juges et parties	37,2	36,5	36,8

Un autre facteur qui a contribué à la réalisation des produits et à l'atteinte des effets directs du projet, a été la qualité de l'appui technique de l'ATUJG, l'ONG Espace-Femme-Enfant, le Club

des Jeunes Filles Leaders de Guinée (CJFLG), et le Réseau CoJeLPaiD, en tant qu'opérateur qui ont fait montre d'une grande capacité dans l'accompagnement du projet.

Les espaces ou cadres de dialogue et de concertation entre les différents acteurs socio-politique, ou des parties en conflits en vue du maintien d'un climat de paix, de sécurité et de cohabitation pacifique dans la localité à travers des actions de sensibilisation, de médiation ou de plaidoyer, des cadres qui ont permis un travail cohérent. La stratégie de ciblage du projet a été très bien appropriée en termes de couverture des zones géographiques et assez claire par rapport au choix des bénéficiaires.

Malgré les efforts soutenus et le souci de coordination, l'équipe d'évaluation a cependant constaté certaines défaillances, car les intervenants au projet, ne semblent pas tous se situer au même niveau d'information ce qui aura fort probablement joué sur la cohérence et l'efficacité des actions entreprises. Enfin, pour les jeunes (h-f) leaders communautaires, les facteurs qui limitent la réalisation des résultats sont : l'insuffisance dans la vulgarisation des approches novatrices et techniques appropriées d'aborder les conflits (60,6%), le manque des moyens qui limite les interventions aux seules zones accessibles sans beaucoup de frais (53,7%), l'incompréhension de la dynamique des conflits (50,8%), le manque de volonté des parties (69,1%) et quelque fois, il se trouve que les acteurs de résolution des conflits sont eux-mêmes juges et parties (36,8%).

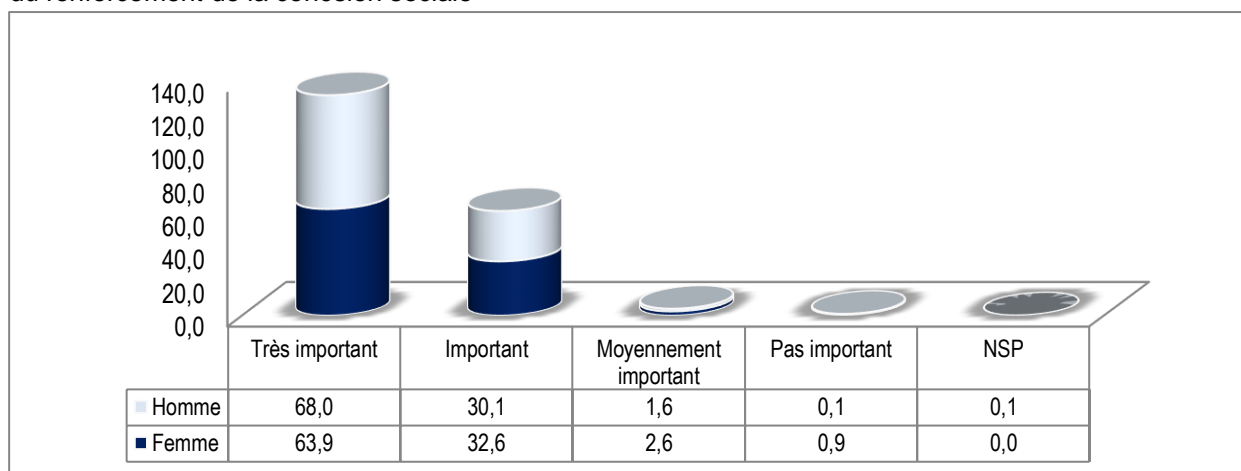
2.3.3 La qualité des résultats/services/biens fournis par le projet

Les résultats de cette évaluation montrent que l'accompagnement et l'appui matériel et technique dont ont bénéficié les jeunes (h-f) leaders communautaires, notamment la mise en place des cadres de dialogue et de concertation (c'est-à-dire des espaces et des rencontres regroupant les acteurs œuvrant pour la paix) entre différents acteurs socio-politique impliqués dans la prévention des conflits, ont amélioré sensiblement la prévention, la gestion et la résolution pacifique des différents conflits qui surviennent dans les collectivités locales. Ils ont aussi permis de maintenir un climat de paix, de sécurité et de cohabitation pacifique dans les localités à travers des actions de sensibilisation, de médiation ou de plaidoyer. Il en est de même de la promotion de la paix à travers les réseaux sociaux et la plateforme numérique « Entente communautaire », qui ont été très utiles en permettant, la conception et la réalisation des événements médiatiques au niveau des localités sur des problématiques d'actualité, en impliquant fortement les jeunes hommes et femmes dans les débats. La plateforme numérique (www.ententecommunautaire.org) est un site internet devenue une source d'information crédible consultée par la plupart des acteurs impliqués dans la problématique des conflits. Cette plateforme est alimentée par les jeunes des AJELCOP grâce aux formations et équipements reçus dans le cadre du projet. Enfin, la région connaît un renforcement du climat de paix, de sécurité et de confiance entre les différentes entités sociales de la région.

2.3.4 Appréciation du soutien reçu par les jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires vis-à-vis de leurs besoins en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale

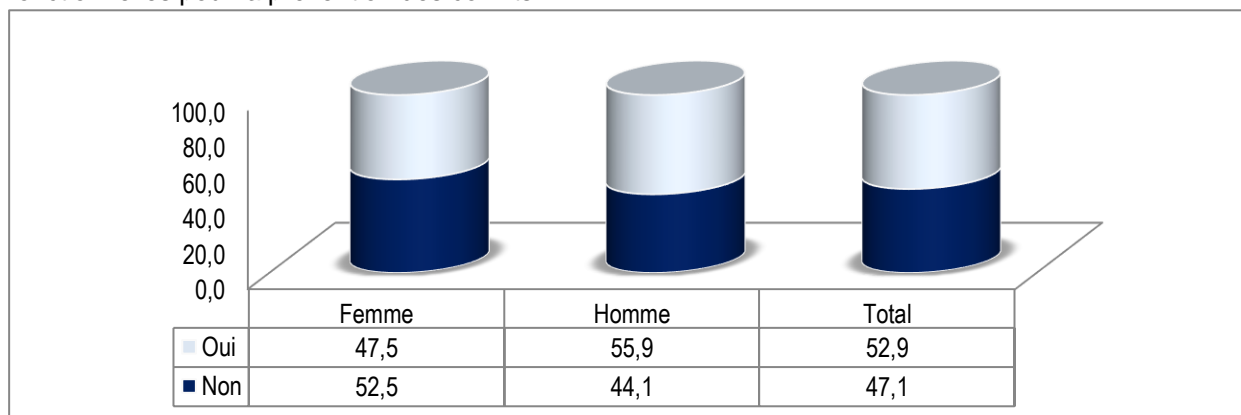
Dans le cadre de l'appréciation des appuis reçus en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale, les jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires pensent globalement qu'ils ont été « très importants » dans leur grande majorité. En premier lieu, les jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires ont pris conscience, qu'ils ont un rôle à jouer qu'ils jugent « très important » selon 68% des jeunes hommes et 63,9% pour les jeunes femmes. L'on observe également que la proportion qui juge le rôle des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires « importants » n'est pas négligeable avec 32,6% pour les jeunes femmes et 30,1% pour les jeunes hommes leaders communautaires.

Graphique 11 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires en fonction de l'appréciation des appuis reçus dans le cadre de la prévention des conflits et la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale



La présente évaluation s'est penchée sur la fonctionnalité des plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires pour la prévention des conflits. Dans ce cadre, ce sont 52,9% des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires qui ont affirmé que les plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires mises en place, sont fonctionnelles. La proportion des jeunes hommes qui partagent cet avis est plus importante (55,9%) que celle des jeunes femmes (47,5%).

Graphique 12 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires ayant affirmé que les plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires mises en place sont fonctionnelles pour la prévention des conflits



2.3.5 Appréciation du soutien reçu par les jeunes des AJELCOP vis-à-vis de leurs besoins en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale

Selon les jeunes leaders communautaires, le renforcement de leurs capacités à travers les modules de formation sur la mobilisation et le dialogue social, le plaidoyer, en vie associative, technique de négociation et de gestion pacifique des conflits, ainsi qu'en Identification, montage et gestion de microprojets, ont contribué fortement au renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix, par la promotion du dialogue inclusif et participatif entre les organisations de jeunes (hommes et femmes) et, les acteurs communautaires de la région forestière. La manière dont les conflits sont gérés et résolus, a une incidence sur sa durabilité.

La participation d'un effectif important de personnes appartenant : aux organisations de jeunes

(femmes et hommes), aux structures communautaires (conseil communal, conseil des sages, autorités coutumières traditionnelles), aux infrastructures sociales de paix, aux jeunes leaders communautaires (2.762 jeunes dont 1.106 jeunes femmes), constitue une démarche que les membres de l'AJELCOP comptent désormais utiliser, pour la détermination des activités communautaires, qui a un impact sur le cadre de vie et la cohésion sociale. Les jeunes ont témoigné de manière générale, leurs sentiments de satisfaction et un grand intérêt pour cette initiative, qui a connu la participation d'autres jeunes hommes et jeunes femmes de la commune.

Les membres de l'AJELCOP ont affirmé que leurs besoins en matière de consolidation de la paix

et de la cohésion sociale ont été pris en compte à travers un certain nombre d'activités de renforcement de capacités, afin de les doter d'aptitudes et de comportements, ainsi que et de les outiller dans des domaines que sont : la citoyenneté (notion de citoyens, de droits, de

devoirs, la solidarité, la civilité, le civisme et l'éducation citoyenne); les aptitudes et mécanismes pour la communication non violente (CNV), les rôles et responsabilités des jeunes leaders communautaires dans le développement communautaire ; les notions sur les Droits de l'Homme et ses mécanismes clés. Pour la réalisation de cette formation, 28 pairs-formateurs ont été déployés pour la formation de 308 jeunes leaders identifiés à travers l'enquête de perception initiale soit 22 jeunes leaders communautaires par localité cible.

Par ailleurs, la mise en place d'une plateforme numérique, la formation en techniques de prises de vidéos et d'audio de témoignages historiques sur les différents pactes de cohabitation pacifique et, la mise en réseau des animateurs membres des AJELCOP, a favorisé des échanges sur les bonnes pratiques qui a fortement contribué à consolider la paix et à renforcer la cohésion sociale en Guinée Forestière. Des témoignages sont postés sur la plateforme numérique pour de larges diffusions en faveur des jeunes.

Enfin, le projet a assuré la formation de 52 jeunes leaders pairs-formateurs et de 360 jeunes leaders communautaires (un total 317 jeunes soit 195 hommes et 122 femmes) dans les 14 localités : en vie associative, technique de négociation et de gestion pacifique des conflits, ainsi qu'en identification, montage et gestion de microprojets.

Les membres de l'AJELCOP local ont témoigné de manière générale leurs sentiments de satisfaction et un grand intérêt pour les dialogues communautaires qui se font en compagnie d'autres jeunes hommes et jeunes femmes de la commune.

2.3.6 Contribution à la vision stratégique du Fonds de consolidation de la paix

La contribution à la vision stratégique du Fonds de consolidation de la paix a été réalisée en cherchant par les actions mises en œuvre, à répondre aux causes et facteurs (potentiels) de conflit, et en se concentrant sur une zone géographique particulière (les plus importantes communes conflictuelles) ou un groupe de population affecté ou risquant d'influencer les facteurs et les dynamiques de conflit/transition (des jeunes (h-f) leaders communautaires). Le projet s'oriente aussi vers les efforts transversaux concernant les piliers paix et sécurité, droits de l'homme et développement, tout en donnant la priorité aux approches holistiques permettant de répondre aux besoins de paix durable, tirant profit de l'expertise de chacune des agences

récipiendaires, et contribuant à renforcer la cohérence stratégique des interventions.

La vision stratégique du PBF est prise en compte par le projet en apportant une réponse rapide et flexible prenant en compte les opportunités, lorsqu'elles sont de courte durée, dans la stratégie d'intervention en tant que « investisseur de premier recours ». Enfin la contribution du projet se réalise en stimulant des processus de consolidation de la paix inclusifs et encourageant des partenariats parmi les différents acteurs et parties prenantes, en prenant en compte l'ensemble des vulnérabilités identifiées dans l'analyse de conflit/de situation.

2.4 Efficience du projet

L'analyse de l'efficience est faite par rapport à la mobilisation des ressources financières, humaines et matérielles dans le projet au moindre coût pour l'atteinte des résultats escomptés. Autrement dit cette analyse de l'efficience a conduit à mesurer et à apprécier la relation entre le coût du projet et ses résultats attendus ou prévus dépendamment des activités réalisées. Il convient donc de vérifier si les résultats prévus par le projet sont atteints.

2.4.1 Optimalité de l'utilisation des ressources financières

Au regard du budget total approuvé par agence récipiendaire, les ressources budgétaires allouées à l'OIM représentent 39,4%, alors que pour l'UNFPA, elles se situent à 34,3% et 26,3% pour l'HCDH. L'ensemble des ressources allouées a été transféré et l'utilisation de celles-ci a été optimale avec un niveau d'exécution de 97,7% pour l'ensemble du projet. En fonction des agences récipiendaires, le taux de réalisation financière est de 100% au niveau de l'OIM, 100% pour le HCDH et, 93,4% pour l'UNFPA.

On note qu'il y a efficacité des réalisations à travers l'allocation des ressources aux différents partenaires de mise en œuvre, qui d'une manière rationnelle ont pu satisfaire favorablement les bénéficiaires dans la mission qui leur a été confiée.

Tableau 06 : Budget alloué et dépensé par agence récipiendaire

Récipiendaire	Budget Alloué (\$)	Transferts à ce jour (\$)	Dépenses à ce jour (\$)	Taux de réalisations
OIM	562 820	562 820	562 820	100,0
UNFPA	489 525	489 525	457 000	93,4
HCDH	375 570	375 570	375 570	100,0
TOTAL	1 427 915	1 427 915	1 395 390	97,7

L'allocation des ressources pour la réalisation des différentes activités a été efficace et a permis aux bénéficiaires de tirer des avantages du projet. Au vu des enquêtes menées sur le terrain, il ressort clairement que la plupart des activités réalisées ont permis d'aboutir à un changement. L'appréciation de l'efficience en termes de réalisations s'explique aussi par le fait que, les dépenses engagées ont permis de diminuer la violence dans les différentes localités du projet. La mobilisation optimale des ressources a permis de réaliser les activités et d'atteindre ainsi l'objectif du projet.

2.4.2 Conversion des ressources en résultats

Au niveau opérationnel, toutes les activités planifiées ont été réalisées et comme évoquée plus haut, celles-ci ont été réalisées conformément aux cahiers de charge. De l'avis des personnes qui ont répondu à l'enquête ainsi que les participants aux groupes de discussion et aux entretiens,

le temps mis entre la signature des contrats et le début d'exécution des activités est très long, de telle sorte que la période couverte par les activités en souffre

2.4.3 La réduction du coût des transactions

Les efforts conjugués des agences récipiendaires qui mettent à profit leurs expériences et savoir-faire, ont permis de nouer des partenariats à long terme avec des prestataires de services qui s'accordent sur les termes de contrat, qui sont à l'avantage des agences qui obtiennent des biens et des services à des prix concurrentiels. Par ailleurs, avec des efforts dans l'harmonisation des procédures de transferts monétaires dans les programmes avec les prestataires, plusieurs interventions et renforcement de capacités ont été réalisées en vue d'une meilleure appropriation des procédures et outils sur l'approche harmonisée de remise d'espèces (HACT).

2.4.4 Performance du dispositif de coordination, de gestion, de mise en œuvre et de suivi-évaluation du Projet

Compte tenu de son expertise et de son mandat général, le PBF est effectivement le donateur le plus adéquat pour répondre aux problèmes identifiés, et financer les priorités proposées dans le projet « actions concertées des jeunes (hommes/femmes) leaders communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en Guinée Forestière ». Le principe retenu pour la gestion du projet est le cadre défini par les modalités de mise en œuvre des trois agences que sont l'OIM (agence lead), l'UNFPA et le HCDH en collaboration avec le Gouvernement. Il s'agit pour chaque agence de transférer les ressources à ses partenaires de mise en œuvre à travers une lettre d'accord ou alors un mémorandum d'entente. Dans ce même ordre, il est formellement établi que chaque agence a la responsabilité d'assurer le suivi et le contrôle de qualité de leurs partenaires.

L'équipe d'évaluation a observé que la disposition décrite ci-dessus a été appliquée par les trois agences. Ensuite, il faut faire observer que dans le processus de planification opérationnelle du projet, il a été largement fait recours aux bénéficiaires ciblées, qui ont participé à l'analyse de leurs besoins de manière participative. Ce processus de consultation a abouti à la prise de décision participative et inclusive relative à l'établissement des priorités, la sélection des actions et dans leur mise en œuvre.

Les faiblesses sont observées au niveau du système de suivi-évaluation du projet. En effet, la coordination du projet n'a pas pu assurer convenablement le reportage, afin d'élaborer la matrice de suivi-évaluation, contenant toutes les informations sur les produits qui résultent des activités réalisées sur le terrain (voir le rapport de progrès du projet). La conséquence de cette situation est que, les procédures qui ont été mises en place pour l'établissement des rapports et l'échange d'informations, n'ont pas permis de rendre disponible certaines données et informations indispensables pour mener à bien cette évaluation.

2.4.5 Promotion du partenariat et des alliances stratégiques

L'évaluation finale confirme que le projet a accordé une place de choix au partenariat et la promotion d'alliances stratégiques, en termes de synergie entre les agences et les autres partenaires, dans la stratégie de mise en œuvre, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre opérationnelle. Ainsi, plusieurs ONG nationale et locales, les collectivités locales bénéficiaires, les prestataires privés et les services techniques de l'État, ont appuyé le projet dans la mise en œuvre de ces différentes activités.

La stratégie de faire faire a permis de mobiliser des compétences et des expériences plurielles ce qui a assuré dans une certaine mesure, la réalisation des quantités et des qualités d'extrants dans des délais raisonnables. Le recours à l'expertise locale, outre sa connaissance du terrain

qui assure une certaine efficacité, a présenté des avantages en termes de coût de prestations et de charges logistiques et de fonctionnement.

Cette synergie est effective et se justifie par le fait que les partenaires exécutent les activités conformément à leurs engagements ou accord de principe contenus dans les cahiers de charge. C'est dire que la présence des partenaires auprès des bénéficiaires et la livraison des travaux qui donnent des produits de qualité, est le signe d'une synergie qui est bien développée entre les structures d'exécution du projet.

2.5 Effets/Impacts du projet

La présente analyse est menée sur les effets immédiats et intermédiaires du projet. Dans le cas de cette analyse, il est plutôt question de mesurer les impacts qui sont observables à court terme. Ces impacts constituent l'ensemble des changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes ayant un lien de causalité direct ou indirect avec le projet.

Selon un témoignage d'un jeune leaders, «La mise en place des associations des jeunes leaders communautaires et la formation de leur membres dans plusieurs thématiques en relation avec la paix, a permis à celles-ci d'être les premiers intervenants lors des conflits. Maintenant, nous n'avons plus recours au commandant de la brigade de gendarmerie ou alors au commissaire de police comme c'était le cas dans le passé».

Concernant les changements les plus significatifs survenus dans leurs communautés, les jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires, ont souligné qu'ils concernent en tout premier lieu, l'engagement des membres des associations des jeunes leaders communautaires dans la

gestion, la prévention, et la résolution des conflits. Selon un témoignage, « La mise en place des associations des jeunes leaders communautaires et la formation de leur membres dans plusieurs thématiques en relation avec la paix, a permis à celles-ci d'être les premiers intervenants lors des conflits. Maintenant, nous n'avons plus recours au commandant de la brigade de gendarmerie ou alors au commissaire de police comme c'était le cas dans le passé ».

2.5.1 Contribution du projet à l'amélioration de la cohésion sociale et la consolidation de la paix avec les initiatives des jeunes

Des acquis notables ont été enregistrés avec des jeunes formés, qui ont acquis des compétences nécessaires pour s'intervenir efficacement dans les situations de conflits dans la communauté au triple plan prévention, gestion et résolution.

Les autorités communales et les leaders religieux ainsi que les membres des organisations de jeunesse ont affirmé, que la

Selon un membre du cabinet du Gouvernorat de N'Zérékoré, « l'implication effective et responsable des jeunes leaders communautaires (AJELCOP), a facilité et accéléré la prise en charge des cas de conflits, et tout en redonnant aux victimes et aux communautés, confiance dans les procédures sécuritaires et judiciaires. Les vellétés de vengeance privée et le verdict populaire, ont été si non de tristes souvenirs d'antan, mais réduits considérablement. Et en mai 2022, initiés sur les étapes prioritaires de l'accompagnement des victimes des violations des droits de l'homme et les violences faites aux femmes (VBG) comme le viol, le mariage précoce et/ou forcé, les coups et blessures, la bonne collaboration avec les jeunes (masculins et féminins) et le tribunal de première instance (TPI) de N'Zérékoré, a favorisé l'instruction et le jugement de 50 cas de viol ».

disponibilité d'une base cartographique permettant d'identifier les jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires de la région forestière, est un acquis important que le projet a rendu disponible.

Une autre contribution du projet est la réduction des conflits violents. En effet, toutes les personnes interrogées au cours de cette évaluation ont affirmé, qu'aucun cas de conflit violent avec mort d'homme n'a été enregistré jusqu'à maintenant, alors que c'était fréquent avant le début des activités du projet.

L'on observe aujourd'hui une importante réduction des conflits qui s'explique par la réalisation des dialogues communautaires inclusifs qui résultent de l'efficacité et de la pertinence de la formation en technique de conduite du dialogue communautaire enseignées. Cependant, nous avons été amené à comprendre que dans la région connaissait

Selon Mr le Directeur Préfectoral de la jeunesse de Beyla, un impact important du projet est le renforcement de la stabilité et de la sécurité dans les différentes communautés, à travers la réalisation d'une planification conjointe en vue de l'organisation par les jeunes des forums communautaires avec la participation de toutes les parties prenantes, notamment les directeurs préfectoraux et sous préfectoraux de jeunesse, les chefs de quartiers et de districts, les chefs secteurs, les membres de l'AJeLCoP, les structures de jeunes (femmes et hommes) et les structures communautaires (conseil communal, conseil des sages, les autorités coutumières traditionnelles, et les infrastructures sociales de Paix (ISP)). Ces forums qui ont connu la participation d'un nombre important de personnes deux sexes, ont permis l'appropriation des connaissances sur la citoyenneté, sans perdre de vue que les participants ont été outillé pour l'acquisition des aptitudes et une bonne connaissance des mécanismes pour la communication non violente (CNV) et enfin, ils ont cerné les notions sur les Droits de l'Homme et ses mécanismes clés

l'organisation des sessions de dialogue communautaire dans les localités par le biais du projet « Appui à la participation des jeunes à la prévention des conflits en période électorale et la pérennisation des Synergies locales des acteurs de paix ». Dans le cadre de ce projet, « les sessions de dialogues communautaires avaient touchés la plupart des acteurs impliqués dans la résolution des conflits notamment : les jeunes, les leaders communautaires, les femmes, les

Selon un des présidents de l'AJELCOP d'une commune, « c'est au cours des différentes activités génératrices de revenus (AGR), que les jeunes leaders communautés, mettent à profit et ont le temps pour se découvrir et se connaître. La fréquence de ces rencontres a permis aux jeunes leaders communautaires (hommes et femmes) de se rendre compte que les préjugés qu'ils avaient les uns envers les autres, n'étaient pas du tout fondés et ils ont donc décidé de renforcer leurs liens de cohabitation pacifique et de confiance mutuelle en faveur de la paix et de la cohésion sociale. Cette cohabitation a contribué à la compréhension de l'importance de la nécessité d'identifier et de développer de manière participative des microprojets sensibles à la paix et à la cohésion sociale en faveur des groupements d'intérêt économique mis en place. Aussi, tous ont compris les avantages des projets d'intérêt communautaire, mais également, d'améliorer leur collaboration avec les autorités administratives et des collectivités, face aux préoccupations des localités ».

autorités ainsi que les leaders religieux qui sont les acteurs les mieux écoutés dans les sociétés».

Les analyses des données qualitatives à travers les entretiens individuels et focus group, ont permis de se rendre compte que l'engagement des membres des associations des Jeunes leaders communautaires pour la paix, a promu la cohésion sociale au

sein des communautés. Ils se mobilisent et agissent avec succès comme premier intervenant

lors des conflits permettant ainsi, d'apaiser les tensions avant que celles-ci ne s'intensifient et ne deviennent des sources de violence. Enfin, on assiste présentement à l'amélioration de la cohabitation pacifique dans les communautés.

La mise en œuvre du projet qui a permis le vivre ensemble et la consolidation de la paix, utile pour le développement de la zone, a rapproché davantage des communautés qui vivaient des tensions assez affichées et violentes. Plusieurs témoignages des informations recueillies sur le terrain convergent à dire que présentement, plusieurs bénéficiaires sont outillés et capables de gérer eux-mêmes certains conflits, grâce au renforcement des capacités en technique de prévention, de dialogue et de médiations offertes par le projet.

2.5.2 Changements significatifs (positifs ou négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non intentionnels) opérés par le projet

Selon deux jeunes participants à un focus groups, « Nous avons été pointé du doigt comme étant des présumés auteurs des malheureux événements de la ville de N'Zérékoré ayant causé la déstabilisation de la ville ces dernières années. Donc, nous avons tout intérêt à nous montrer plus coopératifs, afin de réduire les préjugés portés contre nous »

En optant prioritairement pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en Guinée Forestière, le projet vise à prévenir les conflits et promouvoir une paix durable à travers des connaissances sur la citoyenneté, et l'appui à la

structuration des associations des jeunes impliqués politiquement qui jouissent de multiples opportunités socio-économiques, préviennent les conflits, et s'évertuent à régler ces derniers de manière pacifique.

L'insertion socio-économique des jeunes (masculins et féminins) à risque de manipulation et d'engagement dans la violence et, le renforcement de capacité en leadership et en gestion pacifique des conflits, ont permis à cette couche sociale importante de prendre de plus en plus conscience, que la problématique conflit est une affaire de tout le monde et, sa prévention, gestion et résolution se fait de manière inclusive et participative.

Il faut également souligner comme changement, les bonnes relations qui existent présentement entre les associations de jeunes et les tutelles administratives et techniques. Cependant, elles ne sont pas formalisées, car elles se limitent globalement à motiver les membres des associations à se mobiliser. Le renforcement de l'appui administratif couplé à un renforcement de la synergie d'action, administration publique et communale - agences onusiennes – ONG locales, est le pas à franchir pour la pérennisation des acquis.

Les impacts positifs sur les femmes sont de plusieurs ordres et englobent : la participation significative des femmes aux mécanismes de résolution des conflits mis en place, qui permettent qu'on leur donne de plus en plus la parole ; la prise de conscience que le projet a suscité auprès des femmes sur l'importance pour elles, de maîtriser leur droit ; la compréhension de la participation au processus décisionnel ; la prise de conscience pour elles de la nécessité d'obtenir des appuis pour la réalisation des activités génératrices de revenus.

2.5.3 Mesures prises pour atténuer les éventuels effets négatifs imprévus

La promotion du dialogue inclusif et participatif entre les organisations de jeunes (hommes et femmes) et les acteurs communautaires de la région forestière, est une des mesures prises pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix. L'on peut aussi faire allusion à l'organisation des foras de dialogue entre les structures de jeunes femmes et hommes et les structures communautaires (conseil communal, conseil des sages, autorités coutumières

traditionnelles, les infrastructures sociales de paix.

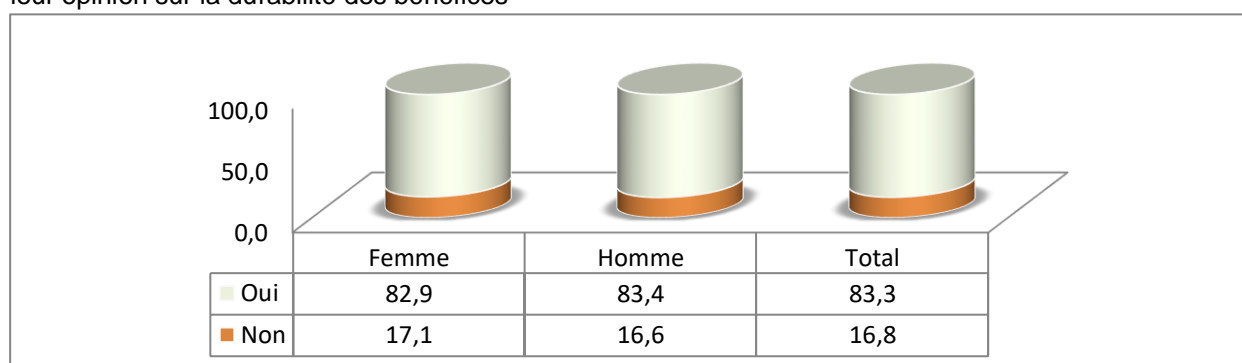
2.6 Durabilité

La durabilité va se focaliser sur les transformations induites par le projet qui vont permettre de prévenir et de gérer durablement les conflits. Les acquis du projet examinés du point de vue des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale, sont susceptibles de durer dans le temps. En effet, les initiatives socio-économiques ont permis aux jeunes de se retrouver, de se parler, de s'entendre sur ce qu'ils doivent faire et le font ensemble. La réflexion réside à la recherche des voies et moyens pour améliorer le niveau des revenus des jeunes, avec des opportunités d'emplois qui sont assez réduites

2.6.1 Durabilité des bénéfices du projet dans le futur par rapport aux initiatives socio-économique en lien avec la cohésion sociale

Le niveau d'appropriation du projet se manifeste par la capacité et la volonté des associations des jeunes leaders communautaires pour la paix, d'être les premiers et principaux intervenants pour la résolution des conflits. La justice constitue la dernière étape du cycle de résolution de conflit dans les cas où les protagonistes ne trouveraient pas de solution à l'amiable. Selon les personnes interrogées, le nombre de conflits porté devant la justice a été considérablement réduit grâce aux interventions du projet.

Graphique 13 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires en fonction de leur opinion sur la durabilité des bénéfices



Les résultats de cette évaluation montrent que pour plus de huit jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires sur dix (83,3%), les bénéfices du projet seront durables. Cette opinion est celle de 82,9% de jeunes hommes leaders communautaires, contre 83,4% de jeunes et femmes leaders communautaires.

Tableau 07 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires en fonction de leur opinion sur les facteurs qui justifient la durabilité des résultats positifs du projet dans le futur par rapport aux initiatives socio-économique en lien avec la cohésion sociale

Désignation	Femme	Homme	Total
L'harmonie entre les jeunes et le vivre ensemble au sein des communautés	8,2	11,6	10,4
L'appui financier et technique à la mise en place et la fonctionnalité des plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires pour la prévention des conflits dans la zone du projet	21,3	17,9	19,1
La bonne gestion des ressources financières et humaines	19,9	19,5	19,7
La mise en place des initiatives socio-économiques et l'emploi jeunes.	1,2	0,3	0,6
La sensibilisation perpétuelle et la mise en place d'un comité mixte	0,9	0,3	0,5
Le maintien de la cohésion entre les jeunes en matière d'alerte et de réponse rapide	13,6	14,0	13,8

Renforcement du tissu social et les liens de fraternité au sein des communautés	34,9	36,5	35,9
Total	100,0	100,0	100,0

Les jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires pensent selon les résultats de cette évaluation, que la durabilité des résultats du projet dans le future par rapport aux initiatives socio-économique en lien avec la cohésion sociale, tournent autour des faits liés : au renforcement du tissu social et les liens de fraternité au sein des communautés (35,9%), la bonne gestion des ressources financières et humaines des associations mises en place (19,7%), l'appui financier et technique à la mise en place et la fonctionnalité des plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires pour la prévention des conflits dans la zone du projet (19,1%), le maintien de la cohésion entre les jeunes en matière d'alerte et de réponse rapide (13,8%), l'harmonie entre les jeunes et le vivre ensemble au sein des communautés (10,4%), la mise en place des initiatives socio-économiques et l'emploi jeunes (0,6%) et, la sensibilisation et la mise en place d'un comité mixte (0,5%).

2.6.2 Durabilité des résultats positifs dans le future par rapport aux initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale

La présente évaluation s'est penchée également sur la durabilité après le projet. En effet, les jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires pensent principalement, que les résultats positifs par rapport aux initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale, sont susceptibles de perdurer après la fin du projet, si : la paix est préservée dans la communauté (27,2%) ; dans la mesure où les initiatives en lien avec la cohésion sociale sont appuyées (17,8%) ; la communication et la sensibilisation demeurent respectées (12,5%) ; lorsque toutes les couches socio-politiques sont fortement impliquées dans le processus de consolidation de la paix (7,8%), il y'a un appui financier et technique (5,1%) ; la création des initiatives socio-économiques et l'emploi de jeunes est favorisée (4,8%), les activités sont réalisées avec les initiatives (4,3%) et il existe une bonne gestion des ressources financières et humaines (3,9%).

Tableau 08 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires en fonction de leur opinion sur les facteurs qui justifient la durabilité des résultats positifs du projet dans le future par rapport aux initiatives socio-économique en lien avec la cohésion sociale

Facteurs qui justifient la durabilité des résultats positifs du projet dans le future	Femme	Homme	Total
Dans la mesure où les initiatives en lien avec la cohésion sociale sont appuyées	20,8	16,2	17,8
Lorsque toutes les couches socio-politiques sont fortement impliquer dans le processus de consolidation de la paix	8,0	7,6	7,8
S'il existe une bonne gestion des ressources financières et humaines	4,7	3,5	3,9
S'il y'a un appui financier et technique	5,9	4,7	5,1
Si la communication et la sensibilisation demeurent respectées	15,2	11,0	12,5
Si la création des initiatives socio-économiques et l'emploi de jeunes est favorisée	6,1	4,1	4,8
Si la paix est préservée dans la communauté	25,3	28,2	27,2
Si la réalisation des actions sur le terrain est réalisée	1,4	1,2	1,3
Si les acteurs de paix bénéficient d'un renforcement des capacités	1,2	2,8	2,3
Si les activités sont réalisées avec les initiatives	2,6	5,2	4,3
Si les AGR résistent et que les les revenus sont utilisés pour la bonne cause	0,5	1,6	1,2
Si les initiatives parviennent à couvrir les activités de sensibilisation et de dialogue dans les communautés	1,4	3,5	2,8
Si les organisations sont bien accompagner, les résultats pourront perdurer	1,2	1,9	1,7
Si les rencontres de sensibilisation et suivi des activités sont pérennes	3,0	2,3	2,6

Facteurs qui justifient la durabilité des résultats positifs du projet dans le future	Femme	Homme	Total
Si toutes les organisations de jeunes femmes et hommes sont impliquées dans les activités financées	0,5	3,2	2,3
Ne sait pas	2,3	3,0	2,8
Total	100,0	100,0	100,0

D'autres conditions ont été également évoquées au nombre desquelles il faut citer : les initiatives parviennent à couvrir les activités de sensibilisation et de dialogue dans les communautés (2,8%), les rencontres de sensibilisation et de suivi des activités sont pérennes (2,6%), les acteurs de paix bénéficient d'un renforcement des capacités (2,3%), toutes les organisations de jeunes femmes et hommes sont impliquées dans les activités financées (2,3%), les organisations sont bien accompagnées, les résultats pourront perdurer (1,7%), la réalisation des actions sur le terrain sont réalisées (1,3%) et les AGR résistent et que les revenus sont utilisés pour la bonne cause (1,2%).

2.6.3 Mécanismes favorisant la pérennité des résultats

La conception du projet ne comprend pas une stratégie appropriée de viabilité/durabilité et de passage de relais (incluant la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation des capacités locales, etc.), afin d'appuyer des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet. Le projet en tirant les leçons des projets antérieurs s'est engagé dans la mise en place d'une structure communautaire regroupant toutes les composantes de la société, qui s'appuient sur des dialogues entre les structures de jeunes femmes et hommes et les structures communautaires (conseil communal, conseil des sages, autorités coutumières traditionnelles, les infrastructures sociales de paix).

Les chances de survie se fondent sur le fait que lorsque les groupes de jeunes établissent des réseaux dynamiques qui deviennent rapidement visibles et suffisamment efficaces, pour attirer l'attention et le soutien des autorités à tous les niveaux. Les ONG partenaires impliquée dans la mobilisation des jeunes pour la paix, offrent une plateforme de connexion et de partenariat entre les initiatives des jeunes et plusieurs institutions. Enfin, la pérennité des résultats passe également par le fait, que les associations fournissent déjà des efforts pour qu'elles-mêmes trouvent des réponses adéquates à leurs problèmes sur la base d'une bonne connaissance des problèmes. Cet état de fait peut être combinée avec les efforts de sensibilisation/communication menés en tant que relais communautaires, qui suscite une véritable adhésion et font d'elles des partenaires surs de terrain.

2.6.4 Engagement des structures étatiques dans le développement et la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix

Bien que l'équipe d'évaluateurs n'ait pas pu rencontrer un certain nombre d'acteurs de l'administration publique centrale et déconcentrée, impliqués dans la mise en œuvre du projet, il faut faire observer, que le projet va contribuer sans nul doute à réduire les risques de conflits, en particulier les conflits intercommunautaires et interethniques dans la région forestière, selon les jeunes et les leaders communautaires. Dans ce cadre, le projet a bénéficié de l'accompagnement des structures de l'administration déconcentrée, notamment l'inspection régionale de la jeunesse et de l'emploi des jeunes et, les directions préfectorales de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, qui ont été associées à cet exercice depuis la formulation du projet jusqu'à la mise en œuvre.

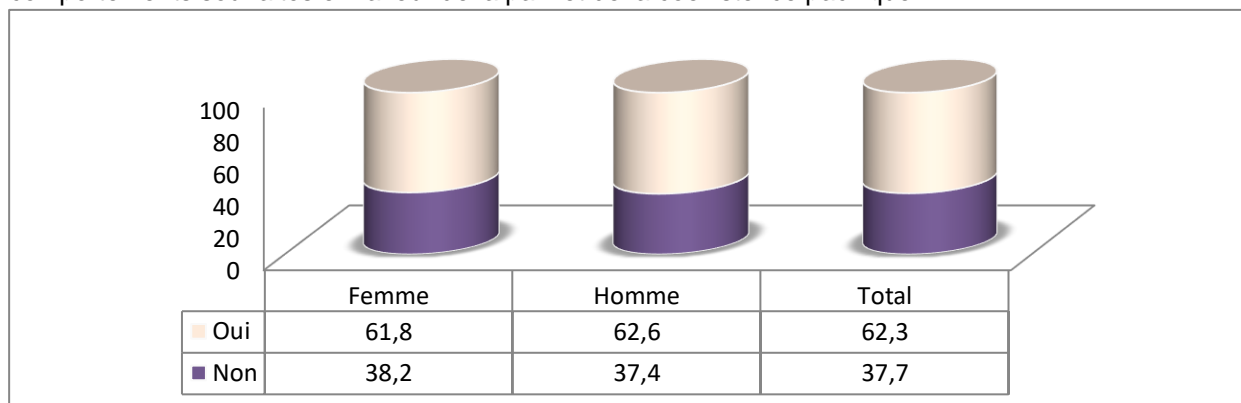
Selon certains responsables interviewés, le partenariat institutionnel mis en place par le Consortium OIM-FUNUAP-HCDH avec l'administration régionale et préfectorale a été

nécessaire dans la mesure où la question de consolidation de la paix, fait partie de la priorité des autorités à tous les niveaux.

2.6.5 Engagement des leaders d'opinions, des autorités locales et des agents des médias, dans le développement et la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix

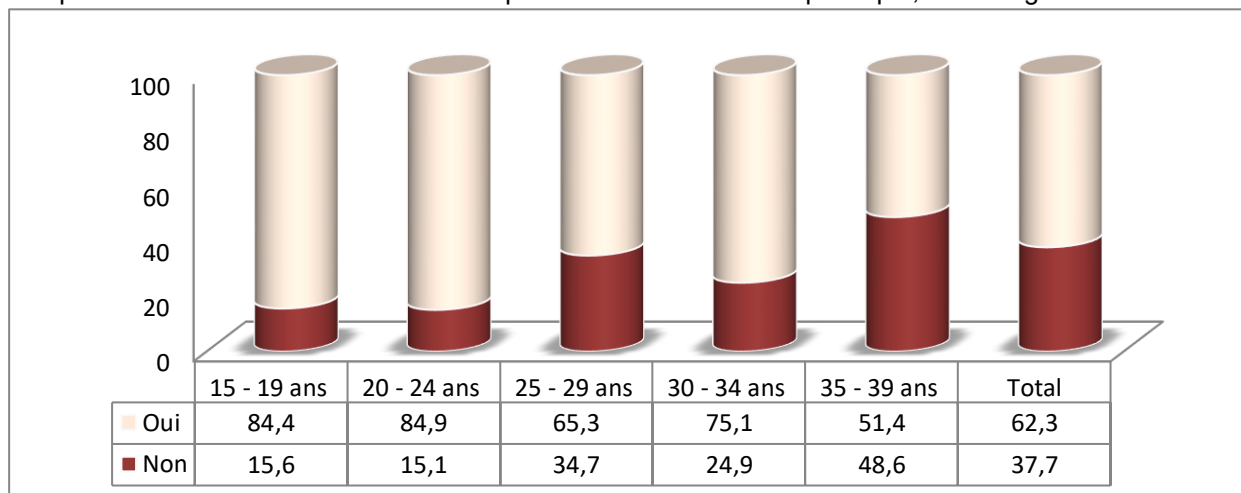
Selon des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires, les leaders d'opinions, les autorités locales et les agents des médias, ont acquis des comportements souhaités en faveur de la paix et de la coexistence pacifique. Cet avis est celui de 62,3% des jeunes leaders communautaires, avec une proportion relativement plus importante (62,6%) au niveau des jeunes hommes par rapport aux jeunes femmes (61,8%).

Graphique 14 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires en fonction de leur opinion sur l'acquisition par les leaders d'opinions, autorités locales et agents des médias, des comportements souhaités en faveur de la paix et de la coexistence pacifique



En examinant la question de l'engagement des leaders d'opinions, des autorités locales et des agents des médias, dans le développement et la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix, du point de vue de l'âge, les résultats de cette évaluation montrent que la proportion des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires qui ont affirmé que les leaders d'opinions, les autorités locales et les agents des médias, ont acquis des comportements souhaités en faveur de la paix et de la coexistence pacifique, représentent 84,9% pour les 20 - 24 ans, 84,4% pour les 15 - 19 ans, 75,1% pour les 30 - 34 ans, 65,3% pour les 25 - 29 ans et 51,4% pour les 35 - 39 ans.

Graphique 15 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires en fonction de leur opinion sur l'acquisition par les leaders d'opinions, autorités locales et agents des médias, des comportements souhaités en faveur de la paix et de la coexistence pacifique, selon l'âge



Principalement, les comportements adoptés en faveur de la paix et de la coexistence pacifique par les leaders d'opinions, les autorités locales et les agents des médias, selon les jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires sont : l'accompagnement technique et financier des initiatives locales et opérationnelles (37,7%), la neutralité, l'impartialité et l'honnêteté (11,2%), la sensibilisation, l'information, la mise en place d'un conseil de sages et de comité de pilotage (9,2%), l'harmonie et la garantie sociale entre les jeunes en matière d'alerte et de réponse rapide entre les acteurs (7,3%), la transparence et la communication (7,3%) et le renforcement des capacités institutionnelle, assurer l'opérationnalité des plateformes et les synergies locales et, le soutien technique et financier des plans d'actions (6,2%).

Tableau 09 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires en fonction de leur opinion sur les comportements souhaités adoptés par les leaders d'opinions, autorités locales et agents des médias, en faveur de la paix et de la coexistence pacifique, selon le sexe

Désignation	Femme	Homme	Total
La cohésion sociale se donner les mains la transparence et la continuité de la paix	0,0	0,1	0,1
La mise en place d'une plateforme d'informations et d'information entre les acteurs de paix La circulation des informations fiables L'union entre les jeunes	0,0	0,1	0,1
L'accompagnement technique et financier des initiatives locales et opérationnel	38,2	37,4	37,7
Le renforcement des capacités des membres afin de les rendre professionnelles dans la prévention la gestion et la résolution des conflits	5,6	4,8	5,1
La sensibilisation, l'information, la mise en place d'un conseil de sages et de comité de pilotage	8,4	9,6	9,2
Le renforcement des capacités, rendre institutionnel et opérationnelle les plateformes et les synergies locales, le soutien technique et financier des plans d'actions	4,0	7,4	6,2
Le renforcement du tissu social et le maintien de la paix et la cohésion sociale	0,7	1,2	1,0
Le soutien financier, technique et opérationnel	0,5	0,4	0,4
Neutralité, impartialité, honnêteté	8,9	12,4	11,2
Patience, neutralité, impartialité	8,4	7,0	7,5
L'harmonie et la garantie sociale entre les jeunes en matière d'alerte et de réponse rapide entre les jeunes en matière d'alerte et de réponse rapide entre les acteurs	7,0	7,4	7,3
Sagesse, impartialité, neutralité	2,1	0,3	0,9
Sensibilisation et médiation	1,9	1,4	1,6
Sensibilisation, communication, organisation des émissions tables rondes autour de la paix	1,2	0,4	0,7
Sensibilisation, communication, transparence	0,9	0,4	0,6
Sensibilisation, communication, vulgarisation des textes de lois	2,3	1,0	1,5
Sensibilisation, communication, transparence	3,0	1,2	1,8
Transparence, l'impartialité, la communication	6,8	7,6	7,3
Total	100,0	100,0	100,0

La mise en place des plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires pour la prévention des conflits dans la zone du projet, a permis le renforcement du tissu social entre les jeunes dans leurs différentes localités selon 59,5% des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires. Par rapport au sexe, l'on observe que la proportion des jeunes hommes (60,4%) est plus importante, que celles des jeunes femmes (57,6%). Le second aspect qui retient l'attention est la bonne gestion des conflits qui selon 24,6% des jeunes femmes et 17,1% des jeunes hommes (soit 19,5% pour l'ensemble), contribue également à la prévention des conflits dans la zone du projet à travers les plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires mises en place.

Tableau 10 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires selon leur opinion sur la mise en place et la fonctionnalité des plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires pour la prévention des conflits dans la zone du projet

Désignation	Femme	Homme	Total
L'amélioration du savoir vivre dans notre localité	4,9	7,2	6,5
La bonne collaboration	5,9	4,4	4,9
La bonne gestion des conflits	24,6	17,1	19,5
La lutte contre l'ethnocentrisme la sensibilisation et la mobilisation de la paix	1,5	0,5	0,8
La prévention et la gestion des conflits	5,4	10,4	8,8
Le renforcement du tissu social entre les jeunes dans leurs différentes localités	57,6	60,4	59,5

2.6.6 Du soutien par le projet des institutions locales bien intégrées dans les structures sociales et culturelles locales

Le choix des partenaires d'exécution du consortium composés majoritairement d'ONG nationales locales, ayant un ancrage communautaire et de solides expériences dans la prévention, la gestion pacifique des conflits locaux, l'accompagnement et la promotion de la participation des jeunes dans la gouvernance locale, a été l'approche appropriée qui a permis de renforcer l'appropriation nationale, par les acteurs locaux eux-mêmes. Aussi, l'un des facteurs clés de la réussite du projet, est que dans le processus de sa formulation et sa mise en œuvre, des cadres (de l'ex Ministère de l'Unité nationale et de la citoyenneté avec la participation de plusieurs autres départements), ont été désigné pour représenter leur département, des cadres qui ont appartenus au comité de pilotage.

2.6.7 Capacité financière et technique des partenaires du projet à préserver les avantages du projet à long terme et niveau de détermination à le faire

De l'avis des personnes qui ont répondu à l'enquête quantitative ainsi que les participants aux groupes de discussion et aux entretiens, la capacité financière des jeunes à se prendre en charge est pour le moment faible, en dépit de l'existence de plusieurs initiatives pour leur autonomisation. Au regard de la composition des AJELCOP (en termes d'effectifs), les activités génératrices de revenus entreprises, ne leur conduirons vers une certaine autonomie qu'à moyen terme. C'est dire que s'il existe des capacités techniques évidentes, les jeunes leaders communautaires doivent être sensibilisés vers l'entreprenariat. Autrement dit, la détermination à préserver les avantages du projet n'est pas suffisante sans une autonomie financière des jeunes.

Selon les bénéficiaires, il ne peut avoir de viabilité économique et financière des activités du projet, que lorsque d'autres initiatives complémentaires sont encouragées : telles que la promotion de la micro finance rurale, l'appui au développement rural avec le financement des

microprojets. Et pour que les bénéficiaires puissent pérenniser leurs activités, il va falloir que le projet continue de subventionner les microprojets, ce qui leur permettra d'arriver à une autonomie financière.

2.7 Approche basée sur les droits de l'homme, l'égalité/équité de genre

Les questions transversales de droits de l'homme (droits des jeunes, des femmes, des migrants de retour etc.) et de genre ont fait l'objet d'une réflexion stratégique lors de la formulation du projet « Action Concertée des Jeunes Leaders Communautaires pour la Consolidation de la Paix et du Renforcement de la Cohésion Sociale en Guinée Forestière », et dans le cadre de sa mise en œuvre. Les résultats, les produits et les indicateurs proposés, tiennent compte effectivement des questions de droits de l'homme et d'équité de genre.

2.7.1 Prise en compte systématique des considérations relatives aux droits de l'homme et au genre dans la conception, la planification et la mise en œuvre du projet

❖ La place occupée par les femmes dans la stratégie du projet, notamment leur participation effective à la réalisation des activités du projet

Dans les activités de formation sur les techniques de prévention et de transformation des conflits dans les 14 localités cibles du projet, 360 jeunes leaders communautaires ont participé à cette rencontre, dont 159 filles/femmes soit 45%. Dans le cadre de l'organisation des 28 foras, ont été mobilisé 10.745 personnes constituées de jeunes leaders communautaires, de leaders religieux, des autorités administratives et locales, des représentants des OSC, parmi lesquelles, 5.625 étaient des femmes soit 52,3%. Ces rencontres ont connu également la participation de 2 albinos, 5 personnes portant un handicap dont un déficient visuel. La représentation a été de 37% pour les femmes/filles dans les comités mixtes pour l'identification des microprogrammes d'utilité communautaire.

De ce qui précède, l'on observe que globalement, le niveau de représentation des femmes/filles se situe autour en moyenne de 41%. Ce poids important des femmes /filles a eu une grande influence, dans la mise en œuvre des activités du projet, particulièrement dans le cadre du choix des microprojets des AGR d'utilité communautaire ou publique sensibles à la paix et la cohésion sociale dans leurs localités. Cette proportion importante a suscité chez elles la détermination et l'engagement de jouer pleinement leur rôle d'agents vecteurs de paix et de non-violence. Enfin, les foras ont été par ailleurs une opportunité pour poser un diagnostic profond sur les obstacles qui freinent l'élan d'engagement des jeunes en faveur de la paix et de la vie politique de leurs localités.

Selon les membres des AJELCOP de Bowé, Kobéla et de Gueasso, les femmes ont influencé positivement le choix de la culture du gingembre, et ont opté également pour l'assainissement de leurs marchés. De ces deux cas, leurs choix avaient été retenus par les assemblées générales à la plus grande satisfaction des femmes.

❖ Une implication limitée des femmes selon les leaders communautaires et les responsables communautaires, avec une simple participation physique

Il ressort des échanges sur le terrain que la participation des femmes dans les comités de gestion et de prévention des conflits reste faible à certains endroits. En effet, pour la plus part des intervenants, la question de l'implication des femmes dans le cadre du projet se résume encore à une simple participation physique. Il a fallu une forte insistance pour que les interlocuteurs s'expriment sur la question de la participation des femmes dans la gestion des conflits. Les

femmes dans leurs interventions mettent plutôt l'accent sur le rôle important que les hommes doivent jouer dans la résolution des conflits sans directement mettre en avant leur propre rôle. Il ne semble pas que la stratégie du projet visant le renforcement du rôle des femmes dans la gestion des conflits ait suffisamment tenu compte du contexte socio-culturel de la zone. Les rapports d'activités des ONG partenaires et le rapport final du projet, ainsi que les entretiens n'ont pas permis de mettre en lumière, que cette question a été traitée conséquemment et de manière adéquate avec les objectifs de transformation de comportement qu'ambitionnaient le projet.

Une grande partie des membres des associations des jeunes leaders communautaires pour la paix, affirment que lorsque les femmes sont impliquées dans la résolution des conflits, les tensions sont mieux gérées. Les femmes une fois constituées en conseillères auprès des hommes, contribuent grandement à l'atténuation des divergences. Leur implication a permis de mieux gérer le puits points d'eau entre la population autochtone et les éleveurs transhumants à Beyla. Un renforcement ciblé de leurs capacités en médiation, en alphabétisation, technique de négociation et de gestion pacifique des conflits, auraient sûrement renforcé leur position dans ces comités.

❖ L'autonomisation économique et la culture de non-violence autour des initiatives communautaires contribuant à la consolidation de la paix au cœur des attentes et des préoccupations des femmes

Les femmes interrogées insistent pour mettre en lumière leurs besoins en termes d'activités génératrices de revenus et les questions d'agression sexuelle en lien avec les conflits. Bien que le projet ne soit pas intervenu directement sur ces questions, il a quand même joué un rôle catalytique sur ces thématiques et encouragé d'autres organisations œuvrant sur la protection à intervenir.

La participation et la représentation des femmes et des jeunes filles dans les instances de prise de décision au niveau local ont été renforcées par le projet. Ces appuis permettent aux femmes et les jeunes filles de contribuer à l'instauration d'un climat de confiance, de cohésion sociale et la culture de non-violence, autour des initiatives communautaires d'autonomisation, contribuant à la consolidation de la paix. Il en est de même des violences faites aux femmes et jeunes filles, des initiatives soutenues et appuyées par les organisations de défense des droits, des associations des femmes et des jeunes filles.

2.7.2 La réduction des conflits intercommunautaires qui menacent la paix en Guinée forestière, en faisant du cadre juridique en vigueur, la référence des actions des jeunes

L'atelier de renforcement de capacité sur les normes nationales et internationales de droit de l'homme, les dispositions du code pénal et du code de procédure pénale, concernant la lutte contre les violences, a mobilisé 69 jeunes leaders (dont 13 femmes) des associations de jeunes choisis dans toutes les six préfectures couvertes par le projet. La connaissance de ces droits a contribué à la mitigation des cas de recours à la violence, laissant ainsi place au respect du règlement d'un certain nombre de cas par les services judiciaires. En effet, il est important de faire observer que grâce à l'implication des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires de l'AJELCOP, il a été fait recours aux voies légales après l'assassinat de deux personnes pour causes de jalousies à Gama-Béréma.

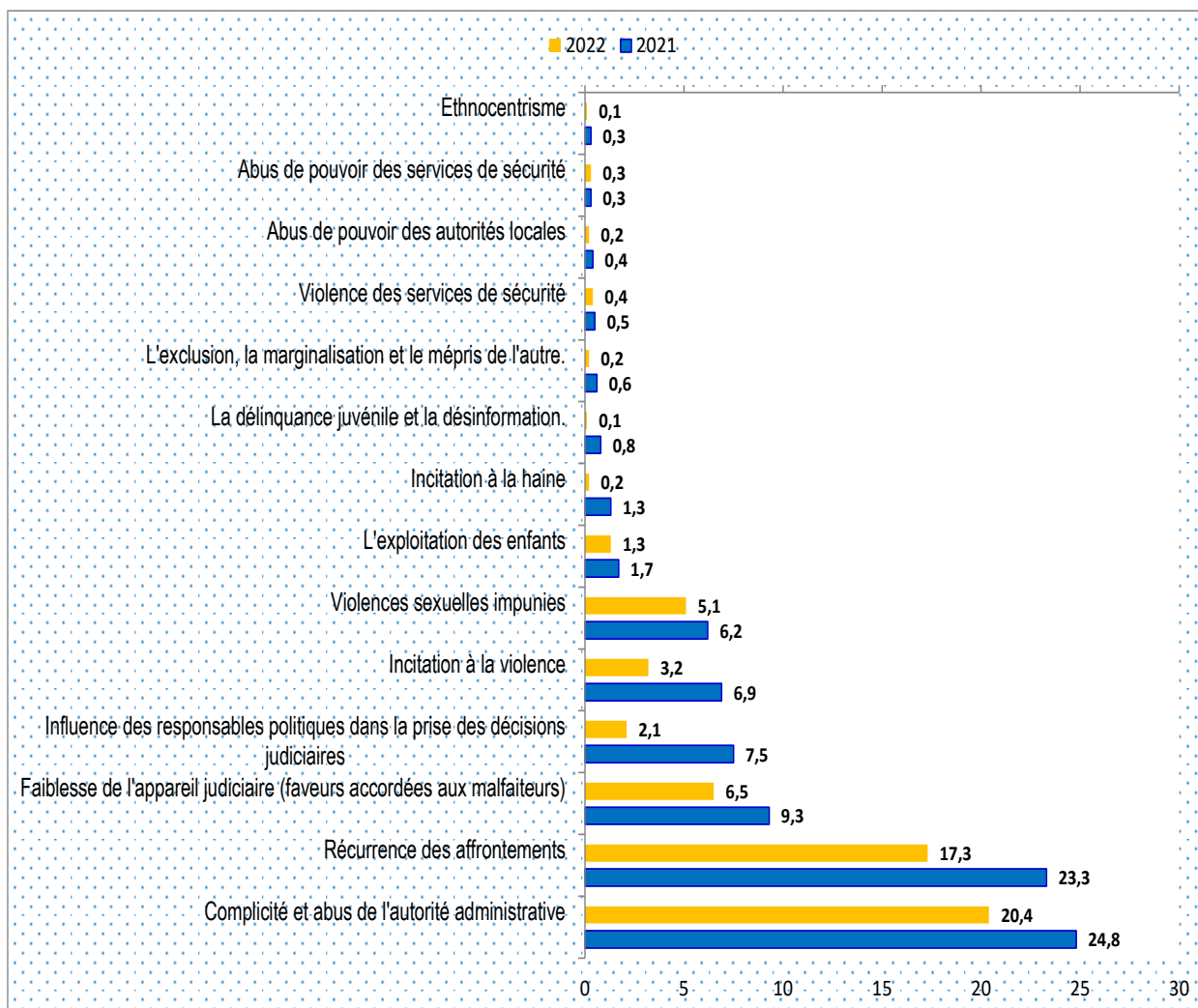
Un tel résultat a été obtenu grâce aux résultats d'un atelier de plaidoyer auprès des représentants des autorités administratives et locales (acteurs judiciaires, sécuritaires et administratives, maires, OSC), qui a connu la participation de 68 personnes des 14 localités du projet. Cette rencontre a permis de faire prendre conscience à tous ces acteurs des enjeux, des mobiles et

des conséquences des violences intercommunautaires, des vengeances privées ainsi que, des violations des droits de l'homme. Elle a permis aussi, d'impulser une dynamique d'application de la législation pénale nationale et les traités internationaux auxquels la Guinée est partie, afin de lutter contre l'impunité et surtout de rompre avec le cycle de violences au niveau communautaire en Guinée forestière.

2.7.3 Réduction/diminution des pratiques néfastes enfreignant les droits de l'homme dans les communautés

Pour apprécier le niveau de réduction/diminution des pratiques néfastes qui enfreignent les droits de l'homme dans les communautés couvertes par le projet, nous avons procédé par la comparaison de leur évolution. Dans ce cadre cette évolution se traduit par une baisse de l'ordre de -17,7% en 2022 par rapport à 2021 pour la complicité et les abus de l'autorité administrative. Pour les autres pratiques, les taux de réduction sur la période sont de : -25,8% pour la récurrence des affrontements, -30,1% pour la faiblesse de l'appareil judiciaire (faveurs accordées aux malfaiteurs), -72,0% pour l'influence des responsables politiques dans la prise des décisions judiciaires, -53,6% pour l'incitation à la violence, -17,7% pour les violences sexuelles impunies, -23,5% pour l'exploitation des enfants, -84,6% pour l'incitation à la haine, -87,5% pour la délinquance juvénile et la désinformation, -66,7% pour l'exclusion, la marginalisation et le mépris de l'autre, -20,0% pour la violence des services de sécurité, -50,0% pour les abus de pouvoir des autorités locales, 0,0% pour les abus de pouvoir des services de sécurité et -66,7% pour l'ethnocentrisme.

Graphique 16 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires selon leur opinion sur les comportements souhaités en faveur de la paix et de la coexistence pacifique par les leaders d'opinions, autorités locales et agents des médias

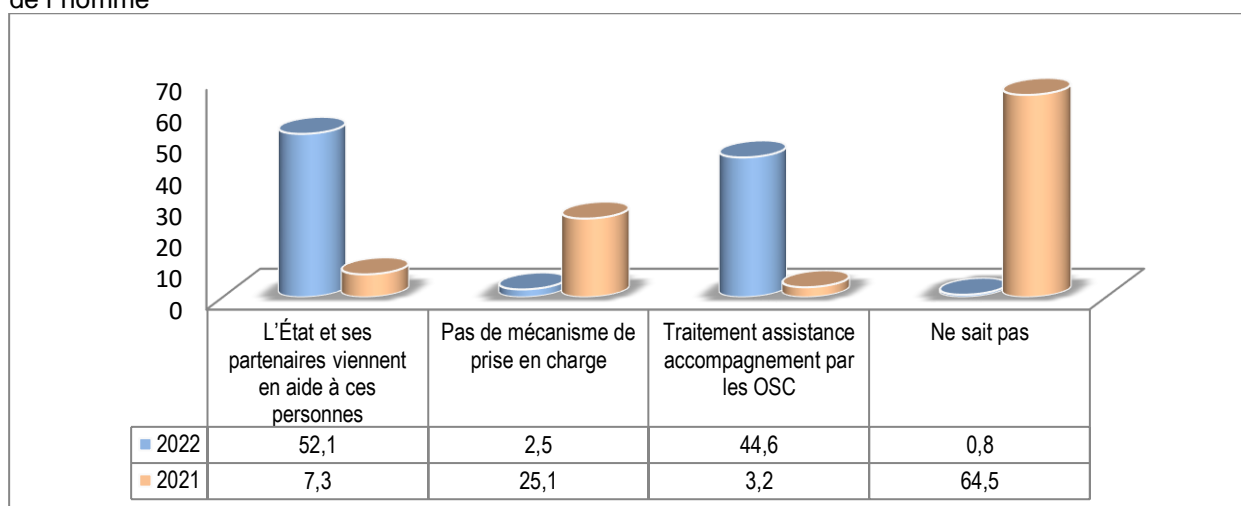


2.7.4 De la connaissance par les jeunes leaders communautaires des mécanismes de prise en charge des jeunes victimes d'abus et violations des droits de l'homme

Les résultats de cette évaluation montrent que des mécanismes de prise en charge des jeunes victimes d'abus et violations des droits de l'homme, existent dans la région. Il s'agit de l'État et de ses partenaires qui viennent en aide à ces personnes. Présentement, les OSC travaillent dans ce cadre avec des interventions concernant : le traitement, l'assistance et l'accompagnement. L'on observe une forte augmentation du rôle de l'État et de ses Partenaires dans la prise en charge des personnes victimes d'abus et violations des droits de l'homme. Plus de la moitié (52,1% en 2022 contre seulement 7,3% en 2021) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires, ont affirmé qu'en 2022 les personnes victimes d'abus et violations des droits de l'homme ont bénéficié de prise en charge de la part de l'État et de ses partenaires.

La participation des OSC se fait fortement remarquée avec l'augmentation de leurs appuis aux personnes victimes d'abus et violations des droits de l'homme, selon 44,6% des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires en 2022 contre 3,2% en 2021. Un autre fait marquant, est l'importance de la proportion des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires qui avait affirmé en 2021 « ne sais pas » (64,5%) par rapport à la prise en charge des jeunes victimes d'abus et violations des droits de l'homme, pourcentage qui se situe à 0,8% en 2022. Par rapport à la proportion des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires, qui ont affirmé l'absence de mécanismes de prise en charge des victimes d'abus et violations des droits de l'homme, elle a évolué de 25,1% en 2021 à 2,5% en 2022.

Graphique 17 : Répartition (%) des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires selon leur connaissance des mécanismes de prise en charge des jeunes victimes d'abus et de violations des droits de l'homme



Quelle que soit le sexe retenu, le rôle de l'État et ses partenaires viennent en aide à ces personnes dans les mécanismes de prise en charge des jeunes victimes d'abus et de violations des droits de l'homme, enregistre les plus importantes proportions avec 51,9% pour les jeunes hommes et 52,4% pour les jeunes femmes. La proportion des jeunes (h-f) leaders communautaires, qui ont affirmé que les OSC sont fortement remarquée avec l'augmentation de leurs appuis aux personnes victimes d'abus et violations des droits de l'homme. Selon 44,6% des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires en 2022 contre 3,2% en 2021. Parmi des jeunes (h-f) leaders communautaires qui ont affirmé que les OSC participent au traitement, à l'assistance et à l'accompagnement des personnes victimes d'abus et de violations des droits de l'homme, 45,1% sont des jeunes femmes et 44,4% sont des jeunes hommes.

Tableau 11 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction de leur connaissance des mécanismes de prise en charge des jeunes victimes d'abus et de violations des droits de l'homme

Mécanismes de prise en charge des jeunes victimes d'abus	Femme	Homme	Total
L'État et ses partenaires viennent en aide à ces personnes	52,4	51,9	52,1
Pas de mécanisme de prise en charge	2,4	2,5	2,5
Traitement, assistance accompagnement par les OSC	45,1	44,4	44,6
Ne sait pas	0,0	1,2	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

2.7.5 Prise en compte de la dimension de genre dans l'approche de mise en œuvre et au niveau des outils de suivi (matrice de résultats)

Il ressort des échanges sur le terrain que la participation des femmes dans les associations de gestion et de prévention des conflits, reste faible et se limite à la simple participation physique pour le moment. En effet, la question de l'implication des femmes à la prise des décisions reste un peu timide car, les projets semblent avoir été abordée en termes de quotas dans les institutions qui est une obligation parce déterminé dans tous les documents.

En effet, l'équipe d'évaluation a constaté avec satisfaction que les approches d'intervention sont orientées vers le respect des droits des femmes (droit à la protection, droit à une formation, droit

à un revenu, droit à la participation aux instances de prise de décision, droit d'association). En ce qui concerne le genre, des efforts sont fournis pour sa prise en compte en terme désagrégé par sexe même si elle n'est pas toujours systématique. En effet, des indicateurs et cibles mettent en exergue tous les groupes hommes, femmes, et l'âge.

2.7.6 De la prise en compte de la lutte contre les abus et la violation des droits de l'homme appuyée par une approche de consolidation de la paix

Les jeunes (h-f) leaders communautaires, pensent dans leur grande majorité que dans le cadre de la lutte contre les abus et la violation des droits de l'homme, il faut : appliquer les textes et lois (83%), avoir une justice équitable (72,6%), assurer la création de l'emploi pour les jeunes (73,8%), appuyer les initiatives des jeunes et des femmes dans les activités génératrices de revenus (83,3%), impliquer les jeunes dans la consolidation de la paix (76,7%) et lutter contre la pauvreté (70,6%).

Tableau 12 : Répartition (%) des jeunes (h-f) leaders communautaires en fonction des suggestions et recommandations faites, dans le cadre de la lutte contre les abus et la violation des droits de l'homme

Désignation	Femme	Homme	Total
Appliquer les textes et lois	79,4	85,0	83,0
Avoir une justice équitable	68,1	75,0	72,6
Création de l'emploi pour les jeunes	67,2	77,5	73,8
Appuyer les initiatives des jeunes et des femmes	82,4	83,7	83,3
Impliquer les jeunes dans la consolidation de la paix	71,2	79,7	76,7
Lutter contre la pauvreté	71,2	70,2	70,6

2.7.7 Mesures prises dans le système de suivi et de rapportage en faveur des considérations relatives aux droits de l'homme et à l'égalité/équité de sexe

La formulation des trois résultats et des produits à conduit à l'identification des indicateurs et des cibles qui font transparaître les dimensions sexo-spécifiques à travers la mise en œuvre du projet. De manière concrète, cette dimension a été suivie par l'équipe qui a mis en place un dispositif qui incluait non seulement des quotas au niveau de la proportion des personnes de sexe féminin à appartenir aux différentes associations, pour mieux atteindre cette importante cible dans les communes couvertes, mais aussi, au cours des activités réalisées par les ONG partenaires, cette dimension a bénéficié d'une grande attention.

C'est ainsi qu'un nombre important de femmes et de filles se sont retrouvées dans toutes les équipes des ONG de mise en œuvre du projet. D'autres ont été identifiées comme bénéficiaires directes. À ce niveau donc, le projet a fait des pas importants dans la recherche de la défense des droits des femmes et des jeunes filles.

3 CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET ENSEIGNEMENTS TIRES

3.1 Principales constatations et conclusions

Les principaux constats de l'évaluation du Projet Action Concertée des Jeunes Leaders Communautaires pour la Consolidation de la Paix et du Renforcement de la Cohésion Sociale en Guinée Forestière, ont porté essentiellement sur les progrès vers la réalisation des résultats escomptés (résultats et produits), l'efficacité, l'efficience, la durabilité et la prise en compte des aspects droits de l'homme et égalité/équité de genre.

❖ **Pertinence**

Ce rapport vise à apprécier et à évaluer les réalisations du projet « action concertée des jeunes (femmes et hommes) leaders communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en Guinée Forestière ». Cette évaluation couvre la période totale du projet (janvier 2021 à juillet 2022). Les destinataires visés par l'évaluation sont le Gouvernement de la Guinée, les agences du système des Nations Unies : l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), et le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), en collaboration avec le Secrétariat Technique du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF), ainsi que les partenaires locaux et les populations.

Les principaux constats de l'évaluation du Projet Action Concertée des Jeunes Leaders Communautaires pour la Consolidation de la Paix et du Renforcement de la Cohésion Sociale en Guinée Forestière, ont porté essentiellement sur les progrès vers la réalisation des résultats escomptés (résultats et produits), l'efficacité, l'efficience, la durabilité et la prise en compte des aspects droits de l'homme et égalité/équité de genre.

❖ **Pertinence**

Le but, les objectifs spécifiques et les résultats attendus du projet "Action concertée des jeunes leaders communautaires pour la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale en Guinée Forestière", s'inscrivent dans le cadre de l'effet1 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUAD), s'alignent sur les orientations du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES 2016-2020), mais aussi, se situe dans la perspective pour l'atteinte d'ici 2030, des Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 16 qui vise à « promouvoir des sociétés pacifiques et à mettre en place des institutions ouvertes à tous ».

Le projet répond aux besoins et attentes des bénéficiaires, en visant clairement l'amélioration de la cohésion sociale et la consolidation de la paix, sur la base d'une meilleure inclusion des jeunes des deux sexes, à travers les actions de sensibilisation, de communication, de renforcement des capacités et, un appui à des initiatives et des projets d'intérêt général mis en œuvre en premier lieu par les jeunes. Il en est de même des actions de renforcement des mécanismes de prise en charge des jeunes (jeunes filles et femmes) victimes d'abus et de violations des droits de l'homme en Guinée Forestière.

Ainsi, le but et les objectifs spécifiques, les résultats et produits tels que formulés dans le document du projet montrent, qu'ils sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires (acteurs majeurs qui animent la vie communautaire) que sont : les jeunes leaders communautaires (femmes et hommes), les jeunes activistes des mouvements socio-politiques, les jeunes exerçant les petits métiers, les jeunes migrants de retours (plus de 4.500 jeunes recensés « document du projet »), les jeunes ex-Kaléya recrutés en 2009 d'une manière irrégulière dans l'armée Guinéenne sous la transition militaire.

Le document de projet a intégré une théorie de changement pertinente, basée sur un changement des attitudes et des manières de faire des bénéficiaires, dans le cadre d'une approche concertée qui repose sur le principe, d'outiller les acteurs vecteurs de la paix, ainsi que de la promotion de la culture et du respect du cadre légal et des droits de l'homme. Cette approche permet d'atteindre l'objectif final du projet qui consiste, à contribuer à la rupture du cycle de violences que vit la région de la Guinée Forestière, à travers la promotion de la participation inclusive des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires, au renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix en Guinée Forestière.

❖ **Cohérence**

La mise en œuvre du projet doit être suivie et évaluée sur la base de dix-sept (17) indicateurs, dont sept (7) pour les trois résultats et dix (10) indicateurs pour les sept (7) produits. Et, il est certain que ces indicateurs permettent de mesurer et d'établir le niveau de réalisation du projet. Cependant, le projet manque d'indicateurs d'impact qui n'ont pas été définis dans la phase de conception et ont manqué d'attention de la part des gestionnaires du projet qui étaient censés menés une réflexion au démarrage du projet dans ce cadre.

Globalement, il existe une liaison directe qui traduit les relations « moyens – fins » en termes de contribution directe entre les différents maillons de la chaîne de résultats. Cette concordance se constate à différents niveaux : le premier concerne la logique d'intervention qui permet de faire observer que, les produits 1.1, 1.2 et 1.3 sont appropriés pour parvenir au résultat 1. Il en est de même pour les produits 2.1 et 2.2 également très bien appropriés pour parvenir au résultat 2, ainsi que les produits 3.1 et 3.2 qui contribuent à la réalisation du résultat 3.

Les synergies et la complémentarité recherchées dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet se traduisent par les avantages comparatifs de chacune des institutions formant le consortium. En effet, l'OIM en tant que lead dispose d'une expertise avérée d'accompagnement des jeunes vulnérables qui vivent dans le dénuement total, la précarité, qui ignorent complètement les principes de la citoyenneté et le vivre ensemble. En ce qui concerne l'UNFPA, il draine avec lui une grande expérience et un savoir-faire, dans le développement des approches communautaires participatives et inclusives, notamment en faveur des jeunes. Et s'agissant du HCDH, à travers ce projet, va mettre à disposition son expertise et son expérience en matière de renforcement des capacités de sensibilisation, de plaidoyer et d'accompagnement juridique et judiciaire des bénéficiaires que sont les Jeunes Leaders Communautaires.

Ce projet est un modèle d'intervention qui se situe dans le cadre des projets intégrés des agences de l'Organisation des Nations Unies (ONU), portant sur des thématiques, ciblant des groupes de bénéficiaires spécifiques et, devant être mis en œuvre dans des zones peu explorées par les autres mécanismes des différents partenaires techniques et financiers, pour des considérations de risques opérationnels.

❖ **Efficacité**

L'évaluation finale montre que dans le cadre de la réalisation des résultats du projet, les jeunes (h/f) leaders communautaires qui expriment un intérêt particulier pour la prévention et la gestion des conflits pour une paix durable dans la région, représentent 90,8% pour l'ensemble, avec 91,6% pour les jeunes de sexe féminin et 90,4% pour ceux de sexe masculin. La proportion de ces jeunes a connu une augmentation de 50,5% par rapport à la situation de référence, pour la modalité « très important », 26% pour la modalité « important et une baisse de de l'ordre de 17,5% pour la modalité « pas du tout important ».

Les jeunes leaders (hommes et femmes) des différentes communautés, qui ont acquis de bonnes connaissances pratiques sur la prévention et la résolution des conflits, ainsi qu'en matière de

droits de l'homme, représentent 50,1% pour l'ensemble avec 54,6% des jeunes de sexe masculin et de 41,9% pour les jeunes de sexe féminin.

La combinaison d'une série d'activités de renforcement des capacités de résilience et de consolidation de paix, s'est avérée essentielle pour les bénéficiaires. Les appuis multiformes (matériels et financiers) aux activités génératrices de revenu et les renforcements de capacités en gestion et prévention des conflits, ont contribué fortement à la stabilisation des conflits dans la zone du projet. Ainsi, les résultats de l'évaluation confirment que les bénéficiaires privilégient dans leurs démarches : le dialogue direct entre les parties en conflit (84%), la participation du conseil des sages et des leaders religieux (83,3%), la participation des organisations de la société civile (67,2%) et les structures locales de gestion des conflits (62,1%), ainsi que la médiation/recours à un facilitateur externe (37,2%).

En abordant la question de l'appréciation de la mise en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale par des jeunes leaders (hommes et femmes), on observe que l'appréciation « très important » occupe la première place au niveau des réponses données dans l'ensemble (61,3%) et par rapport au sexe, la proportion des hommes jeunes leaders (53,1%) est plus importante que les jeunes leaders femmes (57,4%).

En effet, la participation des jeunes dans la vie de leurs localités, notamment dans la prévention et la résolution des conflits, dans la perspective de la promotion de la paix et la cohésion sociale entre les différentes communautés de la région forestière, est la ligne directrice du projet. C'est alors dans ce processus de transformer pleinement les jeunes en acteurs de paix, que le projet a engagé la mise en place des initiatives relatives aux activités socio-économiques. Ces activités ont constitué des occasions pour les jeunes de se rencontrer, d'échanger, et de promouvoir la culture de la paix, de dialogue et d'acceptation des différences, afin de rendre plus accessibles et compréhensibles pour les jeunes, des questions de paix.

La répartition des rôles selon les domaines d'intervention de chaque partenaire de mise en œuvre dans le projet, a montré son efficacité aussi bien dans le management et que dans l'atteinte des résultats du projet.

❖ **Efficienc**

Au regard du budget total approuvé par agence récipiendaire, les ressources budgétaires allouées à l'OIM représentent 39,4%, alors que pour l'UNFPA, elles se situent à 34,3% et 26,3% pour l'HCDH. L'ensemble des ressources allouées a été transféré et l'utilisation de celles-ci a été optimale avec un niveau d'exécution de 97,7% pour l'ensemble du projet. En fonction des agences récipiendaires, le taux de réalisation financière est de 100% au niveau de l'OIM, 100% pour le HCDH et, 93,4% pour l'UNFPA.

Au niveau opérationnel, toutes les activités planifiées ont été réalisées et comme évoquée plus haut, celles-ci ont été réalisées conformément aux termes de référence. De l'avis des personnes qui ont répondu à l'enquête ainsi que les participants aux groupes de discussion et aux entretiens, le temps mis entre la signature des contrats et le début d'exécution des activités est très long, de telle sorte que la période couverte par les activités en souffre énormément.

L'évaluation finale confirme que le projet a accordé une place de choix au partenariat et la promotion d'alliances stratégiques, en termes de synergie entre les agences et les autres partenaires dans la stratégie de mise en œuvre, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre opérationnelle. Ainsi, plusieurs ONG nationale et locales, les collectivités locales bénéficiaires, les prestataires privés et les services techniques de l'État, ont appuyé le projet dans la mise en œuvre de ces différentes activités.

Il a été largement fait recours aux bénéficiaires ciblées, qui ont participé à l'analyse de leurs besoins de manière participative. Ce processus de consultation a abouti à la prise de décision participative et inclusive relative à l'établissement des priorités, la sélection des actions et dans leur mise en œuvre.

L'allocation des ressources pour la réalisation des différentes activités a été efficace et a permis aux bénéficiaires de tirer des avantages du projet. Au vu des enquêtes menées sur le terrain, il ressort clairement que la plupart des activités réalisées ont permis d'aboutir à un changement. L'appréciation de l'efficacité en termes de réalisations s'explique aussi par le fait que, les dépenses engagées ont permis de diminuer la violence dans les différentes localités du projet. La mobilisation optimale des ressources a permis de réaliser les activités et d'atteindre ainsi l'objectif du projet.

Les faiblesses sont observées au niveau du système de suivi-évaluation du projet. En effet, la coordination du projet n'a pas pu assurer convenablement le reportage, afin d'élaborer la matrice de suivi-évaluation, contenant toutes les informations sur les produits qui résultent des activités réalisées sur le terrain (voir le rapport de progrès du projet). La conséquence de cette situation est que, les procédures qui ont été mises en place pour l'établissement des rapports et l'échange d'informations, n'ont pas permis de rendre disponible les données et informations indispensables pour mener à bien cette évaluation.

❖ **Impact**

Les changements significatifs observés sont : le renforcement de l'insertion socio-économique des jeunes (masculins et féminins) à risque de manipulation et d'engagement dans la violence ; le renforcement de capacité des jeunes leaders communautaires (hommes et femmes) sur le leadership et la gestion pacifique des conflits ; le changement de comportement des communautés qui ont pris conscience que la problématique conflit est une affaire de tout le monde et que sa prévention, gestion et résolution, doit se faire de manière inclusive et participative.

Les autorités communales et les leaders religieux ainsi que les membres des organisations de jeunesse ont affirmé, que la disponibilité d'une base cartographique permettant d'identifier les jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires de la région forestière, est un acquis important que le projet a rendu disponible. Une autre contribution du projet est la réduction des conflits violents. En effet, toutes les personnes interrogées au cours de cette évaluation ont affirmé, qu'aucun cas de conflit violent avec mort d'homme n'a été enregistré jusqu'à maintenant, alors que c'était fréquent avant le début des activités du projet.

Les analyses des données qualitatives à travers les entretiens individuels et focus group, ont permis de se rendre compte que l'engagement des membres des associations des Jeunes leaders communautaires pour la paix, a promu la cohésion sociale au sein des communautés. Ils se mobilisent et agissent avec succès, comme premier intervenant lors des conflits permettant ainsi, d'apaiser les tensions avant que celles-ci ne s'intensifient et ne deviennent des sources de violence. Enfin, on assiste présentement à l'amélioration de la cohabitation pacifique entre les différentes communautés.

❖ **Durabilité**

Le niveau d'appropriation du projet se manifeste par la capacité et la volonté des associations des jeunes leaders communautaires pour la paix, d'être les premiers et principaux intervenants pour la résolution des conflits. La justice constitue la dernière étape du cycle de résolution de conflit dans les cas où les protagonistes ne trouveraient pas de solution à l'amiable. Selon les personnes interrogées, le nombre de conflits porté devant la justice a été considérablement réduit

grâce aux interventions du projet. Les résultats de cette évaluation montrent que pour plus de huit jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires sur dix (83,3%), les bénéficiaires du projet seront durables. Cette opinion est celle de 82,9% de jeunes hommes leaders communautaires, contre 83,4% de jeunes et femmes leaders communautaires.

Les jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires pensent selon les résultats de cette évaluation que la durabilité des résultats du projet dans le futur par rapport aux initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale, tournent autour des faits liés : au renforcement du tissu social et des liens de fraternité au sein des communautés (35,9%), la bonne gestion des ressources financières et humaines des associations mises en place (19,7%), l'appui financier et technique à la mise en place et la fonctionnalité des plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires pour la prévention des conflits dans la zone du projet (19,1%), le maintien de la cohésion entre les jeunes en matière d'alerte et de réponse rapide (13,8%), l'harmonie entre les jeunes et le vivre ensemble au sein des communautés (10,4%), la mise en place des initiatives socio-économiques et l'emploi jeunes (0,6%) et, la sensibilisation et la mise en place d'un comité mixte (0,5%).

La mise en place des plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires pour la prévention des conflits dans la zone du projet, a permis le renforcement du tissu social entre les jeunes dans leurs différentes localités selon 59,5% des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires. Les (hommes et femmes) leaders communautaires, les leaders d'opinion, les autorités locales et les agents des médias, ont acquis des comportements souhaités en faveur de la paix et de la coexistence pacifique. Cet avis est celui de 62,3% des jeunes leaders communautaires, avec une proportion relativement plus importante (62,6% des jeunes hommes par rapport aux jeunes femmes (61,8%).

En effet, toutes les personnes interrogées au cours de cette évaluation ont affirmé, qu'aucun cas de conflit violent avec mort d'homme n'a été enregistré jusqu'à maintenant, alors que c'était fréquent avant le début des activités du projet. L'on observe alors que cela s'explique par la réalisation des dialogues communautaires inclusifs, qui résultent de l'efficacité et de la pertinence de la formation faite en technique de conduite du dialogue communautaire enseignées (prise de contact et mobilisation des acteurs, élaboration des sujets à débattre). Cependant, nous avons été amenés à comprendre que dans la région connaissait l'organisation des sessions de dialogue communautaire dans les localités du projet « Appui à la participation des jeunes à la prévention des conflits en période électorale et la pérennisation des Synergies locales des acteurs de paix ». Dans le cadre de ce projet, « les sessions de dialogues communautaires avaient touchés la plupart des acteurs impliqués dans la résolution des conflits notamment : les jeunes, les leaders communautaires, les femmes, les autorités ainsi que les leaders religieux qui sont les acteurs les mieux écoutés dans les sociétés. »

❖ **Approche basée sur les droits de l'homme, l'égalité/équité de genre**

Il ressort des échanges sur le terrain, que la participation des femmes dans les comités de gestion et de prévention des conflits reste faible à certains endroits. En effet, pour la plus part des intervenants, la question de l'implication des femmes dans le cadre du projet se résume encore à une simple participation physique. Or, une grande partie des membres des associations des jeunes leaders communautaires pour la paix, affirment que lorsque les femmes sont impliquées dans la résolution des conflits, les tensions sont mieux gérées.

Les appuis permettent aux femmes et aux jeunes filles de contribuer à l'instauration d'un climat de confiance, de cohésion sociale et la culture de non-violence autour des initiatives communautaires d'autonomisation, contribuant à la consolidation de la paix. Il en est de même de la réduction des violences faites aux femmes et jeunes filles au regard des interventions du

gouvernement et des organisations de défense des droits des femmes et des jeunes filles.

L'appréciation du niveau de réduction/diminution des pratiques néfastes qui enfreignent les droits de l'homme dans les communautés couvertes par le projet, montre une évolution qui se traduit par une baisse de l'ordre de -17,7% en 2022 par rapport à 2021 pour la complicité et les abus de l'autorité administrative. Pour les autres pratiques, les taux de réduction sont de : -25,8% pour la récurrence des affrontements, -30,1% pour la faiblesse de l'appareil judiciaire (faveurs accordées aux malfaiteurs), -72,0% pour l'influence des responsables politiques dans la prise des décisions judiciaires, -53,6% pour l'incitation à la violence, -17,7% pour les violences sexuelles impunies, -23,5% pour l'exploitation des enfants, -84,6% pour l'incitation à la haine, -87,5% pour la délinquance juvénile et la désinformation, -66,7% pour l'exclusion, la marginalisation et le mépris de l'autre, -20,0% pour la violence des services de sécurité, -50,0% pour les abus de pouvoir des autorités locales, 0,0% pour les abus de pouvoir des services de sécurité, et -66,7% pour l'ethnocentrisme.

Les jeunes (h-f) leaders communautaires, pensent dans leur grande majorité, que dans le cadre de la lutte contre les abus et la violation des droits de l'homme, il faut : appliquer les textes et lois (83%), avoir une justice équitable (72,6%), assurer la création de l'emploi pour les jeunes (73,8%), appuyer les initiatives des jeunes et des femmes dans les activités génératrices de revenus (83,3%), impliquer les jeunes dans la consolidation de la paix (76,7%) et, lutter contre la pauvreté (70,6%).

❖ Conclusion

Le projet «action concertée des jeunes (femmes et hommes) leaders communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en Guinée Forestière» est adaptée au contexte local et, s'inscrit dans le cadre des objectifs du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUAD), s'alignent sur les orientations du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES, 2016-2020), mais aussi se situe dans la perspective pour l'atteinte d'ici 2030, des Objectifs de Développement Durable (ODD 16). Dans ce cadre, le but, les objectifs spécifiques et les résultats attendus du projet soutiennent les priorités de consolidation de la paix dans les pays telles que définies par le gouvernement et les Nations Unies.

Le projet a atteint dans l'ensemble son objectif et réalisé ses résultats au regard des taux de réalisation physique enregistrés. Mais la coordination n'a pas pu mettre en place un système de suivi-évaluation qui a permis de rendre disponible les informations consolidées dans le tableau décrivant le niveau d'atteinte des réalisations. Les évaluateurs se sont vus obligés de se contenter des rapports des partenaires de mise en œuvre des activités. Par ailleurs, les cibles n'ont pas été revues aux termes de l'élaboration du rapport de référence, ainsi elles n'étaient pas applicables.

Pour l'obtention des résultats attendus, ainsi que les contributions du projet aux résultats de développement visés dans le document du projet, les ressources allouées ont été transféré et l'utilisation des ressources financières a été optimale (91,5% pour l'ensemble du projet), avec 100% de taux de réalisation financière au niveau de l'OIM et du HCDH et 93,4% pour l'UNFPA. Toutes les activités planifiées ont été réalisées, mais le temps mis entre la signature des contrats et le début d'exécution des activités a été quelquefois très long.

Les changements significatifs observés en termes de cheminements vers la paix qui peuvent être attribuées à la contribution des interventions du projet sont : le changement de comportement des communautés qui ont pris conscience que la problématique conflit est une affaire de tout le monde et que sa prévention, gestion et résolution, soit se faire de manière inclusive et participative, le renforcement de l'insertion socio-économique des jeunes (masculins et féminins) à risque de manipulation et d'engagement dans la violence, le renforcement de capacité des

jeunes leaders communautaires (hommes et femmes) sur le leadership et la gestion pacifique des conflits ; le changement de comportement des communautés qui ont pris conscience que la problématique conflit est une affaire de tout le monde et que sa prévention, gestion et résolution, doit se faire de manière inclusive et participative.

Au regard des résultats de cette évaluation, les transformations induites par le projet permettront de prévenir et de gérer durablement les conflits. En effet, la capacité et la volonté des associations des jeunes leaders communautaires pour la paix, d'être les premiers et principaux intervenants pour la résolution des conflits en est une illustration évidente.

En plus du fait que le projet a été réactif pour soutenir les priorités de consolidation de la paix dans les pays, telles que définies par le gouvernement et les Nations Unies, la participation des femmes dans les comités de gestion et de prévention des conflits reste faible à certains endroits. En effet, pour la plus part des intervenants, la question de l'implication des femmes dans le cadre du projet se résume encore à une simple participation physique. Cependant, lorsque les femmes sont impliquées dans la résolution des conflits, les tensions sont mieux gérées.

3.2 Recommandations

Les analyses faites et les conclusions présentées ci-dessus nous suggèrent de formuler les recommandations suivantes :

R01. Renforcer les capacités en analyse, gestion et résolution des conflits des équipes en charge du projet et des partenaires et acteurs, afin qu'elles soient plus impliquées et mieux équipées pour appuyer les activités et qu'elles puissent intégrer ces questions à l'appui technique qu'elles fournissent dans le cadre de leurs missions.

R02. Renforcer les mécanismes de collaboration et de communication, afin de permettre aux projets de s'adapter plus facilement et rapidement aux défis sécuritaires et l'environnement social des zones d'intervention du projet, afin de rendre disponible des mécanismes de réponse qui accorde une grande importance à la responsabilisation et à l'implication des acteurs locaux dans l'identification et la mise en œuvre des initiatives en matière de pacification et de cohésion sociale, pour que la stratégie d'intervention soit réaliste au regard des réalités socio-culturelles et du niveau d'ambition des transformations visées.

R03. Améliorer la performance du suivi-évaluation et l'obtention des résultats, en veillant à la mise en place d'un plan de suivi-évaluation. Avant la mise en œuvre des projets financés par le PBF, le Secrétariat Technique du Fonds de Consolidation de la Paix, doit veiller à la mise en place d'un plan de suivi-évaluation, qui doit présenter de manière explicite comment : (i) assurer la collecte, le stockage, l'analyse et la communication des informations, sur l'exécution des différents programmes, afin de proposer les améliorations qui s'imposent ; (ii) mesurer les progrès et les performances réalisées au niveau de chaque domaine d'intervention (résultats et produits) ; (iii) enfin, mesurer la viabilité/durabilité des interventions. Tout ceci dans la perspective de produire un rapport annuel sur la base des indicateurs du projet.

3.3 Enseignements tirés

Les enseignements tirés et les leçons apprises, sont formulés sur la base de postulats suivants : les jeunes sont de puissants artisans de la consolidation de la paix à condition d'être accompagnés ; le niveau local est un environnement favorable à la consolidation de la paix ; les infrastructures de socio-culturelles, sportives et de loisirs, constituent des cadres d'expression et d'épanouissement des jeunes ; et l'insertion économique et la valorisation sociale, sont des

conditions de consolidation de la paix auprès des jeunes, à condition d'être soutenu.

De ce qui précède, après deux années de mise en œuvre du projet et au vue des résultats obtenus, les leçons suivantes peuvent être tirées et mises en évidences :

- Les jeunes des jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires, bien que leur nombre reste dans le cadre de ce projet limité à un noyau relativement réduit dans chaque commune ciblée, ont montré leur enthousiasme dans la réalisation de diverses activités communautaires dont celles de promotion de la paix et de gestion des conflits. En dehors des sollicitations, ils ont initié et conduit plusieurs activités d'information, de sensibilisation et de conciliation sur leurs propres initiatives de façon bénévole. Ils se sont spontanément approprié les concepts de paix, de non-violence reçus, qu'ils ont à leur tour véhiculé auprès de leurs camarades et de façon plus générale à une bonne partie de la population. Des effets tangibles ont été produits dans la communauté en matière de cohésion et de consolidation de la paix sociale.

Cependant, compte tenu de leur statut socio-économique (chômeurs pour l'essentiel), leurs actions sont limitées et ne permettent pas en l'état, d'assurer une masse critique d'activités susceptibles de créer un changement de comportement durable en matière de consolidation de la paix. Ils ont besoin d'un accompagnement matériel et financier conséquent, pour assurer la mise à l'échelle du savoir-faire et du savoir être acquis en matière de consolidation de la paix dans le cadre du projet.

- Les rencontres avec les différentes composantes des communautés bénéficiaires ont fait ressortir aussi bien chez les jeunes, les leaders religieux, les sages, les hommes et les femmes une conscience collective accrue par rapport aux défis de consolidation de la paix, se traduit au niveau des autorités administrative locales et communales, par les différents plaidoyers engagés pour une forte mobilisation en faveur de l'emploi des jeunes, le soutien aux personnes vulnérables, la sensibilisation des populations sur les risques actuels d'exposition à des conflits.
- L'analyse de la situation de la jeunesse dans la zone du projet fait ressortir en plus du chômage, un déficit de cadre d'expression et surtout d'épanouissement. En effet, malgré le poids de la jeunesse dans la structure de la population dans les localités d'intervention du projet, on note une faible dotation desdites zones en infrastructure de socio-culturelles, sportives et de loisirs.
- Le renforcement des capacités de gestion des conflits est essentiel, mais pour diminuer la fréquence des conflits, il faut accompagner de mesures. Au-delà des mécanismes de gestion des conflits de manière générale, une attention particulière devrait être portée aux conflits fonciers et au contrôle des ressources naturelles qui sont une source constante de conflits.
- les communes d'intervention du projet affichent une dynamique d'intégration et de cohabitation pacifique, associée au développement des réseaux économiques et des échanges commerciaux. Cette dynamique qui est un impact des activités de la paix mises en place par le consortium, se doit pour durer dans le temps, de prendre en compte les formes de marginalisation et de stigmatisation qui subsistent encore, au-delà des relations économiques et commerciales.
- Les transformations auxquelles le gouvernement, veut pour les populations, ne peuvent se réaliser que si celles-ci sont réalistes et cohérentes et mieux ancrer dans les réalités et défis locaux de la zone, et à la durée du projet. Dans ce cadre, en tant que projet catalytique du PBF, il faut identifier les points d'entrée qui permettent d'engager les populations bénéficiaires, dans des dialogues ouverts, permettant aux jeunes et aux femmes de mieux contribuer à la cohésion sociale et à la vie publique communautaire.

4 ANNEXES

4.1 Annexe 01 : Matrice d'évaluation des progrès réalisés vis-à-vis de l'atteinte des indicateurs d'effets, de résultats et de produits du projet « Action concertée des jeunes leaders communautaires pour la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale en Guinée Forestière »

Vert = Atteint		Jaune = En bonne voie d'être atteint			Rouge = Pas sur la voie d'être atteint			
OBJETIFS – RESULTATS - PRODUITS	INDICATEURS CLÉS			NIVEAU GLOBAL DE REALISATION	TAUX DE RÉALISATION GLOBAL (%)	JUSTIFICATION DE LA NOTATION		
	LIBELLE	VALEUR DE REFERENCE	CIBLES					
Axes d'intervention 1 : La participation inclusive et intergénérationnelle des jeunes leaders et autres acteurs communautaires à la protection des droits de l'homme, à la prévention et la gestion des conflits, et à la consolidation de la paix								
Résultat 1: Les jeunes (femmes et hommes) leaders communautaires se sont mis en ensembles et se sont engagés pour la prévention des conflits, la cohésion sociale et la consolidation de la paix au sein de leurs communautés en Guinée forestière	Pourcentage des jeunes (h/f) leaders communautaires ayant exprimé un intérêt particulier pour la prévention et la gestion des conflits pour une paix durable dans la région (Q13)	Sexe Féminin	96,6%	50% d'augmentation	Sexe Féminin	91,6%	94,82	L'intérêt des jeunes (h/f) leaders communautaires pour la prévention et la gestion des conflits pour une paix durable dans la région est marquée par leur adhésion et forte participation aux différentes initiatives qu'ils ont proposé au projet pour financement. Par rapport à la situation de référence, la baisse enregistrée atteint -5,2% pour les jeunes femmes, -8,1% pour les jeunes hommes et -7,2% pour l'ensemble
		Sexe masculin	98,4%		Sexe masculin	90,4%	91,87	
		Total	97,8%		Total	90,8%	92,84	
	Pourcentage des responsables des communautés ayant une bonne perception du rôle des jeunes leaders hommes et femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale	Très important	59,2%	50% d'augmentation	Très important	66,6%	112,5%	
		Important	24,5%		Important	31,0%	126,5%	
		Pas important	16,3%		Pas important	0,4%	2,5%	
Produit 1.1: Des mécanismes de dialogue intégrant des structures formelles et informelles des	Nombre de plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires mises en place et fonctionnels	0	14	14	100%	Cible largement atteinte, avec la mise en place des 14 plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires qui sont fonctionnels		

OBJETIFS – RESULTATS - PRODUITS	INDICATEURS CLÉS			NIVEAU GLOBAL DE REALISATION	TAUX DE RÉALISATION GLOBAL (%)	JUSTIFICATION DE LA NOTATION		
	LIBELLE	VALEUR DE REFERENCE	CIBLES					
filles et femmes intergénérationnels sont créés/renforcés et fonctionnels.	pour la prévention des conflits dans la zone du projet							
Produit 1.2. Les différentes initiatives de consolidation de la paix portées par les jeunes d'ici et de la diaspora sont soutenues.	Existence d'une plateforme numérique mise en place et fonctionnelle au profit des jeunes pour l'information et les échanges d'expériences entre les communautés sur la consolidation de la paix	0	14	14	100%	Cible largement atteinte, avec la mise en place des 14 plateformes numériques au profit des jeunes pour l'information et les échanges d'expériences entre les communautés, sur la consolidation de la paix, qui sont fonctionnels		
	Nombre de jeunes utilisateurs/visiteurs de la plateforme numérique créée pour un échange continu d'information et d'expérience entre la communauté et la diaspora	0						
Produit 1.3 : Les capacités de résolutions pacifiques de conflits des jeunes leaders de la Guinée Forestière sont renforcées	Proportion de jeunes leaders ciblés ayant bénéficié de formations sur la résolution pacifique des conflits, désagrégés par sexe et par âge	Sexe Féminin	32,5%		Sexe Féminin	53,9%	165,8%	Cible largement atteinte. Formation de jeunes leaders ciblés sur la résolution pacifique des conflits (avec la prise en compte de la dimension genre et âge)
		Sexe masculin	42,4%		Sexe masculin	60,4%	142,5%	
		15 - 20 ans	23,8%		15 - 20 ans	68,8%	289,1%	
		21 - 24 ans	32,0%		21 - 24 ans	64,2%	200,6%	
		25 - 29 ans	42,5%		25 - 29 ans	49,7%	116,9%	
		30 - 35 ans	41,4%		30 - 35 ans	69,4%	167,6%	
		Total	39,2%		Total	53,0%	135,2%	
	Proportion de jeunes (pairs leaders) des différentes communautés ayant acquis de bonnes connaissances pratiques sur la résolution des conflits et les droits de l'homme	Sexe Féminin	32,2%		Sexe Féminin	53,9%	167,4%	Cible largement atteinte. Formation de jeunes (pairs leaders) des différentes communautés sur la résolution des conflits et les droits de l'homme (avec la prise en compte de la dimension genre et l'âge)
		Sexe masculin	42,1%		Sexe masculin	60,4%	143,5%	
		Total	38,9%		Total	58,1%	149,4%	

OBJETIFS – RESULTATS - PRODUITS	INDICATEURS CLÉS			NIVEAU GLOBAL DE REALISATION	TAUX DE RÉALISATION GLOBAL (%)	JUSTIFICATION DE LA NOTATION			
	LIBELLE	VALEUR DE REFERENCE	CIBLES						
	au niveau local								
Axes d'intervention 2 : Le soutien à la mise en œuvre du cadre juridique en vigueur relatif à la lutte contre les violences conformément aux standards internationaux des droits de l'homme, dans la zone ciblée									
Résultat 2 : Le cadre juridique en vigueur est la référence des actions des jeunes et cela permet la réduction des conflits intercommunautaires qui menacent la paix en Guinée forestière	Degré de réduction des conflits intercommunautaires dans lesquels les jeunes sont acteurs de violences	Sexe Féminin	86,1%		Sexe Féminin	61,7%	71,7%	Cible largement en voie d'être atteinte. Avec un niveau de réduction qui atteint -39,5% selon les jeunes de sexe masculin et -46,0% selon les jeunes de sexe féminin	
		Sexe masculin	89,7%		Sexe masculin	60,5%	67,5%		
		Total	88,5%	50%	Total	60,6%	68,5%		
	Pourcentage de réduction/diminution des pratiques néfastes enfreignant les droits de l'homme dans les communautés (Q33)	Complicité et abus de l'autorité administrative	24,8 %		Complicité et abus de l'autorité administrative	20,4%	82,3%		Cible largement atteinte. Les taux de baisse des pratiques néfastes enfreignant les droits de l'homme dans les communautés sont de l'ordre de : -17,7% en 2022 par rapport à 2021 pour la complicité et les abus de l'autorité administrative. Pour les autres pratiques, les taux de réduction sur la période sont de : -25,8% pour la récurrence des affrontements, -30,1% pour la faiblesse de l'appareil judiciaire (faveurs accordées aux malfaiteurs), -72,0% pour l'influence des responsables politiques dans la prise des décisions judiciaires, -53,6% pour l'incitation à la violence, -17,7% pour les violences sexuelles impunies, -23,5% pour l'exploitation des enfants, -84,6% pour l'incitation à la haine, -87,5% pour la délinquance juvénile et la désinformation, -66,7% pour l'exclusion, la marginalisation et le mépris de l'autre, -20,0% pour la violence des services de sécurité, -50,0% pour les abus de pouvoir des autorités locales, 0,0% pour les abus de pouvoir des services de sécurité et -66,7% pour l'ethnocentrisme.
		Récurrence des affrontements	23,3 %		Récurrence des affrontements	17,3%	74,3%		
		Faiblesse de l'appareil judiciaire (faveurs accordées aux malfaiteurs)	9,3 %		Faiblesse de l'appareil judiciaire (faveurs accordées aux malfaiteurs)	6,5%	69,9%		
		Influence des responsables politiques dans la prise des décisions judiciaires	7,5 %		Influence des responsables politiques dans la prise des décisions judiciaires	2,1%	28,0%		
		Incitation à la violence	6,9%		Incitation à la violence	3,2%	46,4%		
		Violences sexuelles impunies	6,2%		Violences sexuelles impunies	5,1%	82,3%		
		L'exploitation des enfants	1,7%		L'exploitation des enfants	1,3%	76,5%		
		Incitation à la haine	1,3%		Incitation à la haine	0,2%	15,4%		

OBJETIFS – RESULTATS - PRODUITS	INDICATEURS CLÉS			NIVEAU GLOBAL DE REALISATION	TAUX DE RÉALISATION GLOBAL (%)	JUSTIFICATION DE LA NOTATION
	LIBELLE	VALEUR DE REFERENCE	CIBLES			
		La délinquance juvénile et la désinformation. 0,8%		La délinquance juvénile et la désinformation. 0,1%	12,5%	
		L'exclusion, la marginalisation et le mépris de l'autre. 0,6%		L'exclusion, la marginalisation et le mépris de l'autre. 0,2%	33,3%	
		Violence des services de sécurité 0,5%		Violence des services de sécurité 0,4%	80,0%	
		Abus de pouvoir des autorités locales 0,4%		Abus de pouvoir des autorités locales 0,2%	50,0%	
		Abus de pouvoir des services de sécurité 0,3%		Abus de pouvoir des services de sécurité 0,3%	100,0%	
		Ethnocentrisme 0,3%		Ethnocentrisme 0,1%	33,3%	
		Ne sait pas 16,1%		Ne sait pas 20,5%	127,3%	
Produit 2.1: La législation nationale et les normes internationales relatives aux droits de l'homme et à la lutte contre les violences sont connues, vulgarisées et valorisées auprès des jeunes	Nombre de jeunes ayant reçu les textes législatifs nationaux et internationaux sur les droits de l'homme	Sexe Féminin 0		Sexe Féminin		
		Sexe masculin 0		Sexe masculin		
		Total 0		Total		
Produit 2.2 : les pratiques ancestrales enfraignant les droits de l'homme et néfastes à la paix et la coexistence pacifique sont découragées	Nombre de leaders d'opinions, d'autorités locales et agents des médias ayant acquis les comportements souhaités en faveur de la paix et de la coexistence pacifique	Leaders d'opinions 0		Leaders d'opinions		
		Autorités locales 10		Autorités locales		
		Agents des médias 1		Agents des médias		
	Proportion de jeunes leaders ciblés informé des	L'État et ses partenaires viennent en aide à ces 7,3%		L'état et ses partenaires viennent en aide à 52,1%	713,7%	Cible largement atteinte. Forte augmentation de la proportion des jeunes leaders ciblés informé des

OBJETIFS – RESULTATS - PRODUITS	INDICATEURS CLÉS			NIVEAU GLOBAL DE REALISATION	TAUX DE RÉALISATION GLOBAL (%)	JUSTIFICATION DE LA NOTATION		
	LIBELLE	VALEUR DE REFERENCE	CIBLES					
	mécanismes de prise en charge des jeunes victimes d'abus et violations des droits de l'homme mis en place et fonctionnel, désagrégés par sexe et par âge	personnes		ces personnes		mécanismes de prise en charge des jeunes victimes d'abus et violations des droits de l'homme, qui ont affirmé que l'État et ses partenaires viennent en aide à ces personnes, ainsi que ceux qui ont cité les types d'assistance. Par ailleurs, la proportion des jeunes leaders ciblés qui avait déclaré ne sais pas est passé de 64,5% en 2021 à 0,8% 2022.		
		Pas de mécanisme de prise en charge	25,1%	Pas de mécanisme de prise en charge	2,5%		10,0%	
		Traitement, assistance, accompagnement	3,2%	Traitement, assistance, accompagnement	44,6%		1393,8%	
		Ne sait pas	64,5%	Ne sait pas	0,8%		1,2%	
Axes d'intervention 3 : L'appui à la réhabilitation socioéconomique les jeunes leaders à travers la mise en place et le développement d'initiatives à utilité publique communautaire afin de renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble								
Résultat 3 : Les relations intercommunautaires, le vivre ensemble, entre les jeunes leaders ciblés issus de différentes catégories sociopolitiques et ethniques sont consolidées autour d'initiatives socioéconomiques.	Proportion de jeunes leaders communautaires (hommes et femmes) ayant mis en place des initiatives socio-économique en lien avec la cohésion sociale, désagrégé par sexe et âge	Sexe Féminin	40,2%		Sexe Féminin	48,5%	120,6%	Cible largement atteinte. Forte augmentation de la proportion des jeunes leaders communautaires (hommes et femmes),
		Sexe masculin	39,2%		Sexe masculin	57,2%	145,9%	
		15 - 20 ans	31,0%		15 - 20 ans	71,9%	231,9%	
		21 - 24 ans	32,0%		21 - 24 ans	64,2%	200,6%	
		25 - 29 ans	36,6%		25 - 29 ans	42,5%	116,1%	
		30 - 35 ans	44,8%		30 - 35 ans	55,9%	124,8%	
		Total	39,5%		Total	54,1%	137,0%	
		Nombre de jeunes vulnérables et à risque de conflits formés en réinsertion socio-professionnelle et devenus acteurs de paix et promoteurs des droits humains au sein de leurs communautés désagrégées par sexe et âge.	Sexe Féminin	2		Sexe Féminin		
	Sexe masculin		7		Sexe masculin			
	15 - 20 ans		0		15 - 20 ans			
	21 - 24 ans		0		21 - 24 ans			
	25 - 29 ans		0		25 - 29 ans			
	30 - 35 ans		0		30 - 35 ans			
	Total		0		Total			
Produit 3.1 : Les capacités	Proportion de jeunes leaders	Sexe Féminin	0		Sexe Féminin			

OBJETIFS – RESULTATS - PRODUITS	INDICATEURS CLÉS			NIVEAU GLOBAL DE REALISATION	TAUX DE RÉALISATION GLOBAL (%)	JUSTIFICATION DE LA NOTATION	
	LIBELLE	VALEUR DE REFERENCE	CIBLES				
socioéconomiques et professionnelles des jeunes leaders communautaires sont renforcées.	communautaires formés et accompagnés pour leur insertion socioéconomique et professionnelle désagrégé par sexe et âge.	Sexe masculin	0		Sexe masculin		
		15 - 20 ans	0		15 - 20 ans		
		21 - 24 ans	0		21 - 24 ans		
		25 - 29 ans	0		25 - 29 ans		
		30 - 35 ans	0		30 - 35 ans		
		Total	0		Total		
Produit 3.2 : Les Initiatives socio-économiques à caractère communautaire sont soutenues	Nombre d'initiatives de paix développées par les jeunes leaders communautaires autour des microprogrammes mis en place.	Sexe Féminin	0		Sexe Féminin		
		Sexe masculin	0		Sexe masculin		
		Total	0		Total		

4.2 Annexe 02 : Matrice d'évaluation du projet « Action concertée des jeunes leaders communautaires pour la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale en Guinée Forestière »

Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
Pertinence : L'évaluation cherchera à apprécier dans quelle mesure ce projet a répondu à des besoins de cohésion sociale et de consolidation de la paix à travers les initiatives des jeunes, ainsi que le degré d'intégration au contexte institutionnel					
Après la période de mise en œuvre des activités du projet, est-ce que les objectifs du projet sont toujours pertinents à la lumière des besoins des jeunes et des priorités du bailleur ?	Après la période de mise en œuvre des activités du projet, est-ce que les objectifs du projet sont toujours pertinents au regard des besoins des jeunes leaders communautaires ?	<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Documentation de l'OIM, l'UNFPA, le HCDH et les ONG partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de répondants considérant que les produits et les résultats sont toujours pertinents au regard des besoins des jeunes leaders communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la Revue de la documentation
	Jusqu'à quel point les produits et les résultats du projet sont-ils en adéquation avec les besoins des bénéficiaires que sont les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec handicap, les migrants retournés et autres populations de grande vulnérabilité ?	<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Documentation de l'OIM, l'UNFPA, le HCDH et les ONG partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de répondants considérant que les produits et les résultats sont toujours pertinents au regard des besoins des jeunes leaders communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la Revue de la documentation
	Après la période de mise en œuvre des activités du projet, est-ce que les objectifs du projet sont toujours pertinents par rapport aux priorités du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) en tant que bailleurs de fonds ?	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de répondants considérant que les produits et les résultats sont toujours pertinents au regard des priorités du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) en tant que bailleurs de fonds 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la Revue de la documentation
Est-ce que le projet a apporté une réponse adéquate en matière de cohésion sociale et de la consolidation de la paix à travers l'implication et la participation des jeunes et des	Est-ce que le projet a apporté une réponse adéquate en matière de cohésion sociale et de la consolidation de la paix à travers l'implication et la	<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Documentation de l'OIM, l'UNFPA, le HCDH et les ONG 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de répondants considérant que le projet a apporté une réponse adéquate en matière de cohésion sociale et de la consolidation de la paix à travers l'implication et la 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la Revue de la documentation

Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
femmes ? Comment les besoins et les cibles ont-ils évolué ?	participation des jeunes et des femmes ?	partenaires		participation des jeunes et des femmes	
	Comment les besoins et les cibles ont-ils évolué pendant la période de mise en œuvre du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Documentation de l'OIM, - Rapports de mise en œuvre du projet ; - l'UNFPA, le HCDH et les ONG partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de répondants considérant que besoins et les cibles ont évolué pendant la période de mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la Revue de la documentation
	Dans quelle mesure le projet a-t-il pu s'adapter à l'évolution des besoins des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Documentation de l'OIM, l'UNFPA, le HCDH et les ONG partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de répondants selon leur perception de comment le projet pu s'adapter à l'évolution des besoins des cibles pendant la période de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la Revue de la documentation
La théorie de changement est-elle valide et pertinente ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet Rapports de mise en œuvre du projet ; - Documentation de l'OIM, l'UNFPA, le HCDH et les ONG partenaires Document du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de répondants considérant que la théorie de changement est valide et pertinente 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la Revue de la documentation
Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet restent valables et pertinents, comme prévu initialement ou modifiés par la suite pour répondre aux besoins et aux priorités des jeunes, des femmes et des autres acteurs non gouvernementaux concernés ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Documentation de l'OIM, l'UNFPA, le HCDH et les ONG partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de répondants considérant que les résultats escomptés du projet restent valables et pertinents, comme prévu initialement ou modifiés par la suite pour répondre aux besoins et aux priorités des jeunes, des femmes et des autres acteurs non gouvernementaux concernés 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la Revue de la documentation
<p>Cohérence : Ce critère permettra d'évaluer si le projet s'insère bien dans le contexte intérieur et extérieur (autres programmes ou projets visant les mêmes objectifs ou les même bénéficiaires) et intègre les politiques et lignes directrices qui s'appliquent.</p>					

Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
Est-ce que le projet crée des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par l'OIM, UNFPA et HCDH en Guinée dans ce champ thématique ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Documentation de l'OIM, l'UNFPA, le HCDH et les ONG partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de répondants considérant que le projet a créé des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par l'OIM, UNFPA et HCDH en Guinée 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la Revue de la documentation
Dans quelle mesure l'intervention est-elle en ligne avec les objectifs de développements durables, ainsi qu'avec les stratégies et politiques pertinentes du Système des Nations Unies (SNU) sur la thématique ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Documentation de l'OIM, l'UNFPA, le HCDH et les ONG partenaires - Document du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des répondants considérant que le projet est en adéquation avec les objectifs de développements durables, ainsi qu'avec les stratégies et politiques pertinentes du Système des Nations Unies 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la Revue de la documentation
Dans quelle mesure le projet a créé des synergies et des liens entre les interventions, stratégies et politiques du gouvernement de la République de Guinée, des communautés, du PBF et des donateurs dans ce champ thématique (la consolidation de la paix à travers la prévention et la gestion des conflits) ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Documentation de l'OIM, l'UNFPA, le HCDH et les ONG partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des répondants considérant que le projet crée des synergies et des liens entre les interventions, stratégies et politiques du gouvernement de la République de Guinée, des communautés, du PBF et des donateurs dans la consolidation de la paix à travers la prévention et la gestion des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la Revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Efficacité : Mesurer le degré d'achèvement atteint par rapport aux cibles et indicateurs établis dans le cadre logique de l'intervention					
Dans quelle mesure les résultats atteints ont-ils conduit aux objectifs spécifiques visés ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Documentation de l'OIM, l'UNFPA, le HCDH et les ONG partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des répondants considérant que les résultats atteints par le ont conduit aux objectifs spécifiques visés par le projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la Revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Les produits et les effets directs du projet ont-ils été atteints conformément aux plans établis	Dans quelle mesure les produits et les résultats du projet ont-ils été atteints	<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des répondants considérant que les résultats atteints ont conduit aux objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de

Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
? Quelle est la qualité des résultats/services/biens fournis ?	conformément aux plans établis ?	<ul style="list-style-type: none"> projet ; - Documentation de l'OIM, l'UNFPA, le HCDH et les ONG partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	spécifiques visés par le projet	<ul style="list-style-type: none"> la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
	Quelle est la qualité des résultats/services/biens fournis ?	<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Documentation de l'OIM, l'UNFPA, le HCDH et les ONG partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des répondants considérant que les résultats atteints ont conduit aux objectifs spécifiques visés par le projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation
Comment les jeunes au sein des associations AJELCOP apprécient-ils le soutien reçu vis-à-vis de leur besoin en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Plans de travail et rapports de mise en œuvre des activités du projet par l'association des jeunes au sein des associations AJELCOP 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des répondants selon leur appréciation du soutien reçu vis-à-vis de leur besoin en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Comment les obstacles rencontrés durant la mise en œuvre ont-ils été surmontés ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - PV de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des répondants selon leur appréciation de comment les obstacles rencontrés durant la mise en œuvre ont été surmontés 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté à l'évolution de la situation extérieure pour garantir l'obtention des effets directs ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - PV de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des répondants selon leur appréciation de comment le projet s'est adapté à l'évolution de la situation extérieure pour garantir l'obtention des effets directs 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Dans quelle mesure les activités ont-elles été exécutées comme prévu ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des répondants selon leur appréciation du niveau d'exécution des activités du projet par rapport aux prévisions 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation

Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
		- PV de réunions	- Revue documentaire	initiales	- Examen des preuves obtenues du système de S&E
Effizienz : L'évaluation visera à documenter le rapport coût-efficacité à savoir comment les ressources humaines, matérielles et financières allouées au projet ont été utilisées					
Comparé à d'autres projets similaires, est-ce que les moyens de mise en œuvre sont justifiés au regard des coûts réels et des pratiques dans le contexte Guinéen ?		- Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Rapport financier du projet ; - PV de réunions	- Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire	- Évidence justifiée par l'exécution financière ; - Proportion des répondants selon leur appréciation de l'adéquation des moyens mis en œuvre au regard des coûts réels et des pratiques dans le contexte Guinéen	- Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Comment les bénéficiaires et les partenaires évaluent-ils la gestion du projet ?		- Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Rapport financier du projet ; - PV de réunions	- Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Revue documentaire	- Évidence justifiée par l'exécution financière ; - Proportion des bénéficiaires et les partenaires, selon leur appréciation de la gestion du projet	- Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Les modalités d'exécution du projet ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?		- Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Rapport financier du projet ; - PV de réunions	- Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire	- Évidence qui justifie le niveau d'exécution financière - Proportion des répondants selon leur appréciation des modalités d'exécution du projet au regard des résultats atteints et attendus	- Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Dans quelle mesure les ressources (fonds, compétences techniques et temps) ont-elles été converties en résultats ? Quelle a été la performance du dispositif de mise en œuvre et de suivi du Projet ?	Dans quelle mesure les ressources (fonds, compétences techniques et temps) ont-elles été converties en résultats ? Quelle a été la performance du dispositif de mise en œuvre et de suivi du Projet ?	- Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Rapport financier du projet ; - PV de réunions	- Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire	- Proportion des répondants selon leur appréciation de comment les ressources (fonds, compétences techniques et temps) ont été converties en résultats ; - Évidence justifiée par l'exécution financière	- Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
		- Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du	- Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG	- Proportion des répondants selon leur appréciation de la performance du dispositif de	- Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de

Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
		<ul style="list-style-type: none"> projet ; - Rapport financier du projet ; - PV de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> mise en œuvre et de suivi du Projet - Évidence justifiée par l'exécution financière 	<ul style="list-style-type: none"> la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Effet/Impact : Au-delà des résultats escomptés discutés sous le critère de l'efficacité, l'évaluation s'intéressera d'une part aux effets prévus ou non liés au projet, qu'ils soient positifs ou négatifs					
Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix avec les initiatives des jeunes ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - PV de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des répondants selon leur appréciation des contributions à l'amélioration de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix avec les initiatives des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Quels sont les changements significatifs opérés par le projet, qu'ils soient positifs ou négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non intentionnels ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - PV de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des répondants selon leur appréciation des changements significatifs opérés par le projet, qu'ils soient positifs ou négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non intentionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Des mesures ont-elles été prises en temps voulu dans le cadre du projet pour atténuer les éventuels effets négatifs imprévus ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - PV de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des répondants selon leur appréciation des mesures prises par le projet pour atténuer les éventuels effets négatifs imprévus 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Durabilité : Ce critère a été retenu afin d'apprécier dans quelle mesure les résultats de l'intervention présentent des éléments porteurs de pérennité					
Les bénéfices du projet seront-ils durables ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - PV de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des répondants selon leur appréciation de la durabilité des bénéfices du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Dans quelle mesure les résultats positifs sont-ils		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des répondants selon leur appréciation de la mesure 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ;

Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
susceptibles de perdurer après la fin du projet ?		<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Rapport financier du projet ; - PV de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Revue documentaire 	dans laquelle les résultats positifs sont susceptibles de perdurer après la fin du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Est-ce que des mécanismes pouvant favoriser la pérennité des résultats ont-ils été mis en place ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - PV de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	- Proportion des répondants selon leur appréciation de la mise en place des mécanismes pouvant (ou pas) favoriser la pérennité des résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Les partenaires (y compris les institutions étatiques) sont-ils en mesure de s'approprier des mécanismes mis en place dans le cadre du projet ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Rapport financier du projet ; - PV de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	- Proportion des partenaires (y compris les institutions étatiques) selon l'appréciation de leur capacité à s'approprier des mécanismes mis en place dans le cadre des interventions du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Les autorités compétentes et les structures étatiques ont-elles été engagées dans le développement et la mise en œuvre d'actions d'amélioration de cohésion sociale et de consolidation de la paix ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Rapport financier du projet ; - PV de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	- Proportion des autorités compétentes et les structures étatiques engagées dans le développement et la mise en œuvre d'actions d'amélioration de cohésion sociale et de consolidation de la paix	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Le projet est-il soutenu par des institutions locales et bien intégré dans les structures sociales et culturelles locales ?		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Rapport financier du projet ; - PV de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire 	- Proportion des répondants selon leur appréciation du soutien des institutions locales et de l'intégration des interventions dans les structures sociales et culturelles locales	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Les partenaires du projet ont-ils la capacité financière et technique de préserver les avantages du projet à long terme et sont-ils déterminés à le		<ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - Rapport financier du projet ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; 	- Proportion des partenaires du projet qui ont la capacité financière et technique de préserver les avantages du projet à long terme et sont	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves

Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
faire ?		- PV de réunions	- Revue documentaire	déterminés à le faire	obtenues du système de S&E
Prise en compte des aspects transversaux : Genre et Droits Humains.					
Les outils de suivi (matrice de résultats), l'approche de mise en œuvre du projet incorporaient-ils une dimension de genre ?		- Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - PV de réunions	- Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire	- Proportion des répondants selon leur appréciation du niveau d'intégration des outils de suivi (matrice de résultats), et de l'approche de mise en œuvre du projet dans le cadre de l'incorporation de la dimension de genre	- Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E
Si les groupes cibles ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?		- Plans de travail et de mise en œuvre du projet - Rapports de mise en œuvre du projet ; - PV de réunions	- Interviews avec le personnel du projet et celui des Agences du SNU (OIM, UNFPA, HCDH) et les ONG partenaires ; - Interviews avec les points focaux ; - Revue documentaire	- Proportion des répondants selon leur appréciation de la prise de mesures par les responsables du projet en faveur des groupes cibles qui ont subi des effets négatifs non prévus	- Analyse des résultats des interviews ; - Synthèse de la revue de la documentation - Examen des preuves obtenues du système de S&E

4.3 Annexe 3 : Guides des entretiens semi- structuré ouvert

4.3.1 Guide des entretiens semi- structuré ouvert : coordination et gestion du projet

Est-ce que le projet a apporté une réponse adéquate en matière de cohésion sociale et de la consolidation de la paix à travers l'implication et la participation des jeunes et des femmes ?

Comment les besoins et les cibles ont-ils évolué pendant la période de mise en œuvre du projet et comment ils ont été pris en compte?

Dans quelle mesure le projet a-t-il pu s'adapter à l'évolution des besoins des bénéficiaires

Quelles sont les principales forces constatées dans le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi évaluation du projet ;

Comment les obstacles rencontrés durant la mise en œuvre ont-ils été surmontés ?

Dans quelle mesure l'intervention est-elle en ligne avec les objectifs de développements durables, ainsi qu'avec les stratégies et politiques pertinentes du Système des Nations Unies (SNU), notamment dans le domaine de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix?

Quelles améliorations proposez-vous en termes de coordination du travail d'équipe tel que votre projet avec trois agences récipiendaires ?

Comment avez-vous travaillé avec la partie nationale et les autres partenaires potentiels sur les questions de renforcement des capacités nationales et des systèmes de suivi et évaluation ?

Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté à l'évolution de la situation extérieure pour garantir l'obtention des effets directs ?

Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet restent valables et pertinents, (comme prévu initialement ou modifiés par la suite) pour répondre aux besoins et aux priorités des jeunes, des femmes et des autres acteurs non gouvernementaux concernés ?

Les bénéfices du projet seront-ils durables ?

Est-ce que des mécanismes mises en place peuvent favoriser la pérennité des résultats?

Les outils de suivi (matrice de résultats), l'approche de mise en œuvre du projet incorporaient-ils une dimension de genre ?

Si les groupes cibles ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?

Quelles sont les autres commentaires ou recommandations que faites-vous pour améliorer la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets futures ?

Dans le même cadre, est ce que la mise en œuvre de ce projet permet de tirer certains enseignements ?

4.3.2 Guide des entretiens semi- structuré ouvert : personnel de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH)

Pouvez-vous nous dire qu'est-ce-que vous savez du projet « Action concertée des jeunes leaders communautaires pour la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale en Guinée Forestière » ?

Que considérez-vous comme acquis en termes de travail conjoint au sein de votre équipe d'agences récipiendaires en termes de communication pour le développement et de visibilité des activités du projet ? Ces acquis sont-ils durables selon vous ?

Quels ont été selon vous les principaux apports de chaque co-réceptaire dans le cadre du processus uni dans l'action ?

Dans quelle mesure le projet a créé des synergies et des liens entre les interventions, stratégies et politiques du gouvernement de la République de Guinée, des communautés, du PBF et des donateurs, dans ce champ thématique concernant la consolidation de la paix à travers la prévention et la gestion des conflits ?

Après la période de mise en œuvre des activités, est-ce que les objectifs du projet sont toujours pertinents à la lumière des besoins des jeunes ?

Après la période de mise en œuvre des activités, est-ce que les objectifs du projet sont toujours pertinents à la lumière des besoins des femmes ?

Après la période de mise en œuvre des activités, est-ce que les objectifs du projet sont toujours pertinents au regard des besoins des jeunes leaders communautaires ?

Selon vous, les jeunes leaders communautaires en tant que bénéficiaires directs ont-ils exprimé un intérêt particulier pour la prévention et la gestion des conflits pour une paix durable dans la région ?

Est-ce que le projet a créé des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par l'OIM, UNFPA et HCDH en Guinée dans le cadre de la prévention et la gestion des conflits pour une paix durable dans la région ?

Le partenariat OSC/projet a-t-il été pertinent au regard du contexte et de ses enjeux ?

Les OSC sont-ils parvenus à mener les actions avec efficacité et efficacie ? justifier cette réponse

Les résultats obtenus ont-ils un impact sur le contexte et ont-ils permis de viabiliser les structures partenaires ?

4.3.3 Guide d'entretien pour les leaders communautaires, religieux, sages et personnes ressources

Quelle appréciation faites-vous perception du rôle des jeunes leaders hommes et femmes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale ?

Quel a été le niveau d'implication les leaders communautaires, religieux, sages et personnes ressources dans la conception du projet, et la mise en œuvre et le suivi et évaluation ?

Le projet a-t-il été soutenu par des institutions locales et bien intégré dans les structures sociales et culturelles locales ?

Quelles appréciations faites-vous de l'évolution du nombre de conflits dans votre localité ces deux dernières années?

Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix avec les initiatives des jeunes ?

Quels sont les changements significatifs opérés par le projet, qu'ils soient positifs ou négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non intentionnels ?

Dans quelle mesure les résultats positifs sont-ils susceptibles de perdurer après la fin du projet?

Des mesures ont-elles été prises en temps voulu dans le cadre du projet pour atténuer les éventuels effets négatifs imprévus ?

Les bénéfices du projet seront-ils durables ?

Les partenaires que vous êtes sont-ils en mesure de s'approprier des mécanismes mis en place dans le cadre du projet ?

Quelles sont les autres commentaires ou recommandations que faites-vous pour améliorer la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets futures ?

Dans le même cadre, est-ce que la mise en œuvre de ce projet permet de tirer certains enseignements ?

4.3.4 Guide d'entretien pour les structures de l'administration publique (nationale, régionale et préfectorale)

J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de comment le PNUAD a été conçu et mis en œuvre et le rôle de votre département/service.

Quel a été le niveau d'implication de votre département/structure dans la conception du projet, dans sa mise en œuvre, et son suivi et évaluation ?

Tout d'abord je voudrais vous demander de me dire qu'est-ce-que vous savez du projet tel que vous le percevez au niveau de votre structure. Qu'est-ce-qui justifie sa conception et sa mise en œuvre ? Quels sont les bénéficiaires? Est-ce que le projet a apporté une réponse adéquate en matière de cohésion sociale et de la consolidation de la paix à travers l'implication et la participation des jeunes et des femmes ?

Quel a été le niveau d'implication de votre département/structure dans la conception du projet, dans sa mise en œuvre, et son suivi et évaluation ?

Quels sont les domaines où les renforcements de capacités ont entraîné des changements positifs sur le plan sectoriel ?

Selon vous, quelles ont été les principales leçons que vous tirez de la mise en œuvre de ce projet ?

Pensez-vous que la coopération de votre département/structure avec le Système des Nations Unies dans le cadre du projet devrait se poursuivre ?

Quelles orientations proposeriez-vous pour le futur projet ?

Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix avec les initiatives des jeunes ?

Quels sont les changements significatifs opérés par le projet, qu'ils soient positifs ou négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non intentionnels ?

Des mesures ont-elles été prises en temps voulu dans le cadre du projet pour atténuer les éventuels effets négatifs imprévus ?

Quelles appréciations faites-vous de l'évolution du nombre de conflits dans votre localité ces deux dernières années?

Le projet est-il soutenu par des institutions locales et bien intégré dans les structures sociales et culturelles locales ?

Les partenaires du projet ont-ils la capacité financière et technique de préserver les avantages du projet à long terme et sont-ils déterminés à le faire ?

Les bénéfices du projet seront-ils durables ?

Quelles sont les autres commentaires ou recommandations que faites-vous pour améliorer la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets futures ?

Dans le même cadre, est-ce que la mise en œuvre de ce projet permet de tirer certains enseignements ?

Avez-vous d'autres commentaires ?

4.3.5 Guide d'entretien pour les organisations des jeunes leaders communautaires (femmes et hommes)

Comment les jeunes au sein de leurs associations apprécient-ils le soutien reçu vis-à-vis de leur besoin en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale ?

Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix avec les initiatives des jeunes ?

Quels sont les changements significatifs opérés par le projet, qu'ils soient positifs ou négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non intentionnels ?

Des mesures ont-elles été prises en temps voulu dans le cadre du projet pour atténuer les éventuels effets négatifs imprévus ?

Selon vous, Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires que vous êtes et les populations les plus vulnérables (femmes, jeunes, personnes vivant avec handicap, etc.)?

Quels sont les changements positifs ou négatifs que les interventions du projet qui vous a été confié ont apportés ? Ces changements vont-ils perdurer après la fin du programme ? Pourquoi ?

Quels sont les problèmes/obstacles/dysfonctionnements que vous avez rencontrés dans la mise en œuvre des activités ou projets qui vous ont été confiés ?

Qu'avez-vous fait pour surmonter ces problèmes/obstacles/dysfonctionnements ?

Comment appréciez-vous le partenariat de votre ONG avec le Système des Nations Unies en Guinée, particulièrement l'OIM ?

Êtes-vous satisfait de ce partenariat ? Si non que devrait-on améliorer dans la gestion de ce partenariat ?

Selon vous, quelles ont été les principales leçons que vous tirez de la mise en œuvre des activités/projets qui vous ont été confiés dans le cadre de la mise en œuvre du projet ?

Les partenaires (y compris les institutions étatiques) sont-ils en mesure de s'approprier des mécanismes mis en place dans le cadre du projet ?

Les autorités compétentes et les structures étatiques ont-elles été engagées dans le développement et la mise en œuvre d'actions d'amélioration de cohésion sociale et de consolidation de la paix ?

Le projet est-il soutenu par des institutions locales et bien intégré dans les structures sociales et culturelles locales ?

Les partenaires du projet ont-ils la capacité financière et technique de préserver les avantages du projet à long terme et sont-ils déterminés à le faire ?

Selon vous, quelles ont été les principales leçons que vous tirez de la mise en œuvre des activités/projets qui vous ont été confiés dans le cadre de la mise en œuvre du projet ?

Quelles recommandations formulez-vous pour le prochain projet d'appui aux organisations des jeunes leaders communautaires (femmes et hommes) ?

Les bénéfices du projet seront-ils durables ?

4.3.6 Guides d'entretien pour les forces de défense et de sécurité (FDS)

Quelle est votre point de vue sur les activités quotidiennes des organisations des jeunes leaders communautaires (femmes et hommes), spécifiquement dans le domaine de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix?

Pour le renforcement de leur capacité dans le domaine sécuritaire, quel appui les forces de défense et de sécurité ont apporté aux jeunes leaders communautaires (femmes et hommes), dans le domaine de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix?

Comment se passe la collaboration entre les forces de défense et de sécurité (FDS) et les organisations des jeunes leaders communautaires (femmes et hommes), dans le domaine de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix ?

Quelles sont les principales activités que vous menez en collaboration avec les organisations des jeunes leaders communautaires (femmes et hommes) ?, et quel rôle chacun joue dans cette collaboration?

A partir de vos constats, dites-nous les points forts et faibles, de la relation entre les organisations des jeunes leaders communautaires (femmes et hommes) dans la communauté ?

Quelle vision avez-vous pour une meilleure amélioration des actions des organisations des jeunes leaders communautaires (femmes et hommes) dans les domaines de la cohésion sociale ?

Quelle vision avez-vous pour un renforcement des actions des organisations des jeunes leaders communautaires (femmes et hommes) en tant qu'acteurs de la paix dans les Communautés ?

Quelle vision avez-vous pour un renforcement des actions des organisations des jeunes leaders communautaires (femmes et hommes) dans les domaines de la lutte contre les VBG ?

Quelles sont les difficultés auxquelles êtes-vous confrontés dans votre collaboration avec les organisations des jeunes leaders communautaires (femmes et hommes)?

Qu'est-ce que cette collaboration a apporté de positif dans la cohésion sociale, et la lutte contre les VBG ?

Quelles sont vos recommandations ?

4.4 Annexe 4 : Questionnaire jeunes (femmes et hommes) leaders communautaires

QUESTIONNAIRE

Évaluation ex-post externe du Projet « Action concertée des jeunes (femmes et hommes) leaders communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en Guinée Forestière »

QUESTIONNAIRE POUR LES JEUNES FEMMES ET HOMMES LEADERS COMMUNAUTAIRES

CONSENTEMENT : Bonjour, je m'appelle _____. Nous effectuons actuellement une évaluation pour le compte l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Cette Évaluation ex-post externe concerne le Projet : Action concertée des jeunes (femmes et hommes) leaders communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en Guinée Forestière ». Elle a pour but de fournir une appréciation qualitative et quantitative des effets/changements immédiats et à moyen-termes, opérés par la mise en œuvre de ce projet par rapport aux objectifs préalablement fixés.

L'interview durera environ (15) minutes. Toutes les informations que nous recueillons resteront strictement confidentielles et anonymes. Vous n'êtes pas obligé de participer à cette enquête, mais nous espérons que vous accepterez d'y prendre part car votre opinion est très importante. S'il arrivait que je pose une question à laquelle vous ne voulez pas répondre, dites-le moi et je passerai à la question suivante ; vous pouvez également interrompre l'interview à n'importe quel moment. Avez-vous des questions sur l'enquête ? Puis-je commencer maintenant ?

⇒ Est-ce que vous avez des questions à poser à propos de cette enquête ?

⇒ Est-ce que vous acceptez de participer à cette enquête ?

LE REpondant accepte d'être interrogé ⇒ CONTINUER

LE REpondant n'accepte pas d'être interrogé ⇒ FIN

PREFECTURESITE..... Grappe N° / ____ / ____ /

DATE DE L'INTERVIEW : / ____ / ____ / 2022 /

jour mois année

ENQUETEUR : _____ / ____ / ____ /

SUPERVISEUR : _____ / ____ / ____ /

MODULE 1 : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES DES PERSONNES INTERROGÉES

	QUESTION	REONSE	PASSER A
Q01	Type de répondant (Cible enquêté)	<input type="checkbox"/> Sexe masculin <input type="checkbox"/> Sexe Féminin	
Q02	Age en années	/ ____ / ____ / ans	
Q03	Quel est votre statut matrimonial?	<input type="checkbox"/> Marié	

		<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf/veuve <input type="checkbox"/> Divorcé	
Q04	Quel est le plus haut niveau de scolarisation atteint ?	<input type="checkbox"/> Sans niveau d'instruction <input type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> Collège <input type="checkbox"/> Lycée <input type="checkbox"/> Professionnel/technique <input type="checkbox"/> Universitaire /équivalent	
Q05		<input type="checkbox"/> Étudiant <input type="checkbox"/> Élève <input type="checkbox"/> Artisan réparateur de téléphone <input type="checkbox"/> Éleveur <input type="checkbox"/> Cultivateur <input type="checkbox"/> Commerçant <input type="checkbox"/> Fonctionnaire <input type="checkbox"/> Conducteur de taxi moto <input type="checkbox"/> Réparateur de taxi moto <input type="checkbox"/> Chômeur <input type="checkbox"/> Ménagère <input type="checkbox"/> Autre _____	
Q06	Quelles est la langue que vous parlé ?	<input type="checkbox"/> Guerzé/Kpèlè <input type="checkbox"/> Mano <input type="checkbox"/> Kono <input type="checkbox"/> Malinké <input type="checkbox"/> Kissi <input type="checkbox"/> Toma <input type="checkbox"/> Poular <input type="checkbox"/> Soussou <input type="checkbox"/> Autre, à préciser_____	

SECTION 2 : PRÉVENTION DES CONFLITS, COHÉSION SOCIALE ET CONSOLIDATION DE LA PAIX

	QUESTION	REPONSE	PASSER A
Q07	Au cours de ces deux dernières années comment est-ce que le nombre de conflits a connu une évolution dans votre communauté?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Q08	Si OUI , Quelle appréciation faites-vous de l'évolution des conflits dans votre communauté?	<input type="checkbox"/> Très importante <input type="checkbox"/> Importante <input type="checkbox"/> moyenne <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Très faible	
Q09	Quelles sont les causes des conflits ? (pourquoi ces conflits sont-ils récurrent dans	<input type="checkbox"/> Les rumeurs	

	les communautés)	<input type="checkbox"/> Intérêt économique <input type="checkbox"/> Intérêt politique <input type="checkbox"/> Divergence de religion <input type="checkbox"/> Autodéfense <input type="checkbox"/> Pauvreté <input type="checkbox"/> Manque de communication <input type="checkbox"/> Sentiment de supériorité d'une communauté par rapport aux autres <input type="checkbox"/> Absence de la justice/Injustice <input type="checkbox"/> Divergence/Empiètement des valeurs, <input type="checkbox"/> Sauvegarder les valeurs Traditionnelles	
Q10	Quelles sont les conséquences de ces conflits ?	<input type="checkbox"/> Méfiance <input type="checkbox"/> Pauvreté <input type="checkbox"/> Haine tribale/xénophobie <input type="checkbox"/> Tueries <input type="checkbox"/> Pillages/vols <input type="checkbox"/> Déplacements de la population <input type="checkbox"/> Violences sexuelles <input type="checkbox"/> La guerre <input type="checkbox"/> Autre à préciser	
Q11	Quelles sont les pratiques courantes de résolution des conflits dans votre communauté?	<input type="checkbox"/> Dialogue direct entre les parties en conflit <input type="checkbox"/> Médiation/recours à un facilitateur externe <input type="checkbox"/> Conseil des sages et leaders religieux <input type="checkbox"/> Organisation de la société civile <input type="checkbox"/> Structures locales de gestion des conflits <input type="checkbox"/> Recours à la justice et aux tribunaux <input type="checkbox"/> Résignation <input type="checkbox"/> Recours à la police et/ou la gendarmerie <input type="checkbox"/> Autre à préciser	
Q12	Quelles sont les limites des acteurs engagés dans la gestion et la résolution des conflits?	<input type="checkbox"/> Incompréhension de la dynamique des conflits <input type="checkbox"/> Manque de volonté des parties <input type="checkbox"/> Insuffisance des approches et techniques appropriées d'aborder les conflits <input type="checkbox"/> Manque des moyens <input type="checkbox"/> Les acteurs de résolution sont eux-mêmes juges et parties <input type="checkbox"/> Autre à préciser	
Q13	Est-ce que vous jeunes femmes et hommes leaders communautaires, vous avez un intérêt particulier pour la prévention et la gestion des conflits pour une paix durable dans la région?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Q14	Quels sont ces intérêts particuliers pour la prévention et la gestion des conflits pour une	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	

	paix durable dans la région?	<input type="checkbox"/> _____	
Q15	Selon vous, quel est le rôle que les jeunes doivent jouer dans la lutte contre les abus, la violation des droits de l'homme, les violences basées sur le genre et, la consolidation de la Paix?	<input type="checkbox"/> Création de lieux de loisirs <input type="checkbox"/> Doivent être impliquée dans la résolution de la paix, et être acteur de lutte contre la violence <input type="checkbox"/> La médiation <input type="checkbox"/> La sensibilisation <input type="checkbox"/> Le rôle de facilitateur du dialogue <input type="checkbox"/> Lutter Contre l'ethnocentrisme <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
Q16	Selon vous, quelle perception avez-vous du rôle des jeunes leaders hommes et femmes, dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale ?	<input type="checkbox"/> Très important <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Moyennement important <input type="checkbox"/> Pas du tout important <input type="checkbox"/> NSP	
Q17	Est-ce que les plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires mises en place sont fonctionnelles pour la prévention des conflits dans la zone du projet ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	
Q18	Quel bénéfice avez-vous tiré de la mise en place des plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires mises en place sont fonctionnelles pour la prévention des conflits dans la zone du projet ?	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
Q19	Quelles recommandations faites-vous pour la poursuite du fonctionnement des plateformes (mécanisme) multi-acteurs de dialogues communautaires mises en place pour la prévention des conflits dans la zone du projet ?	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
Q20	Est-ce que la plateforme numérique au profit des jeunes pour l'information et les échanges d'expériences entre les communautés sur la consolidation de la paix sont fonctionnelles ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	
Q21	Quel bénéfice avez-vous tiré de la mise en place de la plateforme numérique au profit des jeunes pour l'information et les échanges d'expériences entre les communautés sur la consolidation de la paix?	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
Q22	Quelles recommandations faites-vous pour la poursuite du fonctionnement de la plateforme numérique au profit des jeunes pour l'information et les échanges d'expériences entre les communautés sur la	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	

	consolidation de la paix?		
Q23	Est-ce que les mécanismes de prise en charge des jeunes victimes d'abus et de violations des droits de l'homme mis en place sont fonctionnels?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Q24	Quels sont les mécanismes de prise en charge des jeunes victimes d'abus et de violations des droits de l'homme mis en place et fonctionnel?	<input type="checkbox"/> L'état et ses partenaires viennent en aide à ces personnes <input type="checkbox"/> Pas de mécanisme de prise en charge <input type="checkbox"/> Traitement, assistance, accompagnement <input type="checkbox"/> Ne sait pas	
Q25	Avez-vous bénéficié de formations sur la résolution pacifique des conflits?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Q26	Quel bénéfice avez-vous tiré des différentes formations sur la résolution pacifique des conflits reçus	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
Q27	Est-ce que les jeunes (pairs leaders) des différentes communautés ont acquis de bonnes connaissances pratiques sur la résolution des conflits et les droits de l'homme au niveau local?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Q28	Quel bénéfice avez-vous tiré des connaissances pratiques acquises sur la résolution des conflits et les droits de l'homme au niveau local?	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
Q29	Avez-vous reçu les textes législatifs nationaux et internationaux sur les droits de l'homme ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Q30	Quel bénéfice avez-vous tiré de ces textes législatifs nationaux et internationaux sur les droits de l'homme ?	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
Q31	Selon vous quelle est ce que les leaders d'opinions, autorités locales et agents des médias ont acquis des comportements souhaités en faveur de la paix et de la coexistence pacifique?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Q32	Pouvez-vous nous citer au moins trois comportements souhaités en faveur de la paix et de la coexistence pacifique par les leaders d'opinions, autorités locales et agents des médias?	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
SECTION 3 : DES GROUPEMENTS D'INTERET ECONOMIQUE (GIE) ET MICROPROGRAMMES COMMUNAUTAIRES VIABLES			
	QUESTION	REPONSE	PASSER A
Q33	Est-ce que des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale ont été	<input type="checkbox"/> OUI	

	mises en place?	<input type="checkbox"/> NON	
Q34	Selon vous bénéfice avez-vous obtenus de la mise en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale ?	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
Q35	Selon vous quelle appréciation faites-vous de la perception du rôle des jeunes leaders dans la mise en place des initiatives socio-économique en lien avec la cohésion sociale?	<input type="checkbox"/> Très important <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Moyennement important <input type="checkbox"/> Pas du tout important <input type="checkbox"/> NSP	
Q36	Comment les obstacles rencontrés durant la mise en œuvre des différentes initiatives socio-économique en lien avec la cohésion sociale ont-ils été surmontés ?	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
Q37	Selon vous les bénéficiaires du projet seront-ils durables ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Q38	Quelle explication faites-vous pour justifier la durabilité des résultats du projet dans le futur par rapport aux initiatives socio-économique en lien avec la cohésion sociale?	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
Q39	Dans quelle mesure les résultats positifs par rapport aux initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale sont-ils susceptibles de perdurer après la fin du projet ?	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
SECTION 4 : ABUS ET VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)			
	QUESTION	REPOSE	PASSER A
Q40	Avez-vous été victime des faits suivants?	<input type="checkbox"/> Perte humaine <input type="checkbox"/> Perte de biens matériels <input type="checkbox"/> Violence physique <input type="checkbox"/> Viol	
Q41	Si non, aviez-vous été témoins d'un acte de violence sexuelle (viol, tentative de viol ou attentat à la pudeur) lors des manifestations ou des conflits intercommunautaires organisé dans votre localité ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Q42	Quelles opinions faites-vous de la prise en charge des actes de violence sexuelle (viol, tentative de viol ou attentat à la pudeur) lors des manifestations ou des conflits intercommunautaires ?	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
Q43	A quelle tranche d'âge la victime ou les victimes des actes de violence sexuelle appartiennent-elles ?	<input type="checkbox"/> Moins de 15 ans <input type="checkbox"/> 15-24 ans <input type="checkbox"/> 25-34 ans <input type="checkbox"/> 35-49 ans <input type="checkbox"/> 50-64 ans	

Q44	Quels étaient les principaux présumés auteurs ou auteurs de ces cas ?	<input type="checkbox"/> Force de défense et de sécurité ; <input type="checkbox"/> Manifestants ; <input type="checkbox"/> Agents humanitaires ; <input type="checkbox"/> Membre de la famille ; <input type="checkbox"/> Autorités ; <input type="checkbox"/> Autre (à Préciser) _____/	
Q45	Selon vous est-ce que les femmes ont participé aux violences?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Q46	Existe-il des organisations qui appuis les femmes lorsqu'elles sont victimes de violence?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Q47	Pouvez-vous nous citer au moins trois organisations qui appuis les femmes lorsqu'elles sont victimes de violence?	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
Q48	Si oui , quelles sont les types de prise en charge qu'elles ont bénéficié ?	<input type="checkbox"/> Juridique ; <input type="checkbox"/> Judiciaire ; <input type="checkbox"/> Sanitaire ; <input type="checkbox"/> Psychosociale ; <input type="checkbox"/> Alimentaire ; <input type="checkbox"/> Hébergement ; <input type="checkbox"/> AGR, <input type="checkbox"/> Vestimentaire.	
Q49	Que pensez-vous des rôles que jouent ces organisations dans la consolidation de la Paix?	<input type="checkbox"/> Très important <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Moyennement important <input type="checkbox"/> Pas du tout important <input type="checkbox"/> NSP	
Q50	Selon vous, quel rôle la femme doit jouer dans la lutte contre les abus, la violation des droits de l'homme, les violences basées sur le genre et, la consolidation de la Paix?	<input type="checkbox"/> La formation des jeunes <input type="checkbox"/> La médiation <input type="checkbox"/> La sensibilisation	
Q51	Quelles suggestions et recommandations faites-vous, pour la lutte contre les abus, la violation des droits de l'homme, les violences basées sur le genre et, la consolidation de la Paix?	<input type="checkbox"/> Appliquer les textes et lois <input type="checkbox"/> Avoir une justice équitable <input type="checkbox"/> Création de l'emploi pour les jeunes <input type="checkbox"/> Appuyer les initiatives des jeunes et des femmes. <input type="checkbox"/> Impliquer les jeunes dans la consolidation de la paix <input type="checkbox"/> Lutter contre la pauvreté	
Q52	Quelles recommandations faites-vous en matière d'initiatives de paix développées par les jeunes ?	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
Q53	Quelles recommandations faites-vous en matière de prévention des conflits, de	<input type="checkbox"/> _____	

	cohésion sociale et de consolidation de la paix au sein de leurs communautés en Guinée forestière	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
Q54	Quelles recommandations faites-vous en matière d'initiatives socio-économiques à caractère communautaire sont soutenues ?	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	

4.5 Annexe 05 : Liste des personnes rencontrées

Prénom et Nom	Structure/service	Fonction	Contact
Fode CAMARA	UDAGF - Macenta	Membre	625 181 594
Bintou BAMBA	UDAGF - Macenta	Membre	627 424 533
Mavolo GUILAVOGUI	UDAGF - Macenta	Membre	622 779 475
Mory KANNEH	UDAGF - Macenta	Membre	620 004 333
Alpha Ibrahima BERETE	UMGM - Macenta	Membre	622 771 027
Mohamed Cheick SAMOURA	UMGM - Macenta	Membre	623 521 279
Maladi CONDÉ	UMGM - Macenta	Président	628 588 810
Mamadi CONDÉ	UMGM - Macenta	Président	628 588 810
Djenebou CHERIF	UDAGF - Macenta	Président	620 904 175
Adbouramane CASSÉ	UMGM - Macenta	Président	621 679 684
Sylvie GUILAVOGUI	UDAGF - Macenta	Vice-Président	624 321 092
Christine YOMBOUNO	APDR - Gueckédou	Présidente	623 786 249
Rose Makedo TENGUIANO	APDR - Gueckédou	Trésorière	622 551 637
Ibrahima KAMANO	APDR - Gueckédou	Vice-Président	621 127 867
Faya Augustin TEINGUIANO	APDR - Gueckédou	Trésorier	610 347 156
Yomba IRRANDOUNO	APDR - Gueckédou	Chargé A L'organisation	620 878 049
Faya Athanas LENO	APDR - Gueckédou	Vice-Président	629 020 902
Sia Ciré KOUNDOUNO	APDR - Macenta	Présidente	611 424 445
Rogert KONDIANO	APDR - Macenta	Secrétaire	611 424 445
Faya Michel KONDIANO	APDR - Macenta	Secrétaire Administratif	622 052 806
Kopo GROVOGUI	APDR - Macenta	Vice-Président	610 368 810
Jeannette GUILAVOGUI	APDR - Macenta	Membre	626 683 302
Fatoumata TRAORE	APDR - Macenta	Membre	620 561 224
Ibrahim CAMARA	APDR - Macenta	Membre	629 461 456
Nakoumba KOUROUMA	APDR - Macenta	Membre	627 582 801
Mama GUILAVOGUI	APDR - Macenta	Membre	655 681 582
Mohamed FOFANA	APDR - Macenta	Président	664 701 543
Mamady CAMARA	APDR - Macenta	Sage	656 037 479
Mohamed CISSOKO	AFIPAD - Yomou	Vice-Président	622 123 290
Mohamed KOUROUMA	AFIPAD - Yomou	Chargé de la communication	622 533 680
N'mah KABA	AFIPAD - Yomou	Présidente des femmes	628 384 739
Aly KEITA	AFIPAD - Yomou	Chargé aux affaires sociales	626 532 811
Abdoul DIABY	AFIPAD - Yomou	Membre	629 522 496
Morita Tokpa HEBELAMOU	AFIPAD - Yomou	Secrétaire Administratif	624 585 892
Sineta BAMBA	AJDAL - Lola	Président	622 962 721
Isabelle Luopou LAMAH	AJDAL - Lola	Secrétaire Administratif	628 255 416
Bernard MOLMOU	AJDAL - Lola	Membre	622 784 528
François GAMY	AGICOM - N'Zérékoré	Secrétaire	626 189 155

Joseph Yapolo	GAMY	AGICOM - N'Zérékoré	Président	622 798 942
Prince	MAMY	AGICOM - N'Zérékoré	Sage	628 823 151
Thierno	CONDÉ	AGICOM - N'Zérékoré	Président	622 782 444
Pé	GAMAMY	AGICOM - N'Zérékoré	Membre	664 093 778
Tamba Bangaly	CONDÉ	AGICOM - N'Zérékoré	Membre	625 288 267
Martine Mamy	TOLNO	AGICOM - N'Zérékoré	Membre	620 389 785
Hélène	SANDY	PLAJEMUC- N'Zérékoré	Membre	620 389 785
Nwanza	GAMY	PLAJEMUC- N'Zérékoré	Membre	669 235 306
Gbamon	GONOMY	PLAJEMUC- N'Zérékoré	Membre	610 304 085
Cé Kpangon	GAMAMY	PLAJEMUC- N'Zérékoré	Secrétaire Administratif	622 549 372
Ouo	MAMY	PLAJEMUC- N'Zérékoré	Secrétaire	628 791 817
Alexis	BETOMY	PLAJEMUC- N'Zérékoré	Membre	626 484 002
Côh	MAMY	PLAJEMUC- N'Zérékoré	Membre	623 098 102
Aminata	MILLIMOOUNO	COFFIG - Beyla	Fille Leader	669 942 268
Yakouba	MARA	COFFIG - Beyla	Membre	663 451 288
Félix	MASSANDOUNO	COFFIG - Beyla	Secrétaire Chargé NTIC	621 247 652
Albert	TOLNO	COFFIG - Beyla	Président	629 169 402

4.6 Annexe 06 : Liste des documents et rapports examinés

Auteurs	Date de publication	Titre
Association Trait d'Unions des Jeunes de Guinée (ATUJG)	janvier 2022	Rapport d'étape de l'activité d'appui à la mise en place de quatorze (14) Groupements d'Intérêt Économiques (GIE) des Jeunes leaders communautaires favorisant la diversité sociopolitique, religieuse et ethnique
Association Trait d'Unions des Jeunes de Guinée (ATUJG)	octobre 2021	Rapport d'étape de l'activité d'appui à l'organisation des forums périodiques de dialogue entre les structures de jeunes femmes et hommes et les structures communautaires (Conseil communal, conseil des sages, les autorités coutumières traditionnelles,
Association Trait d'Unions des Jeunes de Guinée (ATUJG)	Mars 2022	Rapport de suivi des progrès du programme : Mise en place et accompagnement de quatorze (14) initiatives communautaires par les jeunes leaders communautaires favorisant la diversité sociopolitique, religieuse et ethnique
ONG Regard Solidaire (ReSo)	janvier 2022	Rapport d'activités : Identification des besoins pour la mise en place d'activités économiques
OIM, UNFPA et HCDH		Rapport de progrès du projet actions concertées des jeunes (hommes/femmes) leaders communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en Guinée Forestière : année du rapport 2022
Organisation guinéenne pour la lutte contre la migration irrégulière (OGEMI)	février 2022	Rapport de l'activité de formation des Association des Jeunes Leaders Communautaires pour la Paix (AJELCOP) sur la gestion et l'animation de la plateforme numérique « Entente communautaire » en Guinée Forestière
OIM, UNFPA et HCDH	2022	Rapport de progrès du projet Action concertée des jeunes (femmes et hommes) leaders communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en Guinée Forestière
Consortium ONG Espace Femme-Enfant et Club de Jeunes Filles Leaders de Guinée	décembre 2021	Rapport d'activité sur la sensibilisation des membres des structures communautaires (y compris celles des jeunes filles sur l'implication des jeunes femmes et hommes dans le processus de prévention et de gestion des conflits et la prise de décision basées sur les droits de l'homme
Réseau Convergence des Jeunes et Leaders pour la Paix et la Démocratie (CoJeLPaiD),	avril 2022	Rapport de formation de 360 Jeunes Leaders Communautaires dans les 14 localités en Vie Associative, Technique de Négociation et de Gestion Pacifique des Conflits, ainsi qu'en Identification, Montage et Gestion de Microprojets
COJELPAID et ATUJG	septembre 2022	Rapport d'activité sur l'organisation des foras de dialogue entre les structures de jeunes femmes et hommes et les structures communautaires (conseil communal, conseil des sages, autorités coutumières traditionnelles, les infrastructures sociales de paix